



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

**MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES MINÉRAUX
(MEEM)**



 **SOCIÉTÉ BÉNINOISE
D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE**

**Projet d'Électrification Rurale
(PERU)**

**ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL
SIMPLIFIÉE DU SOUS-PROJET D'ÉLECTRIFICATION DE
25 LOCALITÉS DU DÉPARTEMENT DES COLLINES
(Lot 2)**

ANNEXES

Réalisé par :

GROUPEMENT SAGE-C/ EED

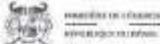
Octobre 2024

SOMMAIRE

1. LISTE DES AUTORITES RENCONTREES
2. PV ET LISTE DE CONSULTATION PUBLIQUE
3. CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES (CCES)
4. OUTILS DE COLLECTE
5. TERMES DE RÉFÉRENCES

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

Liste des autorités et personnes ressources rencontrées du lot 2




Projet d'Électrification Rurale (PERU)
 Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zan et Mouni
 (Lot 2)

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	Grégoire I. GIBAHUJUI	CA/Soudeur Ager	97737573	
02	KINDSI André	Conseiller/banighe	95663082	
03	TATCHIN Eugène	CV/Banighe	95075241	
04	IDOHOU Mouchalla	Conseiller/ CV/Ehya	97815464	
04	BIBI Ganiou	CV/ Ehya	67395002	
	ATCHADE A. EMOG	CA/SAKIN	86224601	
06	AKPOVI Rémy	Ronde/Sauv	07896345	
07	AFFEGJOU Comlan	IF-ZOU	95484693	
	LOGBO Armand	C/SGCCPE-32033	97076028	




Projet d'Électrification Rurale (PERU)
 Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zan et Mouni
 (Lot 2)

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ADJOFOBA n Luc	chef village	86276962 94428327	LUC ADJOFOBA
02	OKPAPA Jacob	Conseiller	62714025	OK
03	OKPAPA Rebeca	conseillère	58602492	OK
04	OGOUNSENYA Justine	conseillère	97438896	OK
05	SIAKH Zehlan	CV	95501624	OK
06	AKPAHOU Gérard	Conseiller	61370679	GERARD AKPAHOU
07	AGBE DJODON	CV	40786000	AGBE DJODON
08	DAGREGNIKOU ALEXIS	conseiller	96692982	OK
09	KATAKENON JUSTIN	conseiller	64478542	Just

**PV ET LISTE DE
CONSULTATION
PUBLIQUE**



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 2...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 28/07/2024
Début de la séance	: 12 H 30
Fin de la séance	: 14 H 28
Commune	: SAVALOU
Arrondissement	: DOUME
Village/quartier	: ARRONDE GBADA-GBADA
Lieu	: PLACE PUBLIC GBADA-GBADA
Langue de travail	: FRANÇAIS - NAGOT

Représentants du Consultant : AKIDE SEGLA PALOME

Dr AGBANOU Thierry, Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le jeudi dix huit juillet a eu lieu une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de cent cinquante localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (lot 2). A l'ouverture de la séance le chef du village a souhaité la bienvenue à l'équipe des consultants et a remercié sa population pour sa disponibilité, puis invite le consultant à présenter l'objectif de la rencontre. L'objet de cette rencontre est de:

- Présenter le projet à la population;
- Recueillir les avis et recommandations des participants.

B. QUESTIONS ET DEBATS

M^r KOTCHINNIN N'DOH: Je remercie d'abord l'équipe des consultants, le gouvernement et les dirigeants du projet. Que Dieu vous bénisse et vous donne la force, la santé et la longévité.

M^{me} AKPOTI Amandine: Nous sommes content du projet, c'est un bon projet. Merci beaucoup au gouvernement d'avoir pensé à nous et merci également aux dirigeants du projet. Nous voulons que le projet démarre dans un bref délai car nous avons besoin tous du courant électrique.

M^{me} GOBI Fatima: Je suis content du projet, c'est un bon projet. Merci beaucoup au gouvernement d'avoir pensé à nous car l'électricité nous manque beaucoup dans notre village.

M^r TESSI Cady Sylvain: Je suis content du projet et je veut que les travaux démarrent vite dans un bref délai.

Reponse du Consultant

Le consultant a remercié les participants pour leur participation active dans cette séance et les rassurent que le projet va bientôt commencer dans un bref délai.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme de cette séance qui s'est bien déroulée à la satisfaction totale des participants, ils sont contents du projet et demande que cela soit dans un bref délai car ils ont beaucoup besoin de l'électricité.

Représentant
des femmes
+
AKPOTI Amandine

Ont signé :
Représentant
des jeunes
⊗
OGATCHA corni

Représentant
des sages
+
KOTCHININ N'DOH

Le chef du village


Représentant du
consultant

AKIDE Segla Pacôme

Rémi AKAKPO



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Électrification Rurale (PERU)



(Lot :....)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : BRONN DE GBAADAGBA DA Arrondissement : Dourme Commune : SAVALOU
Date : 18.07.2024

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	AKAKPO Rémi	Instituteur	909844511	
02	DGATCHA Kossi	Cultivateur	61086052	⊕
03	DGATCHA Awozo	Cultivateur	61105521	+
04	DGATCHA Elie	Cultivateur	60785920	⊕
05	DGATCHA Anneve	Cultivateur	-	+
06	DGATCHA Barile	Cultivateur	66566871	⊕
07	DGATCHA Salabo	Cultivateur	63907801	⊕
08	DGATCHA Assogba	Cultivateur	-	+
09	DGATCHA Tagnan	Cultivateur	56680109	⊕
10	DGATCHA Assogba	Cultivateur	-	⊕
11	DGATCHA Manel	Cultivateur	61242719	⊕

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Empaement
12	KPETE Dchoukpa	Mécanicien	/	AKG
13	DIMON Babé	11 11	/	AKG
14	N'BAH Hélène	11 11	/	AKG
15	KOUAOUN EKPIN	11 11	/	AKG
16	MOUSA Souleymane	11 11	/	AKG
17	OGATCHA Gabin	Cultivateur	/	AKG
18	AKPINTO Emigbélé	11 11	/	AKG
19	SIATO Saïlé	Cultivateur	/	AKG
20	ADAM Hénahin	11 11	5798 4548	AKG
21	ADAM Moussa	11 11	4699 6796	AKG
22	OGATCHA Véronique	Mécanicien	/	AKG
23	ADOU Alfred	Cultivateur	/	AKG
24	TININ Sogangou Blaise	11 11	/	AKG
25	TININI Tchekpé	11 11	/	AKG
26	TININ Romain	11 11	/	AKG
27	TININ Luc	11 11	/	AKG

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
38	ADOU1 Yemarie	Ménageur	/	
39	KOTCHEMIN Jean	Cultivateur	61 43 91 51	
40	AKPO Rita	Ménageur	61 25 16 20	
31	KOTCHÉMIN Nicolas	Cultivateur	89 25 55 62	
32	" " Yagabi	" "	41 87 26 19	
33	" " Nido	" "	66 22 73 05	
34	ADOU1 Aladié	" "	66 01 20 94	
35	TCHOUNKOU Juliette	Juliette Ménageur	/	
36	ETERKA Chantique	Cultivateur	44 28 75 32	
37	AKPOTI Koffi Francis	" "	40 63 29 38	
38	" " Kossi	" "	/	
39	GTISU Lazard	Cultivateur	/	
40	GTIARPOO Akua	Ménageur	/	
41	KOTCHÉMIN Juvel	Ménageur	/	
42	OSSOU Juliette	Ménageur	/	
43	KPOTTA Aminata	Ménageur	/	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
45	OGATCHA Jean	cultivateur	/	OGATCHA
46	TININ Djomiera	11 9	/	OGATCHA
47	" " Komi	11 11	/	OGATCHA
48	OSSOU Ruydlin	11 11	/	OGATCHA
49	OGATCHA AKAPO	11 11	/	OGATCHA
50	TCHEDERE Meïde	11 11	/	OGATCHA
51	AKPOTI Trimate	11 11	6677573	AKPOTI
52	OSSOU Komi	11 11	/	OGATCHA
53	OSSOU Dymon	11 11	/	OGATCHA
55	ETERKA Ezechiel	11 11	/	ETERKA
56	ETERKA Mathieu	11 11	/	ETERKA
57	ATIDJANY Kacibo	11 11	/	OGATCHA
58	OGATCHA Vanique	11 11	/	OGATCHA
59	DJIGUI Comlan Moumar	11 11	/	OGATCHA
60	TOGNON Comlan Tomi	11 11	/	OGATCHA
61	AKPOTI Albert	11 11	/	OGATCHA



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : AGOMMEY Arrondissement : Commune : SAMALOU

Date : 19/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ASSONGBA Adiphodé	cultivateur	6333 05 17	Assongba
02	KOUMTANGNI Geiand	Cultivateur	61 07 30 54	0
03	TCHETINMIN Ahidomin	Cultivatrice	50 60 58 55	
04	ALOFAAN Innocent	cultivateur	67 98 58 85	ben
05	ALOFAAN Dominique	cultivateur	67 36 00 23	Al.
06	NOUGBODOHOU Giséle	cultivatrice	—	
07	KOUTANGNI Léonnie	cultivatrice	69 23 04 54	
08	ATAROU Oscar	cultivateur	64 34 01 43	AT
09	KOUTANGNI Saturnin	cultivateur	60 65 58 02	00
10	AKOIGNON AISSÉTOU	Cultivatrice		34
11	VIGNON Pascaline	Cultivatrice	65 33 15 61	0

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	VIGNON Félix	Cultivateur	-	7
13	ANSINAKON Alade	Cultivateur	69026040	A
14	LOHINDO François	Cultivateur	99733466	F
15	DANGBEDJI Abel	Cultivateur	93415803	A
16	AKOHOA Malique	Cultivateur	50874595	A
17	GBAGUIDI Amadou	Cultivateur	94129154	A
18	GNANCANSA Pierre	Cultivateur	43086032	A
19	VIGNON Hippolyte	Cultivateur	94075679	A
20	KOUNTANGNI Coufle Alphonse	Cultivateur	-	2
21	MBOA François	Industriel	96086022	A
22	KOHN TANGXI Ambroise	Cultivateur	94074228	A
23	KOHN TANGXI Daniel	Cultivateur	63412929	A
24	AKOHOA Alamo	Cultivateur	68894605	A
25	ANSINAKON Magnème	Cultivateur	-	A
26	TCHETINMIN Abdou	Cultivateur	-	A
27	ALOFAN Josephine	Cultivateur	-	07

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	SELOHOVE Elisabeth	Cultivatrice	98812844	<u>W</u>
29	ATAROU Eldo	Cultivatrice	94002655	W
30	GAYHOU Bernadette	Cultivatrice	53050296	W
31	LETOHOSI Cristhine	Cultivatrice	-	<u>W</u>
32	AGUETON Marie	Cultivatrice	-	<u>W</u>
33	MEGHINON Laurent	Ti'era	95108058	W
34	ARJON Béatrice	Cultivatrice	91810373	W
35	VIGNON Pauline	Cultivatrice	63328453	<u>BE</u>
36	AGNONNISE Clarice	Cultivatrice	53663422	W
37	ATAROU Benoît	Cultivatrice	54355311	W
38	AREGBA AKOUA	Cultivatrice	-	<u>W</u>
39	ATAROU Assombou	Cultivatrice	94002655	W
40	ATAROU Ali	Cultivatrice	-	<u>A</u>
41	ASINAKOU Aubin	RC	42628722	W
42	ATAROU Yao	Cultivatrice	-	<u>W</u>
43	ALOFAX Martin	Cultivatrice	-	<u>W</u>

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	SOSA Augustin	Cultivateur		
45	GNANHACASA TOUSSAINT	Cultivateur		B
46	KOIKANTANGNI ALBERTIN	Cultivateur	69020040	☒
47	ADSIKATOU ANINANTOU	Cultivateur		-
48	ALOFANA VICTORIN	Cultivateur		M
49	DEGBE COLLETTE	Cultivateur		♀
50	EVAN CRISTOPHE	Cultivateur		M
51	AKOGNON SOULEMANE	Cultivateur		T
52	HEGBE ROSALINE	Cultivateur	62368601	E
53	DOSSALIKO KIRIANE	Cultivateur	95098579	Z
54	FANIXOU BLAISE	Coffreur	-	mm
55	LOHINDO PHILIPPE	Cultivateur	-	S
56	DEGIXOU REYNE	Centenier		A
57	KOANTANGNI CLEMENCE	Cultivateur	-	☒
58	SESSI ALEXANDRE	Cultivateur	-	A
59	HOUASSI DETANGNON	Cultivateur	-	BB



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	19/07/2024
Début de la séance	:	16h 36'
Fin de la séance	:	17h 58'
Commune	:	Savalou
Arrondissement	:	Savalou-aga
Village/quartier	:	AGONMEY
Lieu	:	Place public "KPIE TI SA"
Langue de travail	:	français, fongbé, mahigbé

Représentants du Consultant : AIAPINI Rolande S.

Dr AGBANOW Thiény et Dr VABLI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mille vingt-quatre et le vendredi dix-neuf juillet, s'est déroulée une consultation publique dans le cadre du projet d'électrification de zones rurales des cent cinquante localités de département des collines, Zou et Mono (Lot 2). Pour mettre en marche la séance, la cheffe du village a souhaité la bienvenue à la consultante et a remercié sa population pour sa présence. Elle invite ensuite la consultante à présenter le but de la rencontre et ce qui suit, elle a donc eu à :

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les préoccupations, les avis et les recommandations

Après cette étape de détail, elle annonce qu'elle est chargée de collecter les données environnementales et sociales dans le but de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et la population pour pouvoir rédiger des mesures pour y remédier.

B. QUESTIONS ET DEBATS

KOUTANGNI Gerard: Je salue le gouvernement et je le remercie pour son travail. Le courant est un besoin nécessaire pour notre village. On est vraiment pressé de voir ça.

LETOUDJ Christine: Je salue tout le monde. Ici sincèrement je suis contente quand on parle de l'arrivée du courant dans le village. Mais est-ce que vous n'êtes pas venus ici mais dit ça juste pour les élections?

ALDFAN Innocent: Merci au gouvernement. On trouve que c'est un très bon projet. Que Dieu les assiste pour qu'ils puissent mener à bien leur travail.

Réponse de la consultante
La consultante reprend la parole après les interventions, elle les a remerciés et les a rassuré que toute leur doléances exprimés sont bien noté et seront fidèlement rapporté. Concernant la question lié au élection, elle leur a expliqué que ce projet est purement un projet de développement, son objectif est d'éclairer certaines zones rurales donc, il n'a rien avoir avec la politique.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Cette séance s'est bien déroulée et s'est
soldée par la satisfaction des participants.
La population a aimé le projet et prie par
son succès.
Quelques recommandations ont été émises:
- Inclure la main d'œuvre locale dans le projet
- Précipiter les travaux.

Cheffe du village Agomey

Ont signé :



Adihodé ASSONGRA

Représentante des femmes

MAYODE Genivièze

Représentante des jeunes

~~S. AMY~~
ADSIKAKON Aubin
42628722

Représentante des sages

~~K~~
KOUNTAKONI Gerand

Représentant du consultant

~~J. MUY~~
PLAPINI S. Rolande



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 2.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 20/02/2024
Début de la séance	: 9h05'
Fin de la séance	: 10h30'
Commune	: GUESSE
Arrondissement	: KILIBO
Village/quartier	: AYEDERO
Lieu	: Place Publique du Village (sous arbre)
Langue de travail	: Français, Idatcha et Nago

Représentants du Consultant : DJIBOU Sylvain
ECHHA C. Gaël

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi vingt février, ...
s'est tenue une séance de consultation publique à AYEDERO
dans le cadre de la mission d'Étude d'Impact Environnemental
et Social (EIES) du projet d'électrification rurale au Bénin.
A l'ouverture de la séance, le chef du Village (CV) Monsieur
Luc ADJOFOBA a adressé ses mots de remerciements aux
participants et a accordé la parole à Monsieur Gaël
ECHHA pour :

- présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES;
- recueillir les préoccupations des participants;
- répondre aux questions posées.

Après cette phase d'intervention, la parole a été laissée à tour de rôle aux participants pour écouter et enregistrer leurs interrogations et doléances.

B. QUESTIONS ET DEBATS

-BIAOU Augustin : Nous vous remercions de votre venue et sommes contents de l'arrivée du projet. J'aimerais si c'est tous les villages de AYE DERO qui seront électrifiés.

-BIAOU Martine : Nous sommes heureux depuis qu'on a appris qu'une ligne électrique viendra dans notre localité. Néanmoins, nous éprouvons d'autres difficultés notamment celles liées à l'état de nos pistes surtout en saisons pluvieuses.

-AFOUBA Kaessia : Merci beaucoup pour les détails que vous nous avez apportés car on voyait les gens venir avec des appareils sans qu'on ne nous explique ce qu'ils font. Un grand merci au gouvernement. Nous les femmes éprouvons d'énormes difficultés et souffrances pour avoir l'eau. Nous souhaitons que le gouvernement nous aide à avoir aussi l'eau potable en plus du courant électrique.

-ADJOFABA Luc : Bonjour à vous et nous sommes très contents. Est-ce que l'extension ira jusqu'au niveau de l'école primaire ?

-OKPARA Jacob : Est-ce que le coût de l'abonnement sera accessible à tout le monde ? J'aimerais connaître l'intérêt des prises de terre dans les installations domestiques car des équipes étaient passées l'été dernier avant notre abonnement combien aurions-nous besoin pour nous faire installer les prises de terre ?

-ADJIN David : Je n'ai qu'une doléance à faire. Je veux qu'on nous installe une antenne relais GSM dans le village pour nous faciliter la communication avec nos proches qui sont loin de nous.

Réponses aux questions

L'animateur de la séance a pris la parole pour remercier les participants pour les questions et doléances pertinentes exprimées.

Venant aux réponses, il a notifié que la plupart de villages et hameaux seront électrifiés mais qu'il n'a pas une idée de l'exhaustivité ou pas. Pour l'extension, elle ira jusqu'au niveau de l'école si le village dans lequel se trouve l'école est prise en compte. Il a ensuite rassuré les participants et a profité de l'occasion pour leur faire comprendre que le gouvernement prendra les dispositions nécessaires afin de satisfaire leurs soifs et inquiétudes.

- Il s'agit principalement de :
- dédommager et indemniser les personnes ayant perdu des arbres à valeur économique;
 - étendre les lignes électriques dans toutes les localités y compris l'école primaire;
 - apporter de l'eau potable à la population;
 - aménager les voies et pistes reliant les localités et les lieux d'activités des populations;
 - installer les prises de terre;
 - réduire les coûts d'abonnement afin de permettre à la population de bénéficier du projet;
 - installer une antenne GSM relais afin de faciliter la communication de la population;
 - démarrer le plus tôt possible les travaux.

Représentante des femmes
[Signature]



Ont signé :
 VIAYE DERO
[Signature]

Représentant des Sages
 B.C.

BIAOU Martine

LUC ADJOFOBA

BIADU Jossias

Représentant des jeunes

Consultant

[Signature]

[Signature]

OKPARRA Samuel

Sylvain DJIBOU

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 2...)



LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: AYEDERO Arrondissement: Toni Commune: Ouedo
Date: 20/02/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	ADJOFFOBA Luc	cultivateur	66276962 94428327	<i>[Signature]</i>
2	BIAOU gentle	Boucheuse	53807738	<i>[Signature]</i>
3	BIAOU Nhonon	cultivateur	63262139	<i>[Signature]</i>
4	ABALO Raoul	-	67555900	
5	OKPARA Samuel	cultivateur	58627290	<i>[Signature]</i>
6	OLOWI felicien	cultivateur	69180433	-
7	OLOWI christelle	tailleur	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	SIMOU Adèle	vanduse	65-23-96-97	
20	OKPARA Monique	tailleur	91-62-20-13	
21	AGUE Eliane	cultivateur	61-39-17-87	
22	OKPARA Epiphane	cultivateur	97-70-39-11	
23	OLONI Celestine	cultivateur	-	-
24	ADIMI Steine	ménagère	51-62-73-27	
25	OKPARA Josephine	ménagère	-	-
26	YAKOUBOU Steine	ménagère	56-66-67-45	+
27	SIMOU Jiel	élève	-	+
28	AGUE Amine	élève	-	+
29	AGUE S. Naomie	ménagère	-	





N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emballage
30	BIADU Job	cultivateur	53-35-64-62	-
31	BOWI François	cultivateur	53-38-53-47	-
32	LOU ismael	Maitre	54-10-03-47	of
33	BOWI Pascale	cultivateur	62-91-24-27	S
34	BIADU Justin	cultivateur	62-71-40-14	'
35	OKPAPA Emmanuel	cultivateur	55-64-38-92	2
36	WOROU Delphine	bandeuse	68-26-09-19-	-
37	OKPAPA Math	bandeuse	62-71-39-34	8
38	OKPAPA Arson	élève	90-70-10-07-	S
39	N'DA Julienne	cultivateur	55-07-85-00	2
40	LOU Marie	bandeuse	-	2



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
52	BOUKO Jermain	payсан	55555	A
53	AGUE Joseph	payсан	97528106	A
54	AFFODDA Kessia	payante	97007654	Ø
55	OLOVI Rodette	élève	-	A
56	BIAOU Emlyte	ménageur	66442708	DA
57	BIAOU Gabrielle	payсан	64435377	A
57	WOROU Lydia	journalière	66837634	Ø
59	OLOU Christine	payante	-	Ø
60	AGANI Delphina	payante	-	Ø
61	GABAKI Alimath	ménageur	-	Ø
62	KEDOUOU Christine	ménageur	42951052	Ø Rev



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
63	BANGBOTCHE Estelle	meinguen	98 28 6872	
64	SEIDOU Salmanaou	Commerçan	95 68 5143	<i>[Signature]</i>
65	CHARBI Emmanuel	payzan	62 06 5185	X
66	AGANI Michelline	payzan		<i>[Signature]</i>
67	ADJIN yue	payzan	69 18 8777	<i>[Signature]</i>
68	OKPARRA philipe	payzan	96 26 2992	<i>[Signature]</i>
69	WOROU Noé	payzan	65 39 6686	<i>[Signature]</i>
70	OKPARRA Nestor	payzan	99 00 6223	<i>[Signature]</i>
71	BIAOU Josias	payzan	61 56 63 79	pt
72	BIAOU Elie	payzan	67 13 4574	<i>[Signature]</i>
73	BIAOU Josue	payzan	96 36 6788	<i>[Signature]</i>



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
95	ADJOFFOBA Esidor	payan	51637712	
96	OLOUKO K Harchoke	Payan	96015837	
97	ADJIN Judite	ménageur	56658032	
98	OLOU Rebeca	ménageur	-	
99	BIAOU Martine	ménageur	53686044	
90	APFOUDA Dorcas	ménageur	-	
91	SIROU Michack	payan	63619008	
92	AGOUNSEYA Justine	ménageur	97438896	
93	IDOMOU Jannie	ménageur	61435312	
94	TCHASI Alber	payan	-	
95	MOUNIROU Sofiatk	ménageur	-	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
96	BIAOU Léa	ménagère	-	
97	BIAOU Mireille	élève	52-64-66-16	
98	OLWI félicienne	ménagère	-	007
99	BIAOU Fabiane	élève	63-06-91-20	
100	AGUE Estelle	élève	-	
101	BIAOU Salem	Élève	65-44-42-76	
102	MEGANDA eliab	cultivateur	90-27-36-62	
103	BIAOU Gaudance	élève	.	
104	OKARRA George	Cultivateur	-	
105	DJIBOU Sylvain	Consultant SAGE-C	64587949	
106	ECHHA Coffi Guil	Consultant SAGE-C	62656279	



Projet d'Electrification Rurale (PERU)



Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zouf et Mimoune (Lot)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Arrondissement : Commune :
Date :

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
107	BLONI Paul	mécanicien	62723864	
108	BIAOUI. Mohamed	payeur	65940511	
109	CHABI Victoire	ménager	97438578	
110	ALAO Idrioussou	payeur	97851538	
111	BAH-CHABI Latifah	ménager	-	
112	ALAO Laïssi	payeur	-	



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 12/08/2024
Début de la séance	: 14h
Fin de la séance	: 15h 45min
Commune	: Yagoua
Arrondissement	: Kaboron
Village/quartier	: Baké
Lieu	: Devant la maison du chef village
Langue de travail	: Nago

Représentants du Consultant :

HOUÏBRAHIDEA Firmin

YAGBANKOU Prémou et YABI Heuse'

RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE
 L'avis a été rendu le 12 août 2024 à 14h et se termine à 15h 45min dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social de l'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono. Au début Mr. REUS OTHON a adressé patrepatant pour l'expérience mannie à la séance sans bravaison a l'issue de la séance et les représentants pour émettre l'avis de la séance et les participants à l'issue du jour comme suit. Présenter le projet, Recueillir les avis, questions, suggestions et les recommandations après avoir répondu aux questions posées. Après sa présentation le consultant à l'issue de la séance aux participants pour leurs différentes questions.

B. QUESTIONS ET DEBATS

ALLAGBE Laimi : Nous vous félicitons d'avoir effectué le déplacement dans notre localité. C'est un très bon projet pour le développement de Boko.

CHINDRO Pamphile : le dédommagement des personnes impactées par le projet va-t-il prendre du temps ?

YAI Rosalie : le projet va-t-il commencer les activités quand ?

Réponse du représentant

Quand il a repris la parole il a remercié les différents intervenants pour leurs doléances et questions. En ce qui concerne les doléances, il a rassuré qu'elles seront fidèlement transmises aux autorités compétentes. Par rapport à la question du dédommagement le document du budget est déjà validé par le gouvernement. En ce qui concerne le démarrage des activités est pour bientôt.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La séance de consultation de ce jour a été bien déroulée à la grande satisfaction des uns et des autres. Les participants ont marqué leur accord et soutiennent le projet qu'ils jugent utile pour le développement de leur localité.

Julien OTEHON

Ont signé :

~~Je~~ 65523632

Représentant des Jeunes

~~Justine~~

MONDA Justine

Représentante des Femmes

~~René~~

René OTCHON

Le chef village

94994894

67609371

~~Monsia~~

MONSIA Magost
Représentant des Aînés





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

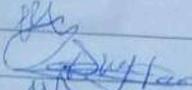
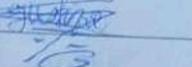
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 2.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: Baako Arrondissement: Kaboua Commune: Savé
Date: 12/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	OPCHON Augustin	Cultivateur	67 597609	
02	KPAKOYA Latifou	Cultivateur	60 86 30 16	
03	AGANI Gariou	Cultivateur	64 02 85 16	
04	ALLAGBE Laïssi	Cultivateur	90 99 54 96	
05	AYELOKOUN Latifou	Cultivateur	97 86 51 08	
06	KPAKOI Gariou	Cultivateur	64 80 55 16	
07	KPAKOI Issaou	Cultivateur	64 29 64 29	
08	CHINRO Pamphile	Revendeur	96 73 40 56	
09	KPAKOI Salam	Cultivateur	43 63 61 14	
10	KPAKOI Ibrahim	Cultivateur	95 92 65 33	
11	ATCHASE Veronique	Revendeuse	97 83 75 69	--

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	ALIMI Saouda	Cultivateur	64 66 79 71	—
13	ASAGOU Laïssi	Pêcheur	56 94 22 55	Kou
14	OSSE Olivier	Mécanicien	58 79 76 34	(S)
15	KPAKOI Loukouman	Chauffeur	95 19 05 67	Souffla
16	ASJAMONSI Romeo	Cultivateur	99 15 56 80	Rommel
17	ABOU ABata	Cultivateur	58 79 70 08	Rou 1
18	AMASSOU Yaya	Chauffeur	58 39 74 96	Su ^{Em}
19	AKANBO Frédéric	Cultivateur	55 15 15 17	Su
20	ILENI Gemes	Cultivateur	97 94 69 73	amb
21	ALLAGBE Honorin	Pompier	60 19 75 30	amb
22	BENON Genevieve	Ménagère	66 49 51 72	v-2
23	ADJERAN Hortance	Ménagère	45 16 80 07	—
24	AKANBO Daniel	Revendeur	94 02 99 02	amb
25	YAI Rosalie	Ménagère	64 85 71 88	Em
26	ASSAI Florence	Ménagère	69 02 33 94	amb
27	KPAKIN Louis	Cultivateur	64 30 44 00	amb

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	YAI Osseni	Cultivateur	9720 87 53	~
29	ATCHADE Elisabeth	Ménagère	67 60 93 71	re
30	YAI Tiamou	Cultivateur	97361527	~
31	MONSIA Marcos	Cultivateur	6113 4514	g
32	KPAKOI Ibrahim	Cultivateur	64 0765 95	
33	OLOTOW Rebeca	Ménagère	6436 92 36	e
34	AKANRO Rosalie	Ménagère	63 24 72 34	to
35	OTCHON Rachelle	Ménagère	64 56 22 84	ps
36	BABIO Aminath	Ménagère	55 76 84 09	lls
37	YESSOUFOW Djibril	Gueuxseur	54 93 41 07	
38	KPAKOI Moulkath	Ménagère	94 05 82 48	
39	MONSA Justine	Revendeuse	97 52 86 73	
40	ABIOLA Sidikaton	Ménagère	55 76 84 34	
41	ADJAMONSI Colette	Ménagère	47 67 44 72	
42	OTCHON Tyerie Julien	Etudiant	65 52 36 32	so
43	ABATA Germaine	Ménagère	55 49 98 91	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 1...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	17/02/2023
Début de la séance	:	17h
Fin de la séance	:	18h30
Commune	:	Savi
Arrondissement	:	Sakin
Village/quartier	:	Baniabé
Lieu	:	EPP Baniabé
Langue de travail	:	Fon et Shabalé

Représentants du Consultant : Dr AGBANOUB Théry
Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

..... L'an deux mil-vingt-trois et le vendredi dix-sept février s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot). Au début de la séance, le chef du village (C.V) a salué la population et souhaité la bienvenue à l'équipe du consultant, à qui il pose la parole pour son exposé.

..... Lorsqu'il prend la parole, le consultant a remercié les autorités et la population pour le déplacement. Il a dévoilé l'objet de sa mission qui est :

..... Présenter le projet à la population.....

..... Recueillir les avis et recommandations des participants. Le consultant a présenté les activités du projet et a précisé que sa mission est de collecter les données et information pour permettre d'analyser les impacts socio-environnementaux du projet afin d'émettre les mesures d'atténuation et d'optimisation.

5. QUESTIONS ET DEBATS

ADJYIDO Pascal: Bienvenue à vous. Merci beaucoup. On attendait ce projet, il y a longtemps. Est-ce que l'électrification sera réalité un jour?

TAMADAHO Elie: Je remercie infiniment le président de la République. Bénédiction et prière ^{sur} à tous. On a trop besoin de l'énergie. Nos panneaux solaires tombent en panne. Coût de l'abonnement?

TACHIN Eugène (C.V.): Merci beaucoup. Est-ce que notre village qui paye la consommation des lampes à laire? Combien coûtera un dédommagement pour les pertes d'arbre?

KINDJI André: Merci beaucoup! ^{Avant} votre venue, on a vu les géomètres. Cela veut dire que les choses évoluent. Notre village doit se développer.

ZOMAYITDHOUE Sarahine: Merci à tous vos présents. On a besoin de l'eau. Nous en souffrons énormément.

ABBOHOUÉ Suzanne: Merci beaucoup à vous. ~~de~~ ^{de} jamais. Nous sentons vraiment les choses venir de ~~de~~ ^{de} jamais. Mais l'eau nous manque cruellement. La zone est vandalisée depuis 2 mois et en souffre.

Reprise du consultant

Le consultant a repris la parole, il a remercié les intervenants pour la qualité de leur intervention. Il les a rassuré que toutes les doléances qu'ils ont formulées ont été bien notées et seront fidèlement versées dans le rapport.

Concernant les questions de sur la compensation des pertes d'arbres, il a indiqué au public ~~que~~ que c'est le commanditaire qui a exigé de lui faire le bilan des arbres qui seront affectés. A cet effet, une démarche sera menée à l'encontre des propriétaires de ces arbres au moment ~~où~~ ^{opportun} ~~est~~ ^{est} il conduit. Sans cette même lance, il a rappelé que c'est un projet auquel le Gouvernement le bailleur tiennent beaucoup. Ils sont même pressés de le concrétiser.

En ce qui concerne le coût de l'abonnement, le consultant a informé l'audience que des dispositions seront prises pour qu'un prix promotionnel soit appliqué afin de permettre à un grand nombre de ménages d'être ^{reçus} au réseau.

Synthese et recommandations
La consultation publique de ce jour s'est bien
déroulée à la satisfaction des participants. La
consultation a été l'occasion pour la population
de poser des questions auxquelles le consultant
a répondu.

A l'issue de cette rencontre, les recommandations
ci-après ont été formulées:

- Appliquer un coût promotionnel d'abonnement.
- Doter le village de ^{la} d'un système d'adduction
d'eau courante.

[Signature]

AGBOHOUESuzanne
(Représentante des femmes)

YABI
YABI Henri
(consultant)



[Signature]
JAMADAHO Elie
(Représentant des aînés)

AMAHOWE Pacome
(Représentant des jeunes)

[Signature]
AGBANOUS Thierry
(consultant)



MINISTRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 2)



LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Banigbe Arrondissement : Sabon Commune : Sakrebbo
Date : 17/02/2023

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ADJIVIDD Pascal	Cultivateur	97221423	
02	HEKPAZO Pierre	Cultivateur	-	
03	ADJIVIDD Abel	Mécanicien	95205640	
04	HOUNNONKINDJI Mathurin	Cultivateur	94808621	
05	ALAMAGNI René	Cultivateur	59226792	
06	DLOU Hilaire	Vulgarisateur	64304022	
07	AGBAKA Patrice	Cultivateur	95695695	

	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
08	ZOMAITDHOUE Faustin	Cultivateur		
09	ADJIVIDO Honoré	Cultivateur	-	
10	TAMADAO Elie	Cultivateur	52 07 87 83	
11	GOGAN Banabé	Cultivateur	64 80 84 27	
12	ADJIVIDO Etienne	Chauffeur	95 52 53 77	
13	ADJIVIDO Celestin	Chauffeur	62 85 86 08	
14	KINDJI André	Cultivateur	95 66 30 82	
15	ADJIVIDO Appolinaire	Cultivateur	67 16 44 43	
16	AMAHOWE Pacôme	Cultivateur	50 33 33 42	
17	EGBAKOTAN Mathias	Cultivateur	91 35 42 52	
18	TACHIN Eugène	Cultivateur	95 07 52 41	

	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	GNIMANSOU Bienvenue	cultivateur	65105402	
20	ADJIVODO Cyprien	chauffeur	97461531	
21	KINDJI Christian	cultivateur	64860504	
22	YEKETE Mesmin	cultivateur	58602652	
23	WOKOU Albert	cultivateur	66058790	
24	ADJIVODO Remi	cultivateur	64184800	
25	AGBONHOU Moise	cultivateur	-	
26	HANGNILO Charles	cultivateur	95375309	
27	ADJIVODO Ledemé	cultivateur	96837770	
28	SONON Joseph	cultivateur	82567756	
29	SETONNDJI Augustin	cultivateur		

	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	ASAHOU Rebeca	cultivatrice	67471910	
31	DJOGBANNAN Agathe	cultivatrice	54431625	
32	AIBABA Romaine	cultivatrice	63104025	
33	KINDJINON Pierrette	cultivatrice	-	
34	ADJIVODO Nicodème	cultivateur	59979087	
35	AHOSSOU BOKO Celine	commerçante	61698828	
36	AIZANNON Blaise	cultivateur	94083954	
37	ESPAKOTAN Martin	cultivateur	90278891	
38	ADJAHOSI Christine	commerçante	-	
39	AGBAKOTAN Benjamin	cultivateur	91244055	
40	AVOU Célestin	cultivateur	95894201	
41	YABI Hénse	consultant	96563138	

	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
42	AGBANDSI Denise	Ménagère	52 887466	
43	TONOU Chatherine	Ménagère 90395472	30 395472	
44	HEGBAZO Sylvie	Ménagère	/	
45	WOKOU Jeanne	Ménagère	/	
46	SOSSOUYI Estelle	Ménagère	/	
47	ADAGBE Sabine	Ménagère	/	
48	GNANVO Yacynth	Cultivateur	57653158	
49	KANWU ESKIL	Cultivateur	91335462	Is
50	KINHOUETO Gisèle	Ménagère	/	
51	BINDEKON Pascaline	Ménagère	/	
52	AGBOHOUÉ Suzanne	Ménagère	62389505	
53	BALOGOUN Ayeko Romdo	Consultant	96571553	Signature
54	AGBANSON Thierry	Consultant	96003217	Signature



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	12/08/2024
Début de la séance	:	13h54'
Fin de la séance	:	15h03'
Commune	:	Quasse
Arrondissement	:	Challa-Ogou
Village/quartier	:	Botto-Houégbo
Lieu	:	Chez le chef Village
Langue de travail	:	Français, Nagot et Fonbe

Représentants du Consultant : AYESO Fadaoumi

Mr AGBAROU Thierry; Mr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

J'an deux mil vingt quatre et le lundi douze août s'est déroulée une séance de consultation publique à la place du Veranda de la maison du chef Village (V) dans le cadre de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 2). A l'entame de cette séance, le chef du Village a remercié le consultant pour le travail et le valeur sa population. Ensuite, il a donné la parole au consultant pour la présentation de l'objet de la rencontre et se présente comme suit.

- présenter le projet à la population.
- Recueillir les avis et recommandations des participants - le consultant après avoir détaillé les activités du projet a dit qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- TOSSOU Comlan, je vous remercie et je remercie le gouvernement pour ce projet. Nous souhaitons que cela soit nos sœurs qui vont travailler pour que demain ils ne disent pas que le travail n'est pas bien fait.

La création d'emplois et les bienfaits du projet.

- AFFO Florent, merci à vous, je voulais dire les mêmes choses que TOSSOU Comlan.

- MAKPODE Justin, je remercie patrice Talon en mon propre nom et au nom du village.

Que les ouvriers de l'entreprise aient de chercher les femmes d'aujourd'hui et que elles se contentent de leur travail.

- HOUINDE Jules, les gens ont déjà tout parlé maintenant.

Quelle est la disposition de l'Etat avant le démarrage?

Quelque soit le montant, qu'il donne au PAP avant le démarrage.

- HINDE Sedemi, nous sommes content de votre arrivée - par la grâce de Dieu ce projet va se faire très bien. Les femmes sont prêtes pour accompagner le projet et fait nous mettre également dans les travaux.

Reponse du Consultant
Le Consultant après avoir reçu la parole, a mentionné que l'Etat prendra la disposition nécessaire avant le démarrage et les remercie que tout est noté.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction de tout le monde, les quelques recommandations ont été formulées:

- Recruter la main d'œuvres locales;
- Il faut payer le PAP avant le démarrage
- Eviter de chercher les femmes d'ailleurs lors des activités.

Représentant des sages


MANIJSSE Edouard

Ont signé :

Représentantes des femmes
AKAKPO
Elise

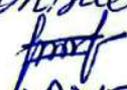



MAKPODE Kokou Clément

Représentant des jeunes

EKEMON
Valérie

Représentant du consultant


Fadoumi AYEJJO



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 2...)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: Botti-Houegbo Arrondissement: Challa-ogoi Commune: Ouasse
Date: 12/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	AYESSO Facourni	consultant	96 31 78 96	
02	MAKPOBE U. Elément	Civ. Botti-Houegbo	97854886	
03	EKEMON Emile	Conseiller	97013579	
04	MAKPODE Justin	conseiller	96 60 14 64	
05	HOUINDO Jules	conseiller	97362295	
06	CHALLA D. Basile	Relais communautaire	96 23 43 49	
07	EKEMON Alphonse	Militaire retraite	96-18-16-06	
08	KOUCHORO Edouard	Cultivateur	97-36-31-11	
09	TOSSOU Comlan	Cultivateur	96 16 29 19	
10	MANINDJI Edouard	Militaire en retraite	97-36 29 57	
11	EKEMON Léandre	Cultivateur	—	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	EKEMON Valerie	Cultivateur	97-36-24 98	
29	AKPO Rosaline	Ménagère	51-95-40-78	
30	CHALLA Eric	Cultivateur	90-04-63-59	
31	HOUINDO Sedami	Ménagère	59-47-35-96	
32	HOUINDO Geberin	Cultivateur	59-20 70 74	
33	AHOUANJITHOUÉ Monique	Chauffeur Ménagère	52-27-48-92	
34	MAKPODE Pierre	Relais Communautaire	91-08-95-85	
35	AKAKPO Alain	Cultivateur	96-61-63-10	
36	HOUINDO Ida	Relais Communautaire	59-22-09 60	
37	AKAKPO Edwige	Ménagère	41-40-64-28	
38	DAGBESSE Victorine	Ménagère	52-27-47-71	
39	EKEMON Chabert	Chauffeur	62-12-29 23	
40	AKAKPO Rosine	Ménagère	67-50-93-65	
41	EKEMON Marcos	Cultivateur	95-46-21-18	
42	AKAKPO Alain	Etudiant	66-32-49-71	
43	MAKPODE Henri	Cultivateur	69-80 77 76	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18/07/2024
Début de la séance	:	10h 53'
Fin de la séance	:	12h 55'
Commune	:	Savalou
Arrondissement	:	Savalou-aga
Village/quartier	:	DAGA-DOHO
Lieu	:	Cans du chef du village Daga-doho
Langue de travail	:	mahigbé, français, fongbe

Représentants du Consultant : ALAPINI S. Rolande

Dr AGBANOU Thiery et Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 18 juillet 2024, le jeudi dix-huit juillet 2024, a été tenue une rencontre de consultation publique dans le cadre du projet d'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités des départements des Collines, Zou et Mono (LOT 2). Au début de la séance, le chef du village a fait l'ouverture en remerciant sa population pour leur disponibilité et en souhaitant la bienvenue à la consultante. Il l'a invitée ensuite à présenter l'objet de cette rencontre. Elle le fait et ce qui suit :

- Présenter le projet à la population.
- Recueillir les recommandations et les préoccupations.
- Après avoir informé la population des détails du projet, elle annonce qu'elle est chargée de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur le milieu concerné et formuler des mesures pour atténuer.

B. QUESTIONS ET DEBATS

KPOHOUTO Guy: Je salue tout le monde ici présent et je remercie le gouvernement et la SBBE pour ce projet magnifique, électrifié et très nécessaire pour notre village.

MESSI Bernard: C'est un bon projet on est très pressé de voir ça.

MANFON Elisabeth: Je suis très heureuse et très contente de l'arrivée du courant dans notre village. Chacun pourra avoir son compteur et là je pourrai créer une buvette et gagner plus d'argent. Le courant est vraiment un besoin indispensable pour nous dans ce village. Besoin nécessaire je veux dire.

SOVIDE COSSI - Je ne peux que remercier le gouvernement pour son travail. On est très content mais il faut que ça vienne à temps surtout pour la sécurité des enfants et des apprenants.

Reponse de la consultante

Lorsqu'elle reprend la parole, elle remercie ceux qui ont pris la parole. Elle leur a rassuré que tout est déjà écrit et sera fidèlement rapporté.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La séance a pris fin avec la satisfaction des participants. Elles ont manifesté leur joie par des applaudissements à la fin de la séance.

- Comme recommandation, ils demandent que :
 - Demander les travaux à temps
 - Inclure les jeunes ruraux locaux dans la réalisation des travaux.

chef du village daaga dabo Ont signé :

MEDEHOU Séraphine



Représentante des femmes

MEDEHOU Emmanuella

Représentant des jeunes

BORIS D. DAZOGBO

Représentant des Sages

MABO D. DAZOGBO Makponfa

Représentant du consultant

ALAPINI S. Rolande



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

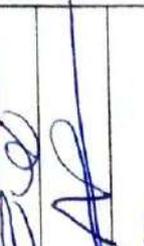
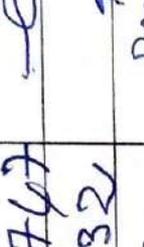
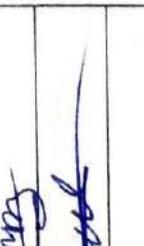
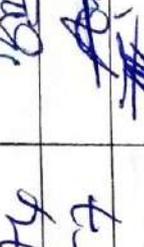
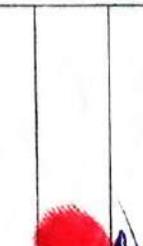
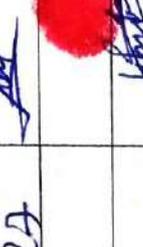
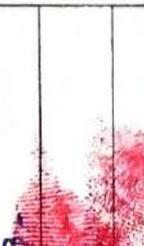
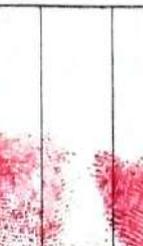
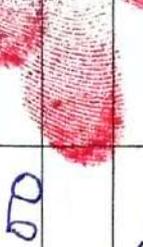
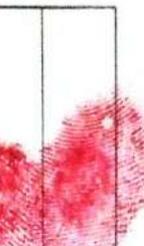
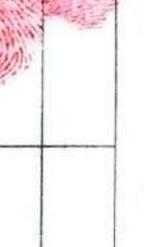
Centre d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot

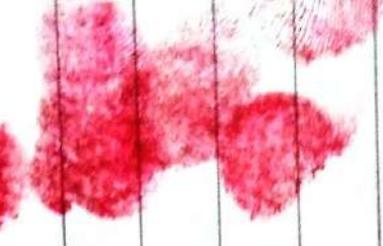
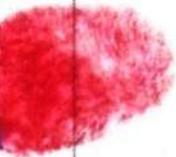
LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : DAGA DOHO
Date : 18/07/2024
Arrondissement : Savalalu, aga
Commune : SAVALOU

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	MEHEHOU Jérémie	CV/Agadobho	97046337	
02	DAZOGBO D. Boris	secrétaire SV4F	67113337	
03	AKODAN Amidou	Producteur	53113652	
04	GANDIGBE Immaculé	Agent SONEB	67272914	
05	LOÏTCHA Augustin	Producteur	97620997	
06	MEHEHOU Léon	Producteur	94395681	
07	HOUNSI Leontine	Transformateur		
08	AYADJI Laurence	Producteur	57973181	
09	BOCO Carole	Revendeuse	58251851	
10	ELOW A.D. Juba	chauffeur	91832134	
11	ALLOWANDU Samson	Relai Communautaire	66149245	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	BIADU Joël	Pasteur	97354516	
13	HOUKO François	Producteur	55015708	
14	KADAI Pierre	Revendeur	63867643	
15	ADISSO Minhodo	Revendeuse	—	+
16	KPOHOUTO GUY	Cultivateur	57987555	
17	MADDE Tamégnon	Cultivateur	45107856	
18	MADDE DAZOGBO Makponfa	Cultivateur	60498378	OMA
19	MESSI Bernard	Cultivateur	95809992	
20	DAZOGBO Claricéte	Agriculteur	67637062	
21	DAZOGBO Benjamin	Cultivateur	96074420	Quay
22	GBAGUIDI Eric	Cultivateur	64661243	
23	GBAGUIDI Hector Charles	chef de la Tradition	97464535	Fo VF
24	ELOWA Jean	Maçon	95529612	E
25	ELOWA Elie	Cultivateur	57986865	CF
26	ELOWA Solange	Ménagère	42187528	AV
27	HOUNAJSREBO Aïen-donné	Producteur	41283398	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	ZAKARI Souman	Cultivateur	/	
29	ADAMOU Amourator	Ménagère	/	
30	ANANGO Elise	Transformatrice	47843747	
31	MAFON Elisabethe	Transformatrice	67015232	
32	MEBEKOU Emmanuella	Revendeuse	64671374	
33	ALOWANOU B. Patricia	Sante (agent)	65014557	
34	ATCHA Bruce	Revendeur	97728624	
35	BETHELEBIA Thérèse	Ménagère	/	
36	SOLVÉ Cossi	Cultivateur	65284001	
37	MESSI A. Samson	Cultivateur	41217072	
38	MAZOURO Yveltes	Ménagère	60688300	
39	AYONNISEE Bienvenu	Elève	/	
40	DONHISSOU Hostenens	Revendeuse	95419384	
41	MAZOURO Gratien	Vétérinaire	97456761	
42	GBAGUIDI Aiane	Revendeuse	/	
43	MESSI Germain	Mécanicien	/	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	GBAGUIDI Juste Bruno	Revendeur	67875038	
45	DAROCRO Madelaine	Transformateur	52790025	
46	AMOUSOU Justa	Transformateur	64660243	
47	HOUERANOU Julienne	Transformateur	69203777	
48	ADJANAO Madelaine	Revendeur	—	
49	AKIGNON Véronique	Transformateur	—	
50	HOUNSA Florence	Transformateur	64140167	
51	OSA Zenab	Revendeuse	—	
52	MESSI Geoffroid	Cultivateur	—	
53	LOÏTCHIA Cildas	Cultivateur	41617062	
54	DJOKO José	Elève	42366777	
55	BLOWA Elias	Elève	—	
56	AGONKOU Leon	Cultivateur	63714736	
57	DJOKO Justice	Elève	69282916	
58	MEDETOU Gilbert	Pépiniériste	56139679	
59	VOROUNOU Philomène	Revendeuse	94908170	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 2...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 22/02/2024
Début de la séance	: 11h35'
Fin de la séance	: 12h55'
Commune	: SAVALOU
Arrondissement	: TCHETTI
Village/quartier	: DJABIGON
Lieu	: EPP (Ecole Primaire Publique) Djabigon
Langue de travail	: Français et Idatcha

Représentants du Consultant : DJIBOU Sylvain
ECHHA C. Gaël

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt quatre et le jeudi vingt deux février s'est tenue une séance de consultation publique dans le village Djabigon. Cette séance est organisée dans le cadre de la mission de réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'électrification rurale au Bénin.

À l'ouverture de la séance, le chef du village Monsieur Djo don AGBE a adressé ses mots de reconnaissance à l'endroit des participants et de l'équipe de consultants pour leur forte mobilisation. C'est ainsi que la parole a été accordée à Monsieur Gaël ECHHA pour :

- présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES ;
- recueillir les préoccupations des participants ;
- répondre aux questions posées.

La suite de la séance a été consacrée aux questions et débats.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- ASSOGBA Yaovi : Nous vous remercions pour le déplacement. Je veux savoir si c'est l'Etat ou une ONE qui est le promoteur du projet !
- HOUTCHENI Abel : Est-ce que vous avez déjà les noms des propriétaires ? Et comment pensez-vous gérer leur cas ?
- DAGNIKOU Alexis : Quelles sont les modalités d'abonnement au réseau électrique qui sera construit ?
- CHABI Ezékiel : J'aimerais savoir si c'est seulement les principaux que vous avez retenus. Est-ce que se sont les panneaux solaires que vous voulez installer ou bien c'est l'énergie de la SBEE ? Est-ce qu'on aura une nouvelle ligne qui va quitter Tchetti ou extension de la ligne existante ?
- KOTCHOPA Kiki : Est-ce qu'on aura un autre transformateur électrique ou bien c'est le même qu'on va utiliser avec Tchetti ?
- ADOUKONOU Miréille : Merci beaucoup pour le travail que vous effectuez. Veuillez nous aider à avoir l'eau potable, un marché. Veuillez aussi à l'extension du réseau vers les autres hameaux du village que sont : N'KOKOGAN, N'ABENOU DO, GBEHOUNGON, AKATADJI.

Réponses aux questions

Le consultant a pris la parole pour remercier les participants pour leurs interventions de qualité. Il a fait comprendre que c'est l'Etat qui est le promoteur

du projet. Tous les noms et prénoms des propriétaires des biens notamment des arbres à valeur économique sont identifiés et connus. Ces propriétaires seront dédommagés et indemnisés.

Ce ne sont pas les panneaux solaires qui seront installés. C'est plutôt l'énergie électrique de la SBEE.

Que ça soit une nouvelle ligne ou raccordement, les dispositions seront bien prises pour que tous les bornes concernés soient alimentés.

Les modalités d'abonnement seront définies et partagées avec la population pour leur faciliter l'abonnement.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

La consultation publique de ce jour s'est déroulée dans de bonne ambiance. Elle a été une occasion pour tous les participants de comprendre davantage le projet et les objectifs de la mission d'EIES. Ils ont posé des questions et exprimé des doléances.

Il faut noter que la consultation publique est caractérisée par des échanges très enrichissants avec une satisfaction totale des participants.

La séance a été achevée par des doléances et recommandations.

Les doléances et recommandations se présentent comme suit :

- dédommager et indemniser les propriétaires de arbres à valeur économique ;
- installer des transformateurs puissants et autonomes, capables de supporter les charges en énergie électrique de tous les hameaux du village ;
- apporter de l'eau potable à la population ;
- installer un marché dans le village ;
- étendre le réseau vers les hameaux du village tels que N'Kokozan, N'Gbenoude, Gbehoungon, Akatadji ;
- aménager les pôles des lignes électriques reliant les différents hameaux.

Représentante des Femmes

ADOUKONOU Mélanie



Représentant des Sages

KATAKENON Justin

Représentant des Jeunes

KOTCHENIN
Alexandre
Moïse

AGBE Djodou
AGBE DJODON
Consultant

Sylvain DJIBOU



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 21)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Djabigou Arrondissement : Tikatti Commune : Savalou

Date : 22/02/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	KATAKEMIN Justin	Conseiller	64-47-85-42 91-64-47-66	Justif.
02	Katakemin Ambroise	Cultivateur		03
03	Katakemin Albert	Cultivateur	56-89-59-70	04
04	Groun Damassé	Cultivateur		05
05	Groun Médard	Cultivateur	41-61-50-35	06
06	Damassé Pamphil	Cultivateur		07
07	Groun Damién	Cultivateur	43-84-38-91	08

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	AGBE Djedon	CV Djaligon	40786000	Agbe
02	DABEGNIKOU Alois	Conseiller	96692982	AD
03	KOTCHENIN Alexandre Moïse	Cultivateur	40137385	J. Kouf
04	ASSOGBA Yaouri	Cultivateur	62296595	J. Kouf
05	KRANKPAN Emile	Cultivateur	59705566	J. Kouf
06	AKPOTAHAN Felix	Cultivateur	43643775	Agbe
07	AKPOTAHAN Yacoubou	^{CP} Cultivateur	57061090	+
08	KOTCHENIN Abel	Cultivateur	61855845	AD
09	KOTCHENIN Laurent	Cultivateur	62982097	J. Kouf
10	KEHOUNGBO Tchigon	Cultivateur	/	Agbe
11	KINI Aimé	Revendeur	95229478	J. Kouf

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	KINI Cyprien	Cultivateur	96 85 28 82	---
13	COSSI Kampan	Cultivateur	-	4
13	KATAKENON Constantin	Monsieur	94 26 26 85	Joy
14	YEHOUENOU Landry	Cultivateur	41 67 71 79	Joy
15	TOUJI Cossi	Cultivateur	44 62 02 72	
16	KATAKENON Modeste	Cultivateur	41 12 74 22	---
17	MEHEVEKE Christine	Ménagère	-	
18	KATAKENON Julien	Cultivateur	-	
19	KOYOLOU Mathieu	Cultivateur	-	
20	YEHOUENOU Marion	Agriculteur	96 78 67 87	---
21	KATAKENON B. Fidèle	Agriculteur	66 83 14 11	Katta

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
22	Katakénon Elise.	Ménagère. Magasin	90.37.27.05.	#
23	OSAH Romalan.	Cultivateur	43.35.25.05.	OSAH
24	Ayoma Michel.	Cultivateur	69.37.20.95.	OSAH
25	TCHABI EZÉMIÉL.	Cultivateur.	36.21.52.75	OSAH
26	TCHABI Rosine.	Ménagère	—	OSAH
27	Katakénon Confratte.	Ménagère.	—	@
28	Adoukouon Melanie.	Ménagère	54.21.15.75	OSAH
29	Koélou Léonine.	Ménagère	—	OSAH
30	Ijakigata Josephine.	Ménagère	—	OSAH
31	DJIBOU Sylvain	Consultant	66587949	OSAH
32	ECHIIHA Gaël	Consultant	62 656270	OSAH

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
33	TCHARI KOFFI	Cultivateur	433 52506	x
34	ADJO Tougé	Cultivateur	/	+
35	KINJEFFO Makandjou	manager	/	+
36	KOTCHOKPA KEMÉ	manager	/	+
37	BOUKO Elisabeth	manager	/	3
38	MAMADOU Alimanta	manager	/	0
39	TCHACON Diandonné	Conseiller Ag	96226896	3
40	ABOUBAKAR Issa	Conseiller Ag	67537145	3
41	KPANKPAN Hirenne	manager	/	•
42	KITCHE Hemyette	manager	/	un
43	AKPOTAMAN Rachelle	manager	/	+



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 2.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	16/02/2023
Début de la séance	:	9h
Fin de la séance	:	10h50
Commune	:	Savalou
Arrondissement	:	Savalou - Aga
Village/quartier	:	Djime
Lieu	:	Salle de réunion
Langue de travail	:	Fon, Mahi

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thiery
Dr YABI Kewe

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mille vingt-trois et le jeudi seize février 2023, a été tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des collines Zou, Mono (lot 2).

À l'ouverture de la rencontre, le chef de l'arrondissement a salué la population qu'il a remercié pour son déplacement et souhaité la bienvenue à l'équipe du consultant, à qui il passe la parole pour son exposé.

Lorsqu'il prend la parole, le consultant a remercié les autorités et la population pour le déplacement. Il a ensuite détaillé l'objet de sa mission qui est :

- Présenter le projet à la population.
 - Recueillir les avis et recommandations des participants.
- Le consultant a présenté les activités du projet et a précisé que sa mission est de collecter les données et l'information pour permettre d'analyser les impacts socio-environnementaux du projet afin d'émettre les mesures d'atténuation et d'optimisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

GBAGUIDI Rodrigue: Je remercie tout le monde ici présent. Nous n'avons jamais vu une telle chose. On est content et s'engage à accompagner ce noble et beau projet!

GNAGNON Adissouin: Bienvenue à vous. Merci beaucoup pour le déplacement et la démarche. C'est à 14 ans que je suis venu ici et je m'en ai jamais vu. Je suis très content.

DOKONIALAI Marcelle: Je remercie tout le monde ici présent. Je suis gérante de boutiques et j'écoule de bisaya à des gens de Savalou. Parfois, ça se déglace mais maintenant, ça serait toujours frappe.

TANGALI Pauline: Merci beaucoup à tout le monde. Nous sommes dans l'obscurité. C'est une très bonne chose que vous voulez faire aménager nous, également notre route, l'eau aussi.

DOSSA Nestor: Merci beaucoup au consultant que ce qui a été dit soit fait et nous jeunes allons vous accompagner.

Reponse du consultant:

Lorsque le consultant a repris la parole il a remercié les intervenants pour la qualité de leur interventions. Il les a rassuré que toutes les doléances qu'ils ont exprimées ont été bien notées et seront fidèlement versées dans le rapport.

Synthèse et recommandations

La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée à la satisfaction des participants. Le consultant a décrit les activités du projet et la population a profité pour poser des questions. Le consultant a répondu aux questions.

À l'issue de cette rencontre, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Doter le village d'un système d'adduction d'eau.
- Aménager la route donnant accès au village.



~~Gragu~~
Gragu T. GBAGUIDI

Ont signé :

~~YABI~~
YABI Honoré
(Consultant)



GNAGNON Alissahin
(Représentant des aînés)


DOKODIWALAI Marcelle
(Représentante des femmes)

~~AGABANOU~~
AGABANOU Thierry
(Consultant)

~~GBAGUIDI~~
GBAGUIDI Romarie
(Représentante des jeunes)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)



Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zone Mono
(Lot 2)

LISTE PRÉSENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date: 16/01/2023
Arrondissement: Savalou Aga Commune: Savalou

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	GBAGUIDI Romaric	chauffeur	65 67 59 50	GA
02	GBAGUIDI Dégroffo	cultivateur	—	⊖
03	GBAGUIDI Dieu donné	cultivateur	65 02 01 66	Dang
04	GNANGNON Antoine	cultivateur	—	+
05	GNANGNON Issa	guérisseur traditionnel	96 10 83 05	⊖
06	GBAGUIDI Adolphe	cultivateur	95 22 32 67	⊖
07	GBAGUIDI Eric	scienc	—	⊖

Profession	Contacts	Emargement
cultivateur	—	⊖
agriculteur	66 49 87 19	Guiss
revendeur	97 29 20 49	Jeanf
cultivateur	58 95 33 02	Suzanne
cultivateur	53 74 64 59	⊖
cultivateur	68 86 15 55	⊖
agriculteur	94 59 30 03	⊖
agriculteur	—	⊖
revendeuse	60 93 70 98	Suz
agriculteur	—	⊖
subvenir	94 30 26 18	⊖



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 20/07/2024
Début de la séance	: 8h 48'
Fin de la séance	: 10h 18'
Commune	: SAVALOU
Arrondissement	:
Village/quartier	: DOISSA-SOKPA
Lieu	: PLACE PUBLIC "BATTO TIN SA"
Langue de travail	: français, fongbé, matigbé

Représentants du Consultant : ALAPINI So Bolande

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 20 juillet 2024, à l'occasion d'une rencontre de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 2). Pour commencer la séance, le chef village a salué et remercié tout le monde. Il invite la consultante à présenter l'objet de la rencontre ce qui fait faire:

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis, préoccupations et les recommandations
- Après avoir détaillé les activités du projet, la consultante explique qu'elle est chargée de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et sur le milieu humain et trouver des solutions pour y remédier.

B. QUESTIONS ET DEBATS

DISPONOU Constant: Je remercie le gouvernement, je remercie tout le monde. Mais je suis très content de ce projet.

On vit dans l'obscurité il y a très longtemps si le courant vient beaucoup de chose vont changer surtout la situation de certains travailleurs artisans et les enfants qui vont à l'école.

SESSI Béatrice: Je remercie le gouvernement c'est un bon projet. Notre joie est immense particulièrement la mienne. Je vais pouvoir vendre mes jus de bissap et autre comme je l'ai toujours souhaité car c'est pas possible d'utiliser le compte de quelqu'un d'autre pour faire ce genre d'activité.

AIDO Bernard: On est très content car la lumière est une très bonne chose pour nous tous ici. Non souhait et prière et q les travaux prennent vite.

Reponse de la consultante
Lorsqu'elle a repris la parole, elle a remercié tout les intervenants pour leur intervention de qualité, elle les a ensuite rassuré que les dits ont été notés et seront ainsi rapportés

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La séance a été bien organisée
les participants ont été très enthousiasmés par
le projet et ont été très participatifs.
Des recommandations ont été formulées
- Installer plus de lampadaires
- Commencer les travaux le plutôt possible

chef village de Doïssa - soïppa Ont signé :

Djitrinou



DJITRINOU Bruno

Représentante des femmes

SESSI Béatrice

Représentant des jeunes

Joël

LOUBBEGNON Joël

Représentant des sages

Henni

Djitrinou Henni

Représentant du consultant

Rolande

ALAPINI S. Rolande



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : DOÏSSA SOKPA Arrondissement : Commune : SAVALOU
 Date : 20/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	DOÏTRINOU Bruno	CV	96014868	<i>[Signature]</i>
02	LOUGBEGNON Joël	Particulier	51-2012 99	<i>[Signature]</i>
03	DSIBONOU Constant	Tourneur	61-63-78-72	<i>[Signature]</i>
04	DEGBOKIN Samuel	Cultivateur	91-89-74-64	<i>[Signature]</i>
05	AHOSSI Sylvain	Cultivateur	51-69-69-14	<i>[Signature]</i>
06	DOÏTRINOU Innocent	Cultivateur	67-74-17-14	<i>[Signature]</i>
07	Baïmey Laurent	Cultivateur	66-15-10-85	<i>[Signature]</i>
08	KOUNAKOUN Médékpo	Cultivateur	51-61-03-47	<i>[Signature]</i>
09	HOUNGBOSSOU Elisabeth	Cultivateur		<i>[Signature]</i>
10	HOUNTANGNI Nestor	Cultivateur	67-27-32-04	<i>[Signature]</i>
11	DOÏTRINOU Hennie	Cultivateur	61-16-82-74	<i>[Signature]</i>

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	DOEVI Thierry	-	96-07-78-45	Sept
13	KOUNAKOUN AKPOVI Victorin	Comptable	66-50-00-26	Sept
14	TOFFONWE Dansi	Cultivateur	-	Sept
15	TOFFONWE Toundemin	Cultivateur	52-16-69-23	Sept
16	Baiméy Abalo Joseph	Cultivateur	69-21-61-76	Sept
17	DAVO IYPS	Cultivateur	-	Sept
18	AKPOVI Celestin	Cultivateur	90 70 61 41	Sept
19	Baiméy Cocou philbert	Cultivateur	-	Sept
20	AGONDO Co Sylvain	Cultivateur	96-10-21-39	Sept
21	TCHOKPONHOU Agonléde	Cultivateur	96-28-09-48	Sept
22	KOUNASSOU JuLienne	Cultivateur	62-85-20-19	Sept
23	TOMASSA Dansi	Cultivatrice	51-20-32-89	Sept
24	HOUNWADO Clément	Cultivatrice	91 66 94 37	Sept
25	MACHONAN Firmin	Marçon	43-42-12-03	Sept
26	EVEGNI Ambroise	Etudiant	61-19-29-35	Sept
27	ADINONOU Joseph	-	61-13-21-31	Sept

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	AKGBEJI Thiery	cultivateur	91 83 24 76	X
29	DJEBOU Emmanuel	Ménagère	97-00-15-38	ok
30	SOSSA Adivignon	Cultivateur	-	X
31	TOMASSA Maïse	cultivateur	-	X
32	HOUNDETE Hecton	cultivateur	95 44 37-28	Hounde
33	HOUNWADO Lehami	cultivatrice	52-07-95-25	X
34	HOUNWADO Dansi	cultivateur	69-53-40-16	X
35	DOSSA Constant	cultivateur	-	X
36	AMANTONWE Pierre	cultivateur	69-43-95-16	X
37	AHODJOMON Agonhamede'	cultivateur	66-09-18-62	X
38	TCHOKPONHOU Catherine	cultivateur	-	X
39	Baimey René'	cultivateur	62-98-65-12	X
40	SESSI Béatrice	cultivatrice	-	X
41	AMANTONWE Federico	chauffeur	56-30-28-24	X
42	Aïdo Yvette	cultivatrice	-	X
43	AMANTONWE Gustave	cultivateur	69-26-01-16	X

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	TCHOKPONHUE D. Justin	Enseignant	62-29-63-84	
45	DEGBOKIN Guenel	Chauffeur	61 33 60 76	
46	Bainey Sébastien	cultivateur	-	
47	DITIBINOU Agondjewe	cultivateur	62-72-21-32	
48	Madohonoran Françoise	Ménagère	97-74-85-76	
49	DOSSA Alfred	Cultivateur	69-87-4415	
50	AïDO Tossou Bernard	Cultivateur	67 31 69 72	
51	EVEGNI Paul	Cultivateur	66-00-70-96	
52	AïDO Fernand	Soudier	61-91-46-49	
53	SEDDI Dansi	Cultivateur	-	
54	EVEGNI Thomas	Chauffeur	51-09-85-14	
55	KPONMEGBE Rodolphe	Cultivateur	61 19 62 23	



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 2..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	03/08/2024
Début de la séance	:	17h 00 min
Fin de la séance	:	18h 15 min
Commune	:	Glazouie
Arrondissement	:	Thudo
Village/quartier	:	Dokoundji
Lieu	:	Devant la maison du chef village
Langue de travail	:	Fon

Représentants du Consultant : HOUMBALIDEA Firmin
DR AGBANOU Thiény et YABI Hevé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le trois Août s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'Impact Environnemental et Social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et du Mono. Au début Mr César ZINSOU le chef village a salué les participants et leurs a remercié pour leur déplacement sans transition le représentant du consultant a rapidement présenté l'objectif de la séance et les points inscrits à l'ordre jour comme suit:
Présenter le projet à la population, recueillir leur apports, questions, recommandation et leurs suggestions afin d'apporter de réponse aux questions.
Après sa présentation il a laissé la parole aux participants pour leurs questions.

B. QUESTIONS ET DEBATS

ZINSOU Séraphin: C'est un très bon projet seulement que ça prend trop du temps pour être exécuté nous vous implorons de faire diligence.

TOUGAN Sylvestre: A quand le début des travaux dans notre localité?

TCHÉDE Franck: Pour le compte de la S.BEE nous allons faire comment pour avoir

Réponse du représentant

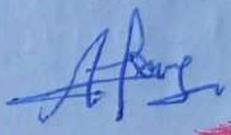
Quand il a repris la parole après avoir remercié les intervenant pour leur différentes interventions questions comme doléances. En ce qui concerne les doléances il a rassuré qu'elles seront fidèlement transmises aux autorités compétentes. Par rapport à les questions concernant le début de travaux nous espérons que bientôt les activités vont commencer pour finir concernant le Kilowattchem nous vous invitons de vous rapprocher d'une Agence de la S.BEE.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La séance de consultation publique de ce
jour a été d'une grande importance. Elle a
permis d'apporter et d'éclaircir aux
préoccupations des participants de la localité
de DOKOUOJI

Ont signé :


GBEFFA Josephine
Représentante des femmes

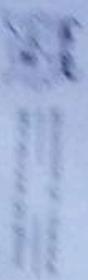



SOMAHOUËC. Antoine
Représentant des sages


TOUGAN Constantin
Représentants des jeunes



César ZINSOU
Le chef du Village



TE

Yükseköğretim Kurulu Başkanlığı (YÖK)

Yükseköğretim Kurulu Başkanlığı

No	Adı Soyadı	Doğum Tarihi	Profesyon	İletişim	Yerleşim
01	Z. İLİSSÜ	Justin	Culluoluk	64-11-17-52	
02	TOUGAN	Kayalim	Keşenli	67-37-22-23	
03	K. ANDEH	Charbel	Keşenli	60-24-02-22	
04	GUEKRON	Leila	Keşenli	61-75-67-54	
05	TOUGAN	Adel	Keşenli	36-12-26-20	
06	SOTON	Hugues	Keşenli	67-07-29-19	
07	TOUGAN	Clara	Keşenli	34-05-28-16	
08	TOUGAN	Alexandre	Keşenli	34-18-54-12	
09	AT. V. HUE	Marine	Keşenli	47-39-94-82	
10	GUEKRON	Marine	Keşenli	43-29-26-49	
11	TOUGAN	Marine	Keşenli	34-20-25-24	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
12	SOMHA HOUË Rachelle	Coulinière	43 42 65 27	A
13	ZINSSOU Marceline	Hennagère	51 64 71 95	B
14	EMIKOU Béline	Cultivatrice	—	B
15	GDACFA Josephine	Hennagère	67 60 95 66	B
16	TOLLGAN Suzanne	Cultivatrice	64 83 19 64	A
17	DOSSEU Anne - Françoise	Terranade	94 05 86 97	B
18	TCHÉ DÉ Franck	Bouquier	90 52 96 66	B
19	SOMATHOU Antenne	Cultivateur	43 42 88 7	A
20	ZINSSOU Anapain	Cultivateur	43 77 70 62	B
21	AIDDOHOU Fidély	Cultivateur	96 28 93 61	B
22	ZINSSOU Alexis	Arrière	61 56 91 16	—
23	TOLLGAN Blenue	Cultivateur	61 98 98 52	B
24	TOLLGAN Sylvette	Cultivateur	59 47 67 75	B
25	ZINSSOU Théophile	Cultivateur	95 86 65 47	B
26	ZINSSOU Emérite	Cultivateur	66 88 41	B
27	AIDDOHOU Dominique	Cultivateur	—	—

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
28	SOMMATHOUÉ Lion	Cultivateur	68 69 95 96	<i>[Signature]</i>
29	TOUGAR Felix	Cultivateur	90 96 63 76	<i>[Signature]</i>
30	ZINSON Patrice	Cultivateur	90 81 57 63	<i>[Signature]</i>
31	TOLIGAX Rodrigue	Cultivateur	81 85 96 40	<i>[Signature]</i>
32	KPESSÉ Théophile	Cultivateur	61 13 15 66	-
33	TOUGAR Abel	Mécanicien	43 89 28 17	<i>[Signature]</i>
34	GBEFFA Fulbert	Relais Communitaire	67 68 54 63	<i>[Signature]</i>
35	TOUGBETO Eliezer	Tailleur	64 38 78 84	<i>[Signature]</i>
36	SOMMATHOUÉ C Antoine	Cultivateur	43 42 88 57	<i>[Signature]</i>
37	ZINSON Jean	Cultivateur	97 48 41 87	<i>[Signature]</i>
38	TOUGAR Expédit	Cultivateur	-	<i>[Signature]</i>
39	Zinson Julien	Cultivateur	86 19 70 32	<i>[Signature]</i>
40	ADOMBRALLOÉA Firmin	Consultant	67 02 18 51	<i>[Signature]</i>



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 2...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 17/02/2023
Début de la séance	: 10h
Fin de la séance	: 12 h 05
Commune	: Ouessè
Arrondissement	: Ikamou
Village/quartier	: Ekpa
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Shabè

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thierry
Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi, dix-sept février 2023, a eu lieu une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 2). Au début de la séance, le Chef du village (C.V.) a salué la population et souhaité la bienvenue à l'équipe du consultant, à qui il passe la parole pour son exposé.

Lorsqu'il prend la parole, le Consultant a remercié les autorités et la population pour le déplacement. Il a dévoilé l'objet de sa mission, qui est :

- Présenter le projet à la population
 - Recueillir les avis et recommandations des participants
- Le consultant a présenté les activités du projet et a précisé que la mission est de collecter les données et informations permettant d'analyser les impacts socio-environnementaux du projet afin d'émettre les mesures d'atténuation et d'optimisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

IDOHOU Hespice: Merci à tous ici présent. Les
vans seront-elles prises en compte?

TAWEMA Bernard: Je remercie tout le
monde. Vous avez dit une bonne chose. Et le
dédommagement?

ADJE Eugène: Que Dieu vous bénisse. Et
que le village se développe. Des bénédictions!
Même si ~~ma~~^{notre} maison va être cassée, nous,
nages de EKPA, sommes d'accord pour le couvad
puisse passer. Arranger nous notre village
Nous en sommes très contents.

OKPEIFA Suzanne: Sincères salutations au
consultant. Prière et bénédiction. Nous ~~en~~ sommes
content et fier de ce projet. Ce sera plus bon
que ça. Couvrez les arbres seulement. Même
si c'est dans ma maison, au nom du
développement du village, je suis partante.
Je voudrais compléter qu'en a besoin aussi
de l'eau. Envoyez nous de l'eau, de centre
de santé, de marche et de nuit.

OUSSILE Jérôme: Le compteur sera-t-il acheté
par tranche ou en un coup?

BOUCARI Karim: Nous avons plusieurs
pompes, mais il n'y a pas de l'eau. Elles sont
en panne et on n'arrive pas soutenir les
frais de réparation.

Reponses du consultant:

Lorsque le consultant a repris la parole il a remercié les intervenants pour la qualité de leur interventions. Il les a rassuré que toutes les doléances qu'ils ont exprimées, ont été bien notées et seront fidèlement versées dans le rapport.

Concernant la question du coup de compteur, le consultant a rassuré les participants que, chez notre équipe, une autre passera et c'est ainsi que le gouvernement va décider du prix promotionnel au quel vous pouvez vous abonner même, en une seule tranche. De plus, c'est des versements par voie bancaire, le paiement par tranche ne sera donc pas possible.

Synthèse et recommandations:

La consultation publique de ce jour n'est bien déroulée à la satisfaction des participants. Ils ont posé de questions auxquelles le consultant a répondu.

À l'issue de la rencontre, les recommandations ci-après ont été formulées:

- Informer la population au préalable du coût d'abonnement
- Plaidier notre cas pour être en système d'adduction d'eau suffisamment.
- Aider à réparer les pompes en panne.



OKPEIFA Suzanne
(Représentante des femmes)

~~YABI~~
YABI Hervé
(consultant)

Ont signé :

~~YABI~~

~~YABI~~ DODOU Renée
(Représentant des jeunes)

IDDOU Montainou
(Représentant des jeunes)

Commune de OUESSE
Arrondissement de IKEMON
Village EKPA
Le Chef

BIBI Ganiou

~~YABI~~ AGBANOU Thier
(consultant)



Projet d'Electrification Rurale (PERU)



Unité d'Impulsion
Arrondissement de BHE/203
Village EKO
Le Chef

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Collines, Zones Monts
Arrondissement de MARRON
Village EKO
Le Chef

Village: Eko Arrondissement: Dahomey Commune: Quessè
Date: 17/02/2023

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	BONI Issoufou	Commerçant	96932310	
02	ADJE Mathias	Cultivateur	54200659	
03	BASSIRA Worou	Cultivateur	50243414	
04	IDOHOU Houkaila	Cultivateur	97815464	
05	HOUSSO Honoré	Cultivateur	53916589	
06	ALASSANE Madjid	Cultivateur	51606404	
07	DODOUN René	Cultivateur	96367798	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
08	ADJE Eugène	Cultivateur	69413649	
09	OGOUTOUSSI Férome	Cultivateur		
10	GBADAMONSSI Yacoubou	Cultivateur		
11	BIBI Benon Ganiou	CV/EKPA	67395002	
12	IDOHOU K. Hospice	Cultivateur		
13	BID Abomon	Cultivateur		
14	BID Djabo	Cultivateur		
15	BADOROU Hanso	Cultivateur		
16	ADJE René	Cultivateur	66061353	
17	BALOGOUN Michel	Cultivateur		
18	GOBI Hochi	Cultivateur		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	TCHABI WOROU	cultivateur		
20	AROUNA Tchoumon	cultivateur		
21	SENI Aziz	cultivateur	54509386	
22	ABALO Inoussa	cultivateur	67278424	
23	AKAULO Joseph	cultivateur	67833977	
24	BAMISSO Bernard	cultivateur	56088223	
25	ISSOWLE Ossouma	cultivateur	57895118	
26	BIAOU Souradjou	cultivateur	54517751	
27	ILLIASSOU Bio	cultivateur	64588280	
28	MEIGIDA Razack	cultivateur	96455367	
29	IBOHOU Houtainou	cultivateur	97351079	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	SENI Houftaou	cultivateur	52974170	
31	OQOUTOUSSI Augustin	cultivateur	67540332	
32	DJIBRIL Houstafa	cultivateur	53596869	
33	BOUKARI Karim	cultivateur	67747330	★
34	ZOUHAROU Adamou	cultivateur		
35	ZOUHAROU Aliou	cultivateur		
36	ZINKPE Isidore	Revenendeur	97242805	
37	LOKOSSOU Raphael	cultivateur	61565737	
38	BIAOU Hoïbe	cultivateur	69882896	
39	PELLISSIER Philippe	cultivateur	96328278	<i>PELLISSIER</i>
40	BONI Kolawole Hathiou	Revenendeur	62727727	<i>BONI</i>

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
41	HOUAGA Agath	couturier	62091507	
42	IDRISSOU Fousseini	cultivateur	91883339	
43	IMOROU Elisé	cultivateur	51620293	
44	ABALLO Sylvain	cultivateur	97919339	
45	AFFOUDA Fabouma	Ménagère	61858677	
46	YABI Hotence	Revendeuse	97568992	
47	OUSSOLE Jérôme	cultivateur	53278610	
48	IYOKO Raouf	Véganiste	54493594	
49	AZANGBE Blaire	cultivateur	94187965	
50	BIAOU Antoine	cultivateur	61029340	
51	IDOHOU Anhel	cultivateur	52203900	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
52	ALIBOU Karim	cultivateur		
53	AZANGBE Toussaint	cultivateur	95359972	
54	WOROU Seidou	cultivateur	62380477	
55	YAYI Daniel	cultivateur	67706575	
56	GORI Ogoudé	cultivateur		
57	ADJE Henriette	cultivateur		
58	OKPE-IFA Souzane	ménagère	67086806	
59	OFFIN Hentoinette	ménagère		
60	KINYIDE Rachelle	ménagère	97882319	
61	OBOSSIN Hodette			
62	TAWEMA Bernard	Cultivateur	94650395	
63	YABI Housse	Consultant	26 5631 38	
64	BALOGOUN Ayeko Bando	Consultant	96574553	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	05/08/2024
Début de la séance	:	11h 33'
Fin de la séance	:	12h 41'
Commune	:	Ouesse
Arrondissement	:	Odougbo
Village/quartier	:	Ewai - Gbaffo
Lieu	:	École primaire
Langue de travail	:	Français, peulh et fongbé

Représentants du Consultant : AYEJO Fadoumi
Dr AG-BANOU Thédy; Sr YABI Houé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 05 août 2024, le lundi cinq août, s'est tenue une séance de consultation publique à l'école primaire de Ewai-Gbaffo dans le cadre de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales dans les départements des Collines, Zou et Mono (Lot). Cette séance, dans les locaux de l'école primaire a vu la participation de plusieurs personnes. A l'entame de la rencontre, le chef du village a remercié le consultant ainsi que sa population. Ensuite, il a donné la parole au consultant pour présenter l'objet de la rencontre. Il se présente comme suit - présenter le projet à la population. - Recueillir les avis et doléances de la population. Après avoir détaillé les activités du projet, il a invité aux populations qu'il est chargé de collecter les données environnementales et

B. QUESTIONS ET DEBATS

- AGBAOUNGBO Oquide
Merci à vous pour ce projet.
Nous vous remercions également la construction
d'une morgue.
- MARESSOUYOU Moukya, merci beaucoup
Il faut nous aider pour avoir la pompe
également; le projet démarre quand?
- GOUDI Massa, nous voulons l'extension
du courant jusqu'au fleuve Obefa
(les autres hameaux). Recruter les jeunes
- GASSA Esquil, je vous remercie je
vous dirai simplement les mêmes choses
que GOUDI Massa.
- MOROUJO Sangaro, merci beaucoup
le projet doit aller dans l'hameau
de Bénéat, hameau de Woradjo, l'hameau
Mahamadou et l'hameau de SALIOU
Oumarou. Nous avons plusieurs hameaux
ici mais c'est une seule pompe que nous
avons. Il nous faut d'autres pompes;
il nous faut de centre de santé; il faut
nous donner des lampadaires de colongho
jusqu'à notre village pour notre sécurité.
Il faut la salle de classe pour les élèves
les chambres à la disposition des enseignants
et enfin aménager notre route.
Réponse du consultant
Le consultant après avoir reçu la parole
les a rassuré que tout est noté.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est très bien déroulée à la satisfaction de tout le monde, les quelques recommandations ont été formulées:

- La demande de pompes d'eau.
- Construction d'un centre de santé.
- les lamadaires le long de la route de Odougba jusqu'à Ebrai.
- Construction des salles de classes ainsi que les logements aux enseignants.
- Aménagement de la route.

Ont signé :

Représentant des jeunes

MONKPA Benoît

CA/ODOUGBA



~~WAKPONSE~~
WAKPONSE Sangarou



SZ



Représentant des sages

Représentant du consultant
Fadourmi AYEDJO
Fadourmi

Représentante des femmes

Saliou OUMAROU

DJABI Gnon



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 2.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Evaï-Gbaffo Arrondissement : Odeugba Commune : Oueme
Date : 05/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	MAKPONSE Sédéléha	CA/Odeugba	97 174007	
02	MEGLA Gnitéme	CV/Dokoundoho	95 233377	
03	DIMON chabi	ANimateur/Radio	96 376094	
04	DJABI Bio	Eleveur	94 370292	+
05	OGUEDE ABOGBU	Ménagère	98 081674	o
06	WOROUJO SANGAROU	CV Evaï	95 926681	
07	ASSO DADO	Ménagère	-	o
08	SALIOU BAKE	Ménagère	-	o
09	WOROU DADO	Ménagère	65 630526	o
10	OURAROU BAKE	Ménagère	-	o
11	DJABI GNON	Ménagère	-	o

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	SANGAROU TANKO	Ménagère		
13	BOMBO HARBIBAH	Ménagère		
14	BOKO CHRISTINE	Ménagère		
15	HARESSOUKOU GNONKOU	Ménagère	52603101	
16	BOURAKAN GEMAROU	Ménagère	55344552	
17	KONFO GNONKOU	Ménagère		
18	WOROU BONAH	Ménagère	-	
19	XETOU ASSIBAH	Ménagère	-	
20	KPOMADJE HEUVIELLE	Ménagère	-	
21	DAMA BAKÉ	Ménagère	-	
22	BI FATI	Ménagère	-	
23	BIBOURE AISSATOU	Ménagère	-	
24	KOKOUROH GNON	Ménagère	-	
25	MAHACHOU TANKO	Ménagère	-	
26	BOUYAGRIE HAWAWOU	Ménagère	-	
27	OGOUNDELE BAKÉ	Ménagère	1	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	WOROU FAMOU	Ménagère	-	-
29	DJITA FATOCCOR	Ménagère	-	0
30	KONFO DJITA	Ménagère	-	0
31	BOURHITA OGOUBAYI	Ménagère	-	0
32	WOROUYO AROUSHA	Ménagère	-	0
33	SALOU HABIBAH	Ménagère	-	0
34	WOROUYO NAIMOUKOR	Ménagère	-	4
35	WOROUYO FYABO	Ménagère	-	5
36	AYEDJO Fadoumi	Consultant	96 31 78 96	fin
37	GRETO DJABI	Elevé	-	0
38	Goudi Naissou	Elevé	-	7
39	SALOU Oumarou	Elevé	-	0
40	GIASSA Esquise	Espectacle	69 40 61 87	fin.
41	AKAKPA Natchanagu	CM cabinet	67 92 55 05	
42	OROUJO Sangara	CV Ewai-Gbaffe	95 92 66 81	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	09/08/2024
Début de la séance	:	08h43'
Fin de la séance	:	09h58'
Commune	:	Ouessè
Arrondissement	:	Gbanlin
Village/quartier	:	Gbanlin-Aizem
Lieu	:	place publique
Langue de travail	:	français et fonghé

Représentants du Consultant : AYESSO Fadouma

M. AGBAVO Thierry, M. VABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 09 août 2024, à 08h43, une séance de consultation publique a eu lieu à la place publique de Gbanlin-Aizem dans le cadre de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 2). A l'entame de cette séance, le chef du village a souhaité bonjour au consultant et a remercié la population puis a invité le consultant à présenter les objectifs de la séance. Il a présenté comme suit:

- présenter le projet à la population;
- Recueillir les avis et recommandations des participants. Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales pour déterminer les impacts du projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- GOUTANGVI placide, je vous remercie pour le projet. Chankin Dizon est prêt pour le projet, les jeunes sont travaillés avec l'entreprise. Vous saluez le président de la république. Il faut vite démarrer le projet, nous voulons les logements.

- DOSSA Bertin, bonne après-midi. Je suis content que Chankin Dizon n'est pas dans le projet, est-ce vrai? Mais Wotpa a même bénéficié. Il faut élargir la ligne et les poteaux existants ne sont pas suffisants.

- DOSSOU Mathieu, moi je remercie le président je ne veux pas parler assez. Si effectivement le projet va démarrer avant les élections, le président serait content lui-même. Je vous remercie pour votre arrivée. Le projet démarre quand?

- HOUITONOU Arnaud, je remercie le gouvernement en place et le public ici présent. Il y a d'autres projets qui étaient venus ici, ils demandent le nom des jeunes pour travailler avec eux et à la suite ils ne le font pas.

- HOUNGVISSO Rosme, je remercie le gouvernement, si les jeunes vont travailler il faut qu'ils soient payés. Lors du projet de la construction de l'école, ils n'ont pas payé les jeunes.

Je parle au consultant.
Je consulte après avoir repris la parole.
Rassure le public que tout est noté et sera transmis.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est très bien déroulée à la satisfaction de tout le monde, les quelques recommandations ont été formulées.

Recruter les jeunes du village pour les activités.

Eviter de chercher les femmes d'extérieur lors des activités.

Représentant des sages

GNITCHEDE
A Victorin

Ont signé :

Représentant des femmes

SOSSOU Julienne



Fatoumata ADISSO

Représentant des jeunes

ROUNGANI René

Représentant des consultants

AYEDJO Fadourmi

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 2...)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Wobya Arrondissement : GBANLI Commune : Ouessè
Date : 08/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	AYEJSO Faoloumi	Consultant	96317896	
02	DSEGUI Sebastien	C.K. Wobya	95737065	
03	EZANSON Y. Timothée	CA GBANLI	97191514	
04	ADASSIN A. Lambert	Cultivateur	95601521	
05	GNINKPLEPO Jean	Cultivateur	-	
06	AWESSIN Denis	Coiffeur	94641898	
07	GIOWE Harry	Eleveur	-	+
08	ADADJA Esther	chénagère	57057900	
09	YASSOU Célestine	Cultivateur	95330876	
10	KPAHOUNBA Pauline	chénagère	94641858	
11	GALONLONAN René	cultivateur	57653494	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AGBADUNGBASSOU Emmanuel	cultivateur	66 30 30 77	
13	AHOHOUEYOUSSOU Rufine	ménagère	-	
14	ADASSOU Samuel	cultivateur	67 32 35 10	
15	ZOUNGNISSI Nestor	cultivateur	63 12 23 79	
16	WINDIEYOU Gilbert	Cultivateur	-	
17	MAIKPLIN Hilaire	cultivateur	60 21 10 91	
18	YASSOU Fabrice	cultivateur	-	
19	AITHOUN Hervé	cultivateur	95 22 00 34	
20	AZONNANON Go Béria	ménagère	96 81 91 02	
21	AITHOUN David	Cultivateur	60 54 44 41	
22	ADJAKIDJE Elisabeth	ménagère	-	
23	AHOLOU Estache	cultivateur	67 58 13 68	
24	GBADJITHOUNDE Idebert	Revendeur	40 10 46 13	
25	AWESSIN Pinette	ménagère	-	
26	AZAGOUN Seraphine	ménagère	-	
27	GIOGBE Clément	cultivateur	44 02 87 65	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	SAIDI Rigidja	Eleveur	-	+
29	BERY Yagi	Eleveur	-	0
30	YANLE Aïdjo	Eleveur	5532 26 22	"
31	KAMOUKO Keriki	Eleveur	43 77 44 74]
32	YASSOU Julien	Cultivateur	6097 5485	⊗
33	AÏHOUN Suzanne	Menagère	94 25 82 80	o
34	WINDÉHOU Honorine	Cultivateur	64 47 05 42	X 12
35	AÏHOUN Herbert	Cultivateur	95 39 08 90]
36	WINDÉHOU Albertine	Menagère	-	-
37	AÏHOUN Firmin	Cultivateur	60 95 51 42	Aut
38	WINDÉHOU Gildas	Cultivateur	60 33 13 30	Aut
39	WINDÉHOU Elias	Cultivateur	99 18 17 76	Aut
40	AÏHOUN Miki	Cultivateur	-	Aut
41	TONOUSSOU Henriette	Menagère	-	⊗
42	WINDÉHOU Aubierge	Menagère	-	Aut
43	HOUNLI Patrice	Cultivateur	60 76 04 49]



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18/07/2024
Début de la séance	:	8h04'
Fin de la séance	:	9h53'
Commune	:	SAVALOU
Arrondissement	:	TCHETI
Village/quartier	:	IGBERI
Lieu	:	Place Publique
Langue de travail	:	français

Représentants du Consultant : ALAPINI S. Rolande
DR AGBANOU Thierry et Dr YABI Herve'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mille vingt-quatre et le jeudi dix huit juillet s'est déroulée une consultation publique dans le cadre du projet d'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités des départements des collines, zou et Mono (Lot2). Pour entamer la séance le chef du village avalué et remercié sa population pour leur disponibilité et souhaite la bienvenue à la consultante et l'invite à présenter le but de la rencontre. Ce qui fut fait.

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et recommandations

Après cette étape, elle les informe qu'elle est chargée de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur le milieu concerné et formuler des mesures pour y remédier.

B. QUESTIONS ET DEBATS

ERADEMA Ewédo : Je suis très content. C'est un bon projet. L'obscurité n'est pas du tout bon, sans lumière c'est l'insécurité? Babal. On va prier pour que les travaux démarrent vite.

SALIFOU AIKO : Je remercie le gouvernement, la consultante pour tout leur effort. Dans notre village c'est le canari et un besoin nécessaire pour nous. Même pour élever nos maïs il faut bajaran qui on aille en ville car les moulins là c'est à gazail et c'est pas bon, ça n'écrase plus bien les maïs. Avec le canari maintenant on va pouvoir faire tout dans notre propre village.

AMEDE KOSSI - Je suis extrêmement content. Mon seul souhait, c'est que cela se réalise. On accepte tous le projet et on a hâte.

Reprise de la consultante
Lorsqu'elle a repris la parole, elle a remercié les intervenants, elle les a ensuite rassurés que leurs doléances exprimées ont été notées et seront fidèlement relayées dans le rapport.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La séance s'est bien passée, tous les participants étaient contents et satisfaits. Ils acceptent avec joie et remercient tous le gouvernement et la S.B.E.F. Quelques recommandations ont été formulées.
- Demander les travaux à temps.

Secrétaire du CV du village

IGBERI:



Daniel KABOURÉ

P.O.

Ont signé :

Représentant des jeunes



YEDEME Léon

Représentante des femmes

OGUIDAN ^{est} Madeline

Représentant des Sages



~~ODO~~ ODO Nasson

Représentant du consultant



ALAPINIS, Rolande



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Électrification Rurale (PERU)



(Lot

Projet d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : IGBERI Arrondissement : TCHETTI Commune : SAVALOU

Date : 18/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	YADU Hafreue	Cultivateur	41323139	SM D
02	Soligou Aiko	Cultivateur	47456950	SM E
03	AIKO Eugèd	Cultivateur	44066991	SM E
04	DDJO Hasson	Cultivateur	-	SM m
05	YEDÈHE Segunon	Cultivateur	-	SM m
06	GOMINAN Kakeïou	Cultivateur	-	SM m
07	AZONVIGÉ Thomas	Cultivateur	44066706	SM D
08	KABOURE Assogba	Cultivateur	68641552	SM D
09	YAGA Komi	Cultivateur	-	SM D
10	KOTCHANI Bamgbo	Managers	-	SM D
11	AIKO Charles	Cultivateur	47466947	SM D

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AIKO Edouard	Cultivateur	40707403	FA.
13	KABOURÉ Fadumó	Cultivateur	/	HA
14	ABATA	Cultivateur	/	SA
15	YEBOMÉ Léon	Cultivateur	43622962	FA
16	ERANAHA Efébo	Manager	-	0
17	DAGA Amoussou	Cultivateur	-	HA
18	YAOU Rigobert	Cultivateur	-	HA
19	AZONVIDÉ Raymond	Cultivateur	64160721	HA
20	AIKO François	Cultivateur	41214516	HA
21	YEBOMÉ Akoda	Cultivateur	-	HA
22	ABATO Ayaba	Cultivateur	-	HA
23	AYÉNA Sylvie	Manager	-	HA
24	TIWA Cossi	Cultivateur	41500751	FA
25	KABOURÉ Bekpo	Cultivateur	98205778	HA
26	AIKO Bruno	Cultivateur	95883168	HA
27	ABATO Fomilayo	Manager	/	0

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	AKAKPO Richard	cultivateur	41125483	
29	KPAMINAN Leonard	cultivateur	41500084	
30	KOTA Béatrice	menagère	-	
31	K'TCHE Émilienne	menagère	-	
32	DAGHA Affia	menagère	-	
33	AIKO Honorine	menagère	-	
34	DJATO Wédia	menagère	-	
35	KOUTIBA Wédia	menagère	-	
36	AIKO Michel	Cultivateur	41500421	
37	DAGHA Ikpato	(cultivateur	-	
38	YAOUVI Cédric	(cultivateur	-	
39	AIKO Olivier	cultivateur	95614308	
40	KPINNINKON Pauline	menagère	-	
41	DAGHA Kérékou	cultivateur	44413451	
42	DAGHA G. Cossi'	cultivateur	98413577	
43	AIKO Émilie	Étudiante	4070493P	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	KOUTIBA Efabo	menagere	-	~
45	AYENA Gbenadjo	menagere	-	-
46	AGHALASSOU Ouidan	menagere	-	ms
47	YAOU N'dossi	menagere	-	#
48	YEJEME Roger	cultivateur	-	Rao
49	SETCHENAE N'ATCHOUKPA	menagere	-	ms
50	AKAKPO Essagnon	cultivateur	-	Es
51	OGUIDAX Madeleine	menagere	-	A-
52	AIKO Romain	Etudiant	6068894	. D
53	DAGA Yaou	cultivateur	-	ym
54	AKPANGA Zelia	menagere	-	o
55	ODAIT Cecile	menagere	-	m
56	OGNANKIAN Angèle	menagere	-	ms
57	DJIGUI Robine	menagere	-	crfr
58	DAGA Tita	menagere	-	oo
59	NITCHE Lagie	menagere	-	frfr



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 2.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 17/07/2024
Début de la séance	: 09H10
Fin de la séance	: 11H45
Commune	: SAVALOU
Arrondissement	: LOGOZOHE
Village/quartier	: KLOUGO
Lieu	: EPP KLOUGO
Langue de travail	: FONGBE

Représentants du Consultant : AKINE Polôme

Dr AGBANOU Thiery, Dr YABI Herice

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt quatre et le mercredi dix sept juillet et a eu lieu ~~est~~ ~~débuté~~ une séance de consultation du public dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de cent cinquante localités rurales des départements des collines, Zou et Mono Lot(2). Au début de la dite séance le chef du village souhaite la bienvenue aux consultants et a remercié sa population pour sa disponibilité, puis il a invité le consultant à présenter l'objet de cette séance qui n'est que la présentation du projet à la population et recueillir leurs avis et recommandations dans l'aboutissement du projet. Après cette phase le consultant a donc donné la parole aux participants.

B. QUESTIONS ET DEBATS

DAGBELOU Sèvègni: Je vous remercie et je suis content du projet, je remercie le gouvernement et tous les dirigeants du projet à divers niveaux. Le courant électrique nous manque beaucoup dans notre localité. Est-ce qu'il y aura l'ouverture de la voie qui entre dans le village?

ALOMAHON Marie: Je suis contente du projet car si nous avons l'électricité, nos enfants n'auront plus de mal à apprendre leurs leçons dans nuit et la sécurité va plus régner dans le village.

KAKPO Gilbert: Je vous remercie pour cette nouvelle que je vient d'entendre. Est-ce que ce n'est pas des promesses électorales par hasard?

FATONDSI Viviane: L'électricité est une bonne chose. Je suis contente et je souhaite que le projet soit une réalité.

Reponses du consultant
Le consultant a remercié les participants pour leurs participation active dans cette séance et les rassurent que le projet va bientôt commencer dans de bref délai.
Concernant la question de l'ouverture de la voie le consultant a apporté des éléments de réponse à ce sujet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

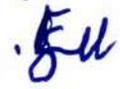
A la fin de cette séance qui s'est bien déroulée à une participation parfaite et satisfaction totale des participants les recommandations suivantes ont été formulées

Représentante
des femmes


ADJIBO GOUN Juliette

Ont signé :

Représentant
des jeunes


FATON DJI Brouem

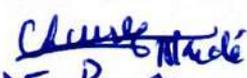
Représentant
des sages


DAGBELOU Sévère

Le chef du village




DAGBELOU SIMON
Simon DAGBELOU

Représentant
du consultant

AKIDE Païôme



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Évaluation Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et M'ohangbo

(Lot 2.)



LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : **Kroukou** Arrondissement : **LOGOSSOHE** Commune : **SAVALOU**
Date : **17/07/2024**

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	AGOSSOU Justine	Cultivatrice	✓	<i>[Signature]</i>
2	DOSSEU Alouatou	Cultivateur	63 22 63 24	<i>[Signature]</i>
3	DAGBELOU Savégnou	Cultivateur	62 29 84 73	<i>[Signature]</i>
4	DAGBELOU Philépp	Cultivateur	50 22 99 27	<i>[Signature]</i>
5	THABE Preme	Cultivateur	59 68 46 94	<i>[Signature]</i>
6	THABE Charles	Cultivateur	62 75 68 11	<i>[Signature]</i>
7	AKOMISSO Luth	Cultivateur	✓	<i>[Signature]</i>
8	KAKPO Gilbert	Cultivateur	91 35 84 04	<i>[Signature]</i>
9	ALONNON Houe	Cultivateur	✓	<i>[Signature]</i>
10	TEHOUKPOU Houé <i>[Signature]</i>	Cultivateur	✓	<i>[Signature]</i>
11	KAKPO Joseph <i>[Signature]</i>	Cultivateur	✓	<i>[Signature]</i>



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Engagement
12	AHOKPOSSI Joseph	Cultivateur	67 13 00 37	
13	ALLONAHON Noël	Cultivateur	62 97 96 03	
14	ALLONAHON Alice	Cultivatrice	61 27 72 16	
15	AGABATANI Pauline	Cultivatrice	-	0
16	FETINDI Suzanne Rose	Cultivatrice	-	0
17	FATINDI Renesmee	Cultivateur	52 66 86 20	0
18	AKPO Charlotte	Cultivatrice	-	0
19	TONGUKAUN Céline	Cultivatrice	-	0
20	TARIT Saccob	Cultivateur	90 28 05 22	0
21	DANTONDI Amadeus	Cultivateur	-	+ 0 0
22	FATINDI Viorane	Ménagère	69 02 26 74	0
23	DANGBEGORU Evelyne	Ménagère	-	0
24	KINTCHE A. Anhorntha	Ménagère	69 13 06 10	0
25	TCHERYANTE Yvette	Ménagère	67 85 80 34	0
26	BARBERO Christine	Ménagère	68 98 82 61	0
27	AGABU Viorane	Ménagère	-	0



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 2.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 18/07/2024
Début de la séance	: 10H35
Fin de la séance	: 11H58
Commune	: SAVALOU
Arrondissement	: DOUME
Village/quartier	: KPEKPELOU
Lieu	: PLACE PUBLIC
Langue de travail	: FRANÇAIS ET NAGOT

Représentants du Consultant : AKIDE SEGLA PACOME

Dr AGBANOU Thierry, Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

d'an soeuse mille vingt-quatre et le jeudi dix huit juillet a eu lieu une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de cent cinquante localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (lot.2).
A l'ouverture de la séance le chef du village a souhaité la bienvenue à l'équipe des consultants et a remercié sa population pour sa disponibilité, puis invite le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Pour le consultant, l'objectif de la séance est de présenter le projet à la population puis recueillir les avis et recommandations des participants. Après présentation du projet, le consultant a donc laissé la parole aux participants pour recueillir les avis.

B. QUESTIONS ET DEBATS

Madame AKAKPO Aïchaton: Nous sommes content du projet, c'est un bon projet. Merci beaucoup au gouvernement d'avoir pensé à nous et merci également aux dirigeants du projet. Nous voulons que le projet démarre dans un bref délai car nous avons besoin tous du courant électrique.

Monsieur KINITCHÉ Thomas: Je remercie d'abord l'équipe des consultants, le gouvernement et les dirigeants du projet. Que Dieu vous bénisse et vous donne la force, la santé et la longévité.

Monsieur ESSOUSSOU Alimou: Je remercie l'équipe du consultat. Moi je suis très content du projet. Est ce qu'il y aura l'aménagement de la voie qui entre dans la localité? Avec combien peut-on avoir son propre compteur?

Madame DAH Philomène: Nous sommes content du projet. Nous voulons que cela soit une réalité pour nos yeux.

Madame AKAKPO Roukayath: Je vous remercie, nous voulons que les travaux démarrent vite.

Repons du consultant.

A la prise de parole, le consultant a remercié les intervenants pour leurs interventions. Il les a rassuré que toutes leurs préoccupations seront prise en compte dans le rapport.

Quant aux questions, le consultant a apporté quelques éléments de réponses.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme de cette séance qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants, ils ont formulé quelques propositions et recommandation dans le cadre du dit projet. Ces recommandations se présentent comme suit:

- Informer les populations de la date du démarrage des travaux

- La mairie s'occupe pouvant exécuter des tâches dans le cadre du projet existe dans la localité

Représentante
des femmes



AFFONLAGOU Salamitou

Ont signé :

Représentant
des jeunes



ASSOUBA
YESSOU FOU

Représentant
des sages



ASSITCHOU
SOU MANOU



BOUKARI SIKIROU

Représentant
du consultant

Signature of Akide Pacôme

AKIDE Pacôme



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

(Lot .2)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Nord



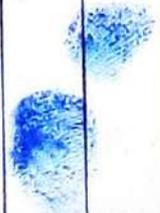
LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : **KPE KPELOU** Arrondissement : **DOUME** Commune : **SAYALOU**

Date : **18/07/2024**

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	BOUKARI SIKIROU	Cultivateur	66956489 40405430	
02	ASSITCHOU Victor	Étudiant	94-43-25-96	
03	ESSOUSSOU Alim	Cultivateur	62-77-27-55	
04	ASSITCHOU Thomas	Cultivateur	43-08-56-15	
05	DODD Robert	Cultivateur	58-29-79-97	
06	AKAKPO Aichaton	Cultivatrice	-	
07	TCHALLA Amiraton	///	-	
08	ADJIDAGBA Noumiraton	///	-	
09	ATCHADE Fouleraton	///	-	
10	SINADA Sahadaton	///	-	
11	DJATO Abdoulaye	Cultivateur	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	EVIGNON Raini	Cultivateur	66-95-68-02	
13	ASSOGBA Doreuda	Charpentier	54-76-14-46	
14	ASSOGBA Yessifou	Cultivateur	97-23-39-97	
15	AZONVIDE Seydou	Cultivateur	42-62-37-28	
16	KASSIGNIN Chakoua	//	91-46-95-92	
17	ASSITCHEU Marie	Cultivateur	/	
18	DITE Rebecca	//	/	
19	KASSIGNIN Arou	//	/	
20	ASSOGBA Gynethou	//	/	
21	TCHAGBONDU Claudine	//	/	
22	BOUKARI Akim	FC	97-30-29-15	
23	BOUKARI Yehimi	Commerçant	96-28-90-38	
24	AZONVIDE Mawouyou	siens	/	
25	EVIGNON Wilfride	Cultivateur	69-44-90-20	
26	KASSIGNIN Bassirou	//	52-20-30-63	
27	BOUKARI Barison	Margen	84-36-23-75	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	KINITCHÉ Léonie	coiffeuse	—	
29	SEGUIDE Adyïator	cultivateur	—	
30	AGBANTOUN Adamator	cultivateur	—	
31	KABDURE Adyïator	11	—	
32	AFFOUNLAGOU Salamator	11	—	
33	AKDMEDI Alimator	11	—	
34	NATIONIN Albertine	11	—	
35	BOUKARI Boukïator	4	—	
36	BALLO Gentille	11	—	
37	ETCHOU Adyïator	11	—	
38	AZONVIDE Maximïator	11	—	
39	KINITCHÉ Elobié	coiffeuse	—	
40	KINITCHÉ Orléane	11	—	
41	KINITCHÉ Orléane	11	—	
42	KINITCHÉ Amélie	11	—	
43	ASSITCHOU Selam	cultivateur	94896250	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 20/07/2024
Début de la séance	: 11h 13'
Fin de la séance	: 12h 58'
Commune	: SAVALOU
Arrondissement	: SAVALOU ATTAKE
Village/quartier	: MOUSSOUGO
Lieu	: Cours du chef village MOUSSOUGO
Langue de travail	: français, fon, mahigbe

Représentants du Consultant : ALAPINIS. Bolande

Dr AGBANOU Thierry et M^{me} YABI Heuve'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

A l'an deux mille vingt-quatre et le samedi vingt juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités des départements des collines, zou et mono (Lot). Pour débuter la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue à la consultante, et remercié sa population pour leur présence effective. Il laisse ensuite la parole à la consultante pour présenter les objectifs de rencontre et tout ce qui suit:

- Présenter le projet à la population.
- Recueillir les préoccupations, les avis et les recommandations.

Après avoir expliqué les activités du projet, elle annonce qu'elle est chargée de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et de rédiger des mesures pour atténuer et maximiser.

B. QUESTIONS ET DEBATS

TCHEVI HOUDNDO: Je remercie le gouvernement pour tout ce qu'il fait pour nous et surtout pour ce projet d'électrification. Je suis plus que heureux car ma joie est immense, la lumière apporte la sécurité.

ZANOU Alfred: Je remercie le président et aussi mon chef village pour son dynamisme. Je suis très content car si le courant arrive ma femme va pouvoir faire d'autres activités.

BAYIME Judith: Je suis contente par ce que c'est un bon projet. Mais comment allons nous payer les compteurs? quelle procédure suivre?

Reponse de la consultante

La consultante reprend la parole à nouveau, elle remercie tout les intervenants, elle les rassure ensuite que tout ce qui a été dit par chacun a été bien écrit et sera fidèlement rapporté.

Par rapport au question, la consultante a bien expliqué que ce projet consiste bel et bien à apporter l'énergie électrique mais pour ce qui est des compteurs une autre équipe viendra par la suite.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La séance s'est bien déroulée, tout les participants étaient joyeux et elle s'est terminée par des acclamations de la part des participants pour le projet.

Quelques recommandations ont été formulées

- Commencer vite les travaux
- Planter des lampadaires dans l'enceinte du village

Ont signé :

Chef du Village Gilbert Tasse DEGBOKIN



DEGBOKIN Gilbert

Représentante des femmes

SANKITI Adilé'gbe'

Représentant des Jeunes

DEGBOKIN Bernard

Représentant des Sages

TCHEVI HOUONDO

Représentant du conseil

AZAPINI S. Rolande



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 2...)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : NOUSSOULOGO Arrondissement : SAVALOU... Commune : SAVALOU
Date : 20/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	DEGBOKIN Gilbert	cultivateur	66 92 38 05	✓
02	TCHEVI Dossa A. Patrice	cultivateur	58 07 98 27	+
03	ZANOU Raymond	cultivateur	-	(M) ✓
04	DEGBOKIN Alexis	magasin	67 76 01 42	✓
05	DEGBOKIN Tognon	cultivateur	96 70 50 12	✓
06	TCHEVI Kouando	cultivateur	52 79 04 81	60 ✓
07	AKOGBESSI François	cultivateur	67 95 26 06	✓
08	ZANOU Alfred	cultivateur	97 31 61 90	✓
09	DEGBOKIN Hadoua	cultivateur	67 16 01 42	✓
10	LEDO Noé	cultivateur	48 68 86 36	✓
11	TCHOKPONHOUE Dèadi	cultivatrice	-	WID

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	LOKOSSI Sabine	Revendeuse	5645 04 88	
13	SAKPTI Adilégbé	cultivatrice/B	6301 66 53	
14	AGONDO Françoise	cultivatrice	-	
15	KRANEGAN Nomvilé	cultivatrice	5420 73 45	
16	TCHEVI Nancel	cultivateur	5798 69 28	
17	TCHEVI Théodore	Soudeur	4206 78 69	
18	DEGBOKIN Bernard	Tailleur	6268 37 76	
19	GBEDJIKOUKOSSAYE	cultivatrice	5494 44 30	
20	DEGBOKIN hédékou	cultivatrice	9697 59 43	
21	MONTOM Sunday	cultivateur	4699 71 05	
22	MANDOHONAN Damai	cultivatrice	5767 99 84	
23	AYIDOI Reine	Revendeuse	6138 02 00	
24	AKOGBEDI POSSOU	cultivateur	-	
25	ZANOU Nanie Ghammeton	cultivatrice	9099 36 94	
26	ZANOU Emile	chauffeur	6918 94 54	
27	OUSTANE Seimab	ménagère	6978 92 54	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	SOSSA Pascal	cultivateur	-	
29	ZANOUGO Rosaline	menagère	52679984	
30	ZANOU Rénéte	coiffeuse	66998202	
31	LEDO Gbetondji	maçon	-	
32	AKOGBEDJIC. Victor	cultivateur	-	
33	ZANOU Reine	cultivatrice	57186148	
34	AGBESSI Celine	coiffeuse	-	
35	EDOMON Aïana	cultivatrice	-	
36	EDOMON Sidonie	Coiffeuse	54828159	
37	GBOM GBAMETON Adegnani	cultivatrice	-	
38	ZOUGBEGNON Alodénon	Reverende	96028273	
39	DEGBOKIN Sylvain	menuisier	-	
40	BAGNIME Judith	Reverende	51897055	
41	DEGBOKIN gèthodé	cultivatrice	-	
42	AYIGBANVI hoviniantoum	cultivatrice	-	
43	ABALO Marie	cultivatrice	69271377	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 2...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	20/02/2024
Début de la séance	:	16h30'
Fin de la séance	:	17h45'
Commune	:	GLAZOUE
Arrondissement	:	ZAFFE
Village/quartier	:	OKE-OWO
Lieu	:	Place Publique du village (sous arbre)
Langue de travail	:	Français, Hatuha et Nago

Représentants du Consultant : DJIBOU Sylvain
ECHHA C. Gaël

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi vingt février, s'est tenue une séance de consultation publique à OKE-OWO dans le cadre de la mission d'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du Projet d'Électrification Rurale (PERU) au Bénin.

À l'entame de la séance, le chef de Village Monsieur SIAKA Salifou a dit un sincère merci à la population pour sa forte mobilisation et a accordé la parole à Monsieur Gaël ECHHA pour :

- présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES ;
- enregistrer les préoccupations des participants ;
- répondre aux questions posées.

Après son intervention, la parole a été laissée aux participants pour qu'ils partagent leurs avis et préoccupations.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- DJOJOUWI Jeanne : Merci à l'état d'avoir pensé à nous. Nous sommes dans l'obscurité totale quand il fait nuit. Je veux que le projet ne tarde plus à démarrer.

- LAWANI Ganiou : Nous remercions l'assemblée ici présente et nos invités. Je veux savoir si ce n'est pas un projet de plus pour la campagne électorale.

- ADAMASSOU Siaka : Est-ce qu'on aura des lampadaires dans notre village ?

- SALIEOU Siaka : Quand est-ce que le projet va démarrer ? Nous avons un type de type de tuyau d'eau dans notre village qui n'est pas encore alimenté. Veuillez nous venir en aide pour l'obtention de l'eau potable dans le village.

Réponses aux questions

Le consultant animateur de la séance a pris la parole en retour pour remercier tous les participants pour les interventions de qualité.

En ce qui concerne les questions, le consultant a rassuré les participants tout en disant que le projet est un projet de développement et non une affaire électorale. Il a aussi notifié que les lampadaires ne sont pas directement prévus dans le projet. Mais leur installation peut faire partie au sujet des mesures d'accompagnement des populations ou bénéficiaire du projet. Le consultant a également mentionné qu'il n'a pas une idée précise de la date de démarrage des travaux. Mais il les a rassuré que le démarrage ne va plus tarder.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

La consultation du public de ce jour à OKE-DWO de la commune de GLAZOUE a été une occasion pour tous les participants de comprendre le projet, de prendre connaissance de l'objectif de la mission d'EIES. C'était aussi un moment pour eux d'exprimer leurs préoccupations à travers les questions, les doléances et demandes, etc.

Il faut retenir globalement que tous les participants ont été satisfaits et prient vivement que le projet démarre très tôt dans de très bonnes conditions pour le bonheur de tous.

Ladite séance s'est achevée par la synthèse des points soulevés, décisions prises et propositions faites.



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
ÉLECTRIFICATION RURALE



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mounié
(Lot 3...)

LISTE PRÉSENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : OKÉ-DWO Arrondissement : ZAFFE Commune : GLAZOUÉ
Date : 20/02/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	AKPAWO Gerard	Cultivateur	61370679	
02	Batcho Céraphin	Cultivateur	-	
03	BADOU Tomac	Cultivateur	-	
04	Laurani Ganion	Cultivateur	96018871	
05	Atchonan Ganifa	Maçon	-	
06	SIKA Jean-Paul	Cultivateur	-	
07	Koba Génératrice	Vendeuse	-	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
08	AKougbè Mounicah	Eultivateur	✓	H
09	DAKIN Mathurin	Eultivateur	✓	Y
10	Doukhan Lucie	Vendeuse	✓	Y
11	Séglà Eline	Vendeuse	✓	04
12	BATCHO Pelagie	Eultivateur	✓	PP
13	Séglà Solange	Eultivateur	✓	B
14	AHANGNISON Michelina	Eultivateur	✓	ST
15	AHANGNISON Lisardi	Eultivateur	✓	Y
16	OTOSOUWIN Jeanne		✓	≠
17	Lankpan Albertine	Vendeuse	✓	my
18	Séglà Elyzie	Vendeuse	✓	014



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	DJEBOU Firginié	Eultivateur	/	14
20	AKITAN Eécile	Eultivateur	/	20
21	AKougbé Josephine	Eultivateur	/	22
22	AKobi Germain	Eultivateur	/	22
23	AKitan Laurent	ZEM	/	Pf
24	AKitan Maxime	Eultivateur	/	A
25	Lanwo Joseph	ZEM	96077598	100
26	LEKOYO A. OGOUMA	Revenant	/	100
27	Sigla Eugénie	Eultivateur	/	100
28	Bassala Maurice	ZEM	/	100
29	SOSOU Elisabeth	Eultivateur	/	100

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot)

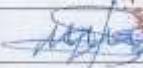
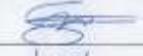
LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: OKE-DWO Arrondissement: Commune:
Date:

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	BATCHO Amicet	Cultivateur	/	
31	BADOU Narcisso	élève	/	
32	AKITAN Narcisso	élève	/	
33	BADOU Romuald	Ferrailleur	/	
34	AKITAN Jacqueline	Ménagère	/	
35	ECHHA Gaël	Consultant	62-656273	
36	BADOU Ezeckiel	Cultivateur	/	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
37	EVINI Félicien	Cultivateur	69 18 79 89	##
38	RAMASSOUV Josephine	Menagère	94 70 58 35	##
39	LEKOKO Celline	Menagère	-	##
40	HOUNDOTE Monique	Menagère	-	B
41	OLODO Rachelle	Menagère	-	##
42	LAWANI Rafaton	Menagère	-	##
43	BATCHO Collette	Menagère	-	##
44	KONFO Rachidatou	Menagère	-	##
45	EDOFINON Cessille	Menagère	51 62 07 60	(6)
46	BASSALE Armelle	Menagère	-	##
47	LAWANI Aseïtan	Menagère	-	##

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
48	DJIBOU Sylvain	Consultant	66587943	
49	ASSOBA Charles	Cultivateur	95-80 23-17	
50	LANWO Boniface	Cultivateur	69 88 69 86	
51	AKOBI Aubin	électricien	65 07 47 77	
52	Ségla Aubin	électricien	67-06-77-95	
53	Guidi Edouard	Cultivateur	50-37-64-38	
54	Ségla Apaline	Cultivateur	67-21-62-37	-x
55	Ségla André	Cultivateur	- - -	-
56	ABOLO Edith	Cultivateur	- - -	-
57	Amahowe Lucienne	Cultivateur	65-19-64-08	-
58	DAKIN Lucie	Cultivateur	- - -	x



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
59	SEGLA yacinthe	Paysant	—	5
60	SEGLA William	Paysant	✓	6
61	AKOBI charles	Maxon	✓	7
62	BADOU Sylveste	Paysant	✓	8
63	LAWIN Nadège	Paysante	✓	9
64	SEGLA Espérance	Calfuse	✓	M
65	KOWDESIN Boniface	Cultivateur	✓	11
66	KOABI Sylvie	Ménagère	✓	12
67	DKOUNDE Sylvie	Ménagère	✓	13
68	AKOUGBE Pascal	Cultivateur	✓	14
69	EMINAKPO Jeanne	Ménagère	✓	15





Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 2..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	17/07/2024
Début de la séance	:	15H20
Fin de la séance	:	17H30
Commune	:	SAVALOU
Arrondissement	:	LAHOTAN
Village/quartier	:	SEGBEYA
Lieu	:	EPP SEGBEYA
Langue de travail	:	FONGBE

Représentants du Consultant : AKIDE Pacôme

DRAGBANOU Thiery, Dr VABI Hesse

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 17 juillet 2024, le mercredi, dix-sept juillet a eu lieu une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de cent cinquante localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot. 2). A l'ouverture de la séance le chef du village a souhaité la bienvenue à l'équipe des consultants et a remercié sa population pour sa disponibilité, puis ensuite le consultant a présenté l'objet de la rencontre. Pour le consultant, l'objectif de la séance est de présenter le projet à la population puis recueillir les avis et recommandation des participants. Après présentation du projet, le consultant a donc laissé la parole aux participants pour recueillir les avis.

B. QUESTIONS ET DEBATS

KOCHOFA YEKINI: Je suis content du projet et je remercie pour le gouvernement pour avoir pensé à nous dans ce projet car nous souffrons beaucoup ici puisque le courant électrique nous manque.

ALABA Sèidou: je suis content du projet et je dis merci au gouvernement. L'arrivée du courant électrique dans notre localité va garantir plus la sécurité et la paix.

HOUNWANDOU Philomène: je remercie beaucoup le gouvernement d'avoir pensé à nous dans ce projet. Nous avons vraiment besoin du courant électrique et nous souhaitons que les travaux démarrent vite.

OLODO Mathias: Je remercie le gouvernement pour ce projet.
Est-ce qu'il y aura l'ouverture de la voie?

KPADONOU Alexandre: On allons nous faire pour les arbres qui sont au bord de la voie?

Reponse du consultant
de consultant a remercie les participants pour leur participation et les rassure que le projet est une realite et les travaux vont demarre dans un bref delai. Quant aux questions il a apporte quelques elements de reponses.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Cette séance de consultation du public s'est bien déroulée et les participants sont satisfaits. Ils sont contents du projet et demandent que les travaux démarrent dans un bref délai.

Représentante
des femmes

AMOUSSOU Edwige

Ont signé :

Représentant
des jeunes

OCTAFOUFA YEKINI

Représentant
des aînés

GBEGNON YAO

Le chef du village



KFODEME HINDEYA
KFODEME HINDEYA

Représentant
du consultant

AKIDE Segla
Pacôme



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: **SEGBEYA** Arrondissement: **LAHOTAN** Commune: **SAYALOU**

Date: **04/07/2024**



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	HINBEYA KPODEMIN	Cultivateur	97753271	
2	KOCHDEA YEKINI	Coffreur	96151368	
3	FADONOUGBO HANOVÉ	Cultivateur	57648453	
4	EGLONIN MAUICE	Cultivateur	91302010	
5	GBEGNON KOUANYI	Cultivateur	90049994	
6	OLODO Mathias	Cultivateur	✓	
7	FADONOUGBO FÉLIX	Cultivateur	96182783	
8	ABDRI Augustin	Cultivateur	97519374	
9	ALABA Seïdora	Cultivateur	-	
10	KPADNONOU Alexandre	Cultivateur	66973200	
11	OSTOTCHON Omevi	Cultivateur	97046358	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AGBARA Emel	Cultivateur	9084 8054	
13	ALABBA BONIFDE	Cultivateur	9753 8218	
14	KPARKOU Maurice Bin	Cultivateur	9675 7944	
15	KOUAGOU Rodolphe	Cultivateur	8624 4727	
16	NITCHA N'PO Antoine	Porteur	5793 2817	
17	GREGNON Yao	Cultivateur	9600 8038	
18	N'BAN BEIKON Annon	Cultivateur	5434 7097	
19	EGLOMIN Belphin	Cultivateur	6743 2336	
20	DAKPE TO Antoine	Cultivateur		
21	GRE HOUNOU Victoria	Cultivateur	6649 5201	
22	HOUNWANGA Philomène	Menagère	5401 4008	
23	FAMNOUNGBO Philippe	Cultivateur	9715 6537	
24	DEYINME Delphine	Menagère		
25	ZAKARI YAROUNBOU	Cultivateur	5766 8286	
26	ALWARD Alexandre	Cultivateur	9125 7694	
27	SEIDDO Harriam	Cultivateur	9683 4874	

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	EGLOZIN Hestore	cultivateur	6632 2520	<input checked="" type="checkbox"/>
29	TCHAKPDNTE Claude	cultivateur	6902 4360	<input checked="" type="checkbox"/>
30	HODEKPDHWE Madeleine	cultivateur		<input checked="" type="checkbox"/>
31	FADDOHOGRO Hagnu	cultivateur	9615 1476	<input checked="" type="checkbox"/>
32	BOEHODHOU Abiel	cultivateur		<input checked="" type="checkbox"/>
33	AKOTIANCNI Amniedé	cultivateur		<input checked="" type="checkbox"/>
34	GREGNON Theophile	cultivateur	69276119	<input checked="" type="checkbox"/>
35	EGLOZIN TOSSOU	cultivateur		<input checked="" type="checkbox"/>
36	AMSONION Manje	cultivateur	9183 3120	<input checked="" type="checkbox"/>
37	AKPDV1 Pierre	cultivateur	5131 0830	<input checked="" type="checkbox"/>
38	ALLABA Cossi Sotolenom		9715 6721	<input checked="" type="checkbox"/>
39	DEHODEGNOU Lemdro	cultivateur	6443 2366	<input checked="" type="checkbox"/>
40	EGLOZIN Fidele	cultivateur	9615 1370	<input checked="" type="checkbox"/>
41	AGHOBRO Cossi	cultivateur	96007598	<input checked="" type="checkbox"/>
42	ALLABA Clémentine	cultivateur		<input checked="" type="checkbox"/>
43	DDIOU TCHONI Paokrator	cultivateur		<input checked="" type="checkbox"/>

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Engagement
44	ABDJTONDI Clément	alt. oratoire		
45	AMOUSSOU Edwige	cult. oratoire		
46	EGLDZIN Stève	cult. oratoire	56 57 72 62	
47	AKOTANGI Virginie	cult. oratoire	-	
48	EGLDZIN Christine	cult. oratoire	-	
49	GBEGNON Edith	cult. oratoire	-	
50	GBEHONOU Nicole	cult. oratoire	-	
51	KOUAGBO Amoba	cult. oratoire	-	
52	ASSOGBA Abel	cult. oratoire	66 20 72 31	
53	KOUAGBO Chantal	cult. oratoire		
54	OLODO Yvonne	cult. oratoire	69 81 37 98	
55	OTCHIBI Bernadette	cult. oratoire		
56	AMOUSSOU Dieudonné	cult. oratoire	96 06 24 12	
57	FEKONOB Faélema	cult. oratoire		
58	PIHITA Salifou	cult. oratoire	56 45 00 84	
59	NONGBEGNON Saï	cult. oratoire	66 45 69 45	





N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	E-mail
80	KADRY Sabine	ca. Etrova	-	11
82	DETONGOR Rachel	cellulaire	-	11
82	GEBHOUXO Emilien		-	11
83	GEBHOUXO Wilmasson		-	11
84	ALLABA Eugénie		-	11
85	AKOIANONI Hélène		4270 4255	11
88	TAOHOVOGO Thérèse		-	11
83	ho DJO Angéline		915999 92	11
88	AKOTANONI Léopold	ca. Etrova	07 19 17 48	11
89	TEHAKIDONTE Barbe	ca. Etrova	50 95 22 61	11
90	Thérèse Sabine	ca. Etrova	-	11
91	KANASSA Paton	ca. Etrova	-	11





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 2..)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : SOHEDESI Arrondissement : Savalou Commune : Savalou
Date : 19/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	BABALAKOU Bruno	cultivateur	97 04 4968	<i>[Signature]</i>
02	SODJANMON Roger	cultivateur	42 06 78 83	<i>[Signature]</i>
03	MASSI Joseph	cultivateur	57 06 06 22	<i>[Signature]</i>
04	MANINWOU Ferdinand	cultivateur	67 77 89 17	<i>[Signature]</i>
05	N'DA Babilemy	Menier	17 09 89	<i>[Signature]</i>
06	DAHOUEGNON Jean	cultivateur	62 75 36 70	<i>[Signature]</i>
07	KIMBA Bernadette	Couturiere	54 48 59 00	<i>[Signature]</i>
08	MANINWOU Bernard	cultivateur	42 36 68 46	<i>[Signature]</i>
09	DSANGO Alexis	chauffeur taxi	56 47 44 30	<i>[Signature]</i>
10	GLOKA Edouige	Revendeuse		<i>[Signature]</i>
11	TOSSOU Nicolas	Menuisier	54 80 57 50	<i>[Signature]</i>

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	BABALAKOU Bertin	Menuisier	91 83 30 41	
13	EZIN Scraphin	tailleur	61 31 35 78	
14	N'DA Hélène	ménagère	-	
15	TCHOKPONHONÉ Antoine	agriculteur	43 09 23 41	
16	GBAGUIDI Pierrette	cultivatrice	53 12 38 20	
17	N'DA Kemy	Coiffeuse	57 98 20 92	
18	ASSE Innocent	Revendeur	61 10 05 42	
19	DJOCO Richard	cultivateur	57 06 06 75	+
20	AYADI Sandra	Coiffeuse	36 37 85 70	
21	DOUSSO Dominique	Revendeur	60 32 30 20	
22	Awodin George	cultivateur	57.06.06.14	
23	AVONANASSE Richard	Cultivateur	53.50.56.94	
24	Jénon Kévon Synphorien	cultivateur	96.11.60.27	
25	KIMBA Anselme	cultivateur	56.63.14.31	
26	SEWOUBO BÉNIÛT	commerçant	61.72.58.07	+
27	DZOGBO Patrice	cultivateur	57-18-55-84	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	JENAMI Antonin	Menuisier		1
29	BABA LAKON François	Cultivateur	94.39.9939	1
30	Gbaguidi Hance	coiffeuse	64030047	1
31	Honéhanou Hitehi	Couturière	-	II
32	Sostom Clarisse	sewendeuse	97410925	III
33	Koutagnin Pélagi	Commerçante	97678462	1
34	Sodjanné Stéphanie	Couturière	-	C-1
35	Adiba Pierre	Menuisier	53496970	II
36	Alahou Parfait	Cultivateur	54348544	
37	N'Polah Calab	Cultivateur	96.609359	1
38	Adjahoussou Gosselin	Commerçante		
39	AVONANSSE Wilhel		9095.3469	1
40	DJATTO Jérôme	Commerçante	8275.5694	II
41	TANESNON Pipaule	Commerçante	" "	0
42	ABIALA Frédéric	Menuisier	62.65.3851	1
43	Wango Alexis	Chauffeur	56.47.5544	1

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	Sokpen Cécile	commerçante	57.66.10.89	✓
45	Lodjimon Christiane	commerçante	/	✓
46	KPETONOU Wilfrid	Cultivateur	40754705	✓
47	AVO NANSSE Fidèle	Cultivateur		✓
48	AHIFON Pauline	commerçante	97.04.63.51	✓
49	NATCHA Dieudonné	Marchand	42623970	✓
50	VINAKPON Mireille	revendeuse	-	✓
51	Aglin Pascaline	revendeuse	-	✓
52	Sodjomon Benjamin	Cieur	-	✓
53	Atlagbè Honorati	revendeuse	-	✓



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	19/07/2024
Début de la séance	:	14h 16'
Fin de la séance	:	15h 44'
Commune	:	SAVALOU
Arrondissement	:	Salapau
Village/quartier	:	SOHEOJI
Lieu	:	Place public du village SOHEOJI
Langue de travail	:	Fongbe, mahigbe

Représentants du Consultant : ALAPINI Rolande S.

Dr VABI Houé et NAGBANOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le vendredi dix-sept juillet s'est tenue une rencontre de consultation publique dans le cadre du projet d'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités des départements des collines, ZOU et Mono (Lot2). Pour engager la séance, le chef du village a fait l'ouverture en souhaitant la bienvenue à la consultante et en remerciant sa communauté pour leur disponibilité. Il invite la consultante à se présenter et à présenter l'objet de la rencontre, ce qui fut présenter le projet à la population. Noter les avis et les recommandations. Après cette étape, elle les informe qu'elle est chargée de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur la population et le milieu de vie et de formuler des mesures pour y atténuer et maximiser.

B. QUESTIONS ET DEBATS

BABALAKOU Bruno: Je remercie le gouvernement pour tout ce qu'il fait. J'essaie d'avoir penser à électrifier notre village. Nous sommes très heureux et très content du projet. Le manque d'énergie affecte toute notre population surtout les écoles par les photocopies et autres.

BABALAKOU Bustin: Je salue tout le monde et bonne aise à chacun. C'est un bon projet. On pourra utiliser nos miroirs et nos appareils dans notre église. Je suis très content.

NASSI Joseph: Je suis content du projet. S'ils peuvent vite commencer les travaux ça sera bonne chose.

AYADJI Sandra: Je remercie le gouvernement pour son travail. Ça j'aime et j'aime même. Parce le courant on aura d'autre source d'activités économique.

Reprenez de la consultante.

La consultante, lorsqu'elle reprend la parole, elle remercie tout ceux qui ont pris la parole, elle les rassure que tout ce qui a été dit est bien noté et sera fidèlement rapporté.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Cette séance qui s'est bien déroulée, s'est également bien terminée avec satisfaction des participants. La population accepte le projet et est prête à participer s'il le faut. Comme recommandation exprimées la population souhaite vivement que les travaux commencent très vite.

chef du village SOHEDJI



BABALAKOUNI
Bruno

Representant des sages

Sossanmon Roger

Ont signé :

Representant des jeunes

MANINI Hou Ferdinand

Representante des femmes

BLOKA Edwige

Representante du consultant

ALAPINI Rolande S.



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	08/08/2024
Début de la séance	:	10h 15'
Fin de la séance	:	11h 23'
Commune	:	Quessé
Arrondissement	:	Gbagan
Village/quartier	:	Wokpa
Lieu	:	place publique
Langue de travail	:	Français, fongbé

Représentants du Consultant : AYEDJO Fadoumi
DN AGBANOU Thierry, DN YABI Hewé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 08 août 2024, soit vingt-quatre (24) jours après le lancement officiel du projet, a été organisée une séance de consultation publique à la place publique de Wokpa dans le cadre de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 2). Cette séance a vu l'arrivée du consultant et a remercié la population puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente comme suit :

- présenter le projet à la population;
- Recueillir les avis et recommandations des participants. Le consultant après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales pour déterminer les impacts du projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- YASSOU Celestin, je vous remercie et je remercie le gouvernement, l'entreprise qui veut travailler doit prendre les jeunes de la population pour les activités ça pour la tête et grand nous avons besoin de la maternité, de la route.

- HINDEHOU Honoré, ce que je veux dire, c'est cela que monsieur YASSOU Celestin a déjà dit.
Vous allez commencer quand?

- AIWOU Zigano, l'essentiel c'est la maternité pour les femmes, nous soupirons très, nous les femmes.

- KOUHINDI Micheline, pour faire enfant, ce n'est pas facile, il faut être fatigué sur la route avant d'aller à l'obstétrique Centre.

- AZOUNOUANON Bérta, selon moi, les jeunes doivent obligatoirement travailler avant tout le monde avec l'entreprise, cela pourra les donner d'emplois.

- AIWOU Norbert, bon travail et merci à vous. Nous avons besoin également de réseau téléphonique dans notre village. Ensuite les classes aux élèves.

Réponse du consultant
Le consultant après avoir reçu la parole, a remercié chaque intervenant et les rassure que tout est noté et sera transmis.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction de tout le monde, les recommandations suivantes ont été formulées:

- Recruter les jeunes du Village pour les activités
- Construire une maternité
- l'aménagement de la route

Représentant des sages Ont signé :

+
WINDHOU Tohossi

Représentant des femmes

AITHOUN Suzanne

Représentant du consultant

Fadoumi AYEDSO



DSEGUI Sébastien
COMMISSION DSEGUI

Représentant des jeunes

ADASSIN Samuel



Timothée Yao EZINSOL



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 2..)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : *Gbenlin-Aigou* Arrondissement : *Gbenlin* Commune : *Ossèné*
Date : *09/08/2024*

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	Adisso Fatendji	CV Gbanlin-Aigou	957082227	<i>[Signature]</i>
02	Djossou Mathieu	conseiller	95642829	<i>[Signature]</i>
03	Gossa Bienvenue	conseiller	95555421	<i>[Signature]</i>
04	MONLOKI Jean	Cultivateur	-	<i>[Signature]</i>
05	KOLISSOVI Elisabeth	Ménagère	-	<i>[Signature]</i>
06	HOUNGNISO Nadège	Vendeuse	-	<i>[Signature]</i>
07	GREKRON Hyacinthe	Vendeuse	94581670	<i>[Signature]</i>
08	NOLKONNOU Almond	Cultivateur	-	<i>[Signature]</i>
09	WHEVI Sossou	Cultivateur	-	<i>[Signature]</i>
10	SOSSOU Julienne	Vendeuse	-	<i>[Signature]</i>
11	HOUNGNISO Rosine	Ménagère	-	<i>[Signature]</i>

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
11	SEDOU K. Joël	Cultivateur	94 04 27 75	
12	SOSSOU daristo	Cultivateur	-	
13	NOUKONDOU Eledi	Vendeuse	-	
14	GBEKPON Aime	Cultivateur	95 17 29 12	
15	GUNTANGNI René	Cultivateur	95 83 13 24	
16	HUNTONDI Rosine	Vendeuse	-	
17	BOCO Geneviève	Ménagère	-	
18	KPETOU Hoto	Cultivateur	-	
19	GUNTANGNI Cecile	Ménagère	-	
20	Aidehan Riphani	Cultivateur	-	
21	HOUNGNISSO Edgard	Cultivateur	-	
22	SOSSOU Kami	Cultivateur	-	
23	SOSSOU Rosine	ménagère	-	
24	DOSSOU KEDOUN Jean	Cultivateur	95 53 20 52	
25	EDJEVI Katherine	Ménagère	45 11 39 08	
26	BOCO Alfred	Cultivateur	-	



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 2..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18/07/2024
Début de la séance	:	16H30
Fin de la séance	:	18H15
Commune	:	SAVALOU
Arrondissement	:	OTTOLA
Village/quartier	:	ZONGO-ALBARIKA
Lieu	:	PLACE PUBLIC ZONGO
Langue de travail	:	FRANÇAIS ET NAGOT

Représentants du Consultant : AKIÈ Pacôme

Dr AGBANOU Thiery, Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le jeudi dix huit juillet a eu lieu une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de cent cinquante localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (lot 2). A l'ouverture de la séance le chef du village a souhaité la bienvenue à l'équipe des consultants et a remercié sa population pour sa disponibilité, puis invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Pour le consultant, l'objectif de la séance est de présenter le projet à la population, puis recueillir les avis et recommandation des participants. Après présentation du projet, le consultant a donc laissé la parole aux participants pour recueillir les avis.

B. QUESTIONS ET DEBATS

OGBONI Almath: Je remercie le gouvernement pour ce projet nous avons beaucoup besoin du courant électrique ici. Que Dieu vous aide protège tous les dirigeants du projet.

TCHOUNTCHA Madjid: Je remercie beaucoup le gouvernement pour ce projet. Vous même ~~vous~~ vous dit merci et que Dieu vous Bénisse. Nous sommes content du projet.

SDUMANOU Ramdan: Je remercie beaucoup le gouvernement pour ce projet et al'avez penser a nous. Nous voulons savoir quand est ce que vous aller commencé les travaux?

SAMBENI Safourath: Je suis contente du projet et je remercie le gouvernement. Mais nous voulons que les travaux démarre vite.

AFFO François: Je remercie le gouvernement pour le projet. Est ce que nous allons abattre les arbres nous même?

Reponse du consultant
Le consultant a remercié les participants et les rassure que les travaux vont démarré bientôt. En ce qui concerne l'abatage des arbres il a été notifié que cela est a l'actif des dirigeants de la SBEF avant l'installation des poteaux électrique

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Cette séance de consultation du public n'est bien déroulée et les participants sont satisfait. Ils sont contents du projet et demande que les travaux démarre dans un bref délai.

Représentante
des femmes

OGBONI Alomath

Ont signé :

Représentant
des jeunes

BOTCHOU Malchaoui

Représentant
des sages

OLE Tabdine

Le chef du village



SARE ARIMOU

SARE Arimou

Représentant consultant

AKIGE Pacôme



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot. 2)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : **ZONGO-ALBARIKA** Arrondissement : **OTTOLO** Commune : **SAYALOU**

Date : **18/07/2024**

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	OGBONI Almarik	Cultivateur	✓	
2	TCHOUATCHA Yacoubou	Cultivateur	96805121	
3	AFFO François	Cultivateur	44691657	
4	TCHOUNIÈNA Rachid	Cultivateur	63231178	
5	SOUHANEU Ramdane	Paramédien	69478334	
6	OYINBO Selam	Cultivateur	62099959	
7	ESSOUSSOU Tadjouane	Cultivateur	65522906	
8	DSAGBO Heuwoïte	Énergiste	✓	
9	BARAKISSA OKI	Menuisier	✓	4
10	ESSI Melou	Étudiant	69036348	600
11	BARAKISSA Ramdane	Cultivateur	97061918	4



No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	COUSSO Rafim	Marchand	96 24 6473	
13	KIKIRIKI Orsini	Cultivateur	67 91 7537	
14	ALI Taimon	Cultivateur	69 32 9905	
15	AKAKPO AKAKPO Guimara	Cultivateur	52 78 9992	
16	AKAKPO Joseph	Cultivateur	98 96 1688	
17	AKOMEN Benjamin	Cultivateur	97 05 0066	X
18	ADAM Traoufate	Commis/cante	64 14 8122	
19	TCHOUITCHA Naimatha	Ménagère	-	1-1
20	TCHOUITCHA Youbou	Cultivateur Ménagère	-	
21	GBONIN Bintou	Ménagère	58 60 3068	
22	AGBO Bachina	Cultivateur	50 60 5714	
23	ASSOGBA Abdouloulaye	Cultivateur	97 02 7199	
24	ANANE Aicha	Ménagère	-	
25	DIMON Léa	Ménagère	-	
26	OLEY Abouadou Bahamane	Cultivateur	61 40 1052	
27	KATO Ako Rafilou	Marchand	66 95 6519	



No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	MKAKPO Saliou	Peacemicien	91 49 59 82	Saliou S.A.
29	KPOKPO Silkinou	Travailleur	99 04 61 41	KPOKPO K.P.
30	ADSIABA Maniama	Menageuse	/	Maniama M.
31	KPOKPO Tadjadjeun	Cultivateur	96 90 12 68	X
32	ODIA Adami	Cultivateur	52 66 18 37	÷
33	DOTCHOD Macheandji	Travailleur	47 84 28 51	Macheandji M.
34	KASSINYIN Adjo	Revendeuse	97 04 60 18 (SC)	Adjo A.
35	WOROU Mawemiti	Menageuse	/	Mawemiti M.
36	OGOU BI Yeali	Aide Soignant	41 48 28 18	Yeali Y.
37	BOSSE Romo	Menageuse	/	Romo R.
38	YIKPON DE Fomuraga	Menageuse	/	Fomuraga F.
39	SOUHANOU Anilini	Menageuse	/	Anilini A.
40	AGBA Aminda	Menageuse	47 58 33 72	Aminda A.
41	KISSIYIN Kossouwa	Menageuse	/	Kossouwa K.
42	KABOURE Ayeima	Menageuse	53 60 04 45	Ayeima A.
43	SAMBENI Saoundath	Menageuse	/	Saoundath S.



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 2..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	17/07/2024
Début de la séance	:	10H30
Fin de la séance	:	14H15
Commune	:	SAVALOU
Arrondissement	:	MONKPA
Village/quartier	:	ZONGO
Lieu	:	ARRONDISSEMENT DE MONKPA
Langue de travail	:	

Représentants du Consultant : AKIDE Pacôme

DRAGBANOUDIENY DR YABI Heux'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mille vingt quatre et le mercredi dix sept juillet a eu lieu dans la salle de la réunion de l'arrondissement une consultation du public dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de cent cinquante localités rurales des départements des collines, zou et Mono (lot 2). Après la salutation de la population par le chef du village, il a souhaité la bienvenue à l'équipe des consultants et a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. L'objectif de la séance se présente comme suit:

- Présenter le projet à la population.
- Recueillir les avis et recommandations de la population pour l'exécution du projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

DOU DJI Romair: je suis content du projet car nous avons vraiment besoin des poteaux électriques dans notre agglomération

ASSON GBA Ida: je suis également content du projet et je remercie le gouvernement pour ce projet. Nous acceptons le projet et nous souhaitons que le projet démarre dans un bref délai

KPEGNON N'Goulème: je suis content du projet et je remercie le gouvernement d'avoir pensé à notre localité dans ce projet. Quand est-ce que les travaux vont réellement démarrer?

DEOU L'ence: je suis contente du projet et je remercie le gouvernement pour ce projet parce que si cela se réalise réellement nos enfants n'auront plus de mal à apprendre les leçons la nuit, même aux petit matin et la sécurité va plus régner dans notre localité.

Reponse du consultant

Le consultant a donc remercié les participants et les rassurant que le projet est une réalité et cela va vite démarrer dans un bref délai

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La séance a pris fin en la satisfaction totale de tous les participants. Ils sont tous contents du projet et souhaitent que le projet démarre dans un bref délai car ils ont vraiment besoin d'électricité dans la localité.

Représentante des femmes

H

GBEGNON Ayekatanwin

Ont signé :

Représentant des jeunes

[Signature]

TONABO Sylvain

Représentant des sages

[Signature]

AGBEDE S. Mariu

le Chef du Village



AKIPIE Pacôme

Représentant du consultant

[Signature]

AKIPIE Pacôme



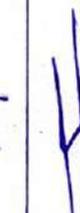
Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 02)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : ZONGO
Date : 27/07/2024
Arrondissement : MONKAPA
Commune : SAVALOU

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	AKPOVI AHOUMANO	Cultivateur	94 01 03 19	
2	KREGANDH N. Nicodème	Cultivateur	59 70 66 22	
3	DOUDJI Romain	Sandouër	62-12-40-47	
4	ASSONGBA Brigitte	ménagère	84-30-72-40	
5	DOUDJI Jean	Cultivateur	84-80-72-40	
6	BRONNANOU Nadège	ménagère	60-16-85-86	
7	AKPOV SOPHIE	ménagère	44-88-05-85	
8	KPGNON AXELMAN	ménagère	64-37-64-67	
9	ASSONGBA Ida	ménagère	/	
10	ATIKPASSO Alice	ménagère	50-05-82-87	
11	DEOS Léonie	ménagère	62-88-25-49	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	NOLSGBE NON Fernand	auémogène	✓	
13	GANMAN Kine	manson	54-49-19-00	
14	ARLUOL PAÏSSA	Coiffeur	81-08-70-39	
15	TON ADO Sygnaum	Empeignant	81 42 97 64	
16	NINBONMO Sbatien	Chitibaleur	80 70 71-36	
17	AGBEJE Maurice	Chitibaleur	97-45-91-12	
18	ADIKO Marie - Claire	Rensen d'ouv	54-20-56-03	
19	AGBE NON Emiliène	ménagère	-	41
20	TCHOKPOAHOKE Modeste	du an fleur	58-44-93-03	
21	AGBEDE ESTELLA	ménagère	97-45-91-12	
22	KEREKOU BONI	Chitibaleur	96-22-07-31	
23	BONI Diko	Eleveur	✓	
24	ASSONGBA Ferdinand	Manson	95-46-80-36	
25	EADPO-CHI-CHI Angline	couturière	44-62-56-57	
26	AZONTOMSI Delyline	ménagère	95-74-27-98	
27	DOSSOU Alexandra	ménagère	✓	44 000



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18/07/2024
Début de la séance	:	16h30'
Fin de la séance	:	17h38'
Commune	:	SAVALOU
Arrondissement	:	DJALLOUKOU
Village/quartier	:	ZOUKPA
Lieu	:	Cours du chef village ZOUKPA
Langue de travail	:	Fongbe, fongbe, adjigbe.

Représentants du Consultant : ALAPINI S. Rolande

DR ABIBANOU Khoury et Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mille vingt quatre et le jeudi dix huit juillet 2024 ont été dévolues une séance de consultation publique dans le cadre du projet d'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités des départements des collines, zou et Mono (Lot 2). Pour débuter la séance, le chef village souhaite la bienvenue à la consultante et remercie sa population de disponibilité. Il invite ensuite la consultante à présenter l'objet de la séance ce qui fut fait :

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les recommandations et les avis. La consultante, après avoir donné les détails du projet elle les informe qu'elle est chargée de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et sur le milieu humain et formuler des mesures par y remédier.

B. QUESTIONS ET DEBATS

CODJO Leocadie : Je remercie beaucoup le gouvernement. On est extrêmement content, vraiment on est fatigué de vivre dans l'obscurité, cela nous limite beaucoup.

KINDJI Séraphine : Je remercie tout le gouvernement d'avoir pensé à nous. On veut le savoir, il y a longtemps. On est déjà trop content d'amener nous le savoir. Surtout nous les femmes cela va changer notre vie commerciale.

ALAN B. BAMEY Blandine : Je salue tous présent ici, je remercie la consultante par sa patience et surtout le gouvernement par ce projet merveilleux.

Réponse de la consultante
Lorsqu'elle reprend la parole, elle remercie les intervenants par leurs prise de parole. Elle les rassure ensuite que tout ce qui a été dit ici et bien noté et seront rapporté de façon conforme.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La rencontre s'est bien passée et s'est terminée avec joie, les participants étaient très enthousiasmés par ce projet.

Comme recommandation:
- Demander les travaux au plus vite
- Commencer par les Campadaise si le concert arrive.

chef du Village ZOUKPA

Ont signé :



Représentante des femmes

AKOISSOU Sabine

Représentant des jeunes

NOUKOUNMONKE Jérôme

Représentant des Sages

WILI Emmanuel

Représentant du consultant

ALAPINI S. Rolande.



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 2...)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : ZOUKPA Arrondissement : MALLOUNGU Commune : SAVALOU
Date : 18/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	NOUKOUMONKE Lucien	Cultivateur	64 39 18 31	
02	DJABA YA OVI	Cultivateur	64 46 75 92	
03	NOUKOUMONKE Jérôme	Cultivateur	60 75 18 44	
04	NOUKOUMONKE Mathieu	Cultivateur	94 52 93 23	
05	DAAYOU Pierre	Cultivateur	64 07 07 81	
06	DAAYOU Dieu donnée	Cultivateur	—	
07	DAAYOU Sènanton	Cultivateur	45 32 89 06	
08	NOUKOUMONKE EZIN	Cultivateur	53 90 95 37	
09	NOUKOUMONKE NONLA	Cultivateur	—	
10	DOGBE TIMONTHE	Cultivateur	64 84 67 12	
11	TCHENAHOU Gabriel	Cultivateur	68 99 55 27	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	GONSO Léocadine	Cultivatrice	-	920
13	NOUKOUMONKE I Sidor	Cultivateur	-	9
14	AAD SIZANE	Cultivatrice	-	
15	WILLI EMMANUEL	Cultivateur	-	
16	ODJOKPINAX Adèle	Cultivatrice	6902 1278	
17	NOUKOUMONKE Dima	Cultivateur	-	
18	DAAYOU AFFIA	Cultivatrice	64 32 2971	
19	NOUKOUMONKE Félix	Cultivateur	96 16 72 31	
20	KINDJI Séraphine	Cultivatrice	-	
21	NOUKOUMONKE Roger	Cultivateur	45 10 60 78	
22	KASSINGNIN Josephine	Cultivateur	59 70 37 27	
23	NOUKOUMONKE DOSSOU	Cultivateur	65 71 32 90	
24	LEGBANON Madolaine	Cultivatrice	42 48 60 82	
25	DOGBE Jubilete	Cultivatrice	53 18 20 33	
26	YEDÉME René	Cultivatrice	-	
27	VIGBE Elisabeth	Cultivatrice	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	DAAYOU Lucienne	cultivatrice	—	D
45	DAAYOU Camille	cultivateur	45 01 02 68	S
46	YEHOSSEU Zidonie	cultivatrice	—	S
47	NOUKOUMONKE Julien	cultivateur	40 62 72 70	S
48	ODJO Bonadette	cultivatrice	—	B
49	NOUKOUMONKE Rodrigue	cultivateur	—	S
50	DATONDI ADJOWA	cultivatrice	68 97 67 58	S
51	KEKRA Odile	cultivatrice	—	S
52	ANANGOVO Pascal	cultivateur	—	B
53	NOUKOUMONKE Abiodun	cultivateur	—	S
54	DAAYOU Moïse	cultivateur	—	S
55	DAAYOU Arnaud	cultivateur	—	S
56	Domestien Donation	cultivateur	—	FR
57	KASSINGNIN Justin	cultivateur	—	Z
58	LABITE Salomon	cultivateur	—	S
59	AGBLONON Germaine	cultivatrice	—	S

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	NOUKOUMONKE Nichelle	cultivateur	98 15 66 25	
29	LEGBANON HONORINE	Cultivatrice	—	
30	NOUKOUMONKE Rosaline	Cultivatrice	65 86 40 62	
31	AZANGBANME Blanche	cultivatrice	—	
32	DAAYOU Joëlo	cultivateur	65 35 00 98	
33	ADO Solange	cultivatrice	44 06 30 04	
34	SOGBOHIN SÉHEGNON	cultivatrice	—	
35	DJOBO Victoire	Cultivatrice	63 22 89 19	
36	DAAYOU Théophile	cultivateur	94 43 10 18	
37	ADJIMONTI Adèle	cultivatrice	—	
38	Saka Rachelle	Coiffeuse	—	
39	SODJINOU Chantal	Couturière	—	
40	NANGBE Madéleine	cultivatrice	—	
41	AGODJOSOU Sabine	cultivatrice	—	
42	GANME Djo Bernadette	Cultivatrice	96 28 96 23	
43	WILLI BRIGITTE	Cultivatrice	—	

**CAHIER DE CLAUSE
ENVIRONNEMENTALE
ET SOCIALE (CCES)**

Clauses environnementales et sociales à insérer dans les dossiers d'appel d'offres des entreprises en charge des travaux

Les présentes clauses sont destinées à aider la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) afin qu'elles puissent intégrer dans ces documents des prescriptions permettant d'optimiser la protection de l'environnement et du milieu socio- économique. Les clauses sont spécifiques à toutes les activités de chantier pouvant être sources de nuisances environnementales et sociales. Ces clauses reflètent les Directives Générales de la Banque Mondiale en matière d'Hygiène, Environnement et Sécurité. Elles seront applicables au sous-projet et doivent également être incluses dans le contrat de travaux. Les entreprises en charge des travaux de construction de la ligne devront aussi se conformer avec les dispositions et les principes du HSE guideline de la Banque Mondiale.

a. Dispositions préalables pour l'exécution des travaux

1. Respect des lois et réglementations nationales :

La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) et ses sous- traitants doivent : respecter et appliquer les lois et règlements en vigueur dans le pays et relatifs à l'environnement, à l'élimination des déchets solides et liquides, aux normes de rejet et de bruit, aux heures de travail, etc. ; prendre toutes les mesures appropriées en vue de minimiser les atteintes à l'environnement ; assumer la responsabilité de toute réclamation liée au non-respect de l'environnement.

2. Permis et autorisations avant les travaux

Toute réalisation de travaux doit faire l'objet d'une procédure préalable d'information et d'autorisations administratives. Avant de commencer les travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) doit se procurer tous les permis nécessaires pour la réalisation des travaux prévus dans le contrat du sous-projet: autorisations délivrés par les collectivités locales, les services forestiers (en cas de déboisement, d'élagage, etc.), les services miniers (en cas d'exploitation de carrières et de sites d'emprunt), les services d'hydraulique (en cas d'utilisation de points d'eau publiques), de l'inspection du travail, les gestionnaires de réseaux, etc. Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) doit se concerter avec les riverains avec lesquels il peut prendre des arrangements facilitant le déroulement des chantiers.

3. Réunion de démarrage des travaux

Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) et les entreprises en charges des travaux doivent organiser des réunions avec les autorités, les représentants des populations situées dans la zone du sous-projet et les services techniques compétents, pour les informer de la consistance des travaux à réaliser et leur durée, des itinéraires concernés et les emplacements susceptibles d'être affectés. Cette réunion permettra aussi au Maître d'ouvrage de recueillir les observations des populations, de les sensibiliser sur les enjeux environnementaux et sociaux et sur leurs relations avec les ouvriers.

4. Préparation et libération du site

La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) devra informer les populations concernées avant toute activité du sous-projet. La libération de l'emprise doit se faire selon un calendrier défini en

accord avec les populations affectées et le Maître d'ouvrage. Avant l'installation et le début des travaux, les entreprises doivent s'assurer que les indemnités/compensations sont effectivement payées aux ayants-droits par le Maître d'ouvrage.

5. Libération des domaines public et privé.

L'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME) doit savoir que le périmètre d'utilité publique lié à l'opération est le périmètre susceptible d'être concerné par les travaux. Les travaux ne peuvent débuter dans les zones concernées par les emprises privées que lorsque celles-ci sont libérées à la suite d'une procédure d'acquisition.

6. Programme de gestion environnementale et sociale

Les entreprises en charge des travaux doivent établir et soumettre, à l'approbation du Maître d'ouvrage, un programme détaillé de gestion environnementale et sociale du chantier qui comprend : (i) un plan d'occupation du sol indiquant l'emplacement de la base-vie et les différentes zones du chantier selon les composantes du sous-projet, les implantations prévues et une description des aménagements ; (ii) un plan de gestion des déchets du chantier indiquant les types de déchets, le type de collecte envisagé, le lieu de stockage, le mode et le lieu d'élimination ; (iii) le programme d'information et de sensibilisation de la population précisant les cibles, les thèmes et le mode de consultation retenu ; (iv) un plan de gestion des accidents et de préservation de la santé précisant les risques d'accidents majeurs pouvant mettre en péril la sécurité ou la santé du personnel et/ou du public et les mesures de sécurité et/ou de préservation de la santé à appliquer dans le cadre d'un plan d'urgence.

b. Installations de chantier et préparation

7. Normes de localisation

Les entreprises en charge des travaux doivent construire ses installations temporaires du chantier de façon à déranger le moins possible l'environnement, de préférence dans des endroits déjà déboisés ou perturbés lorsque de tels sites existent, ou sur des sites qui seront réutilisés lors d'une phase ultérieure pour d'autres fins. L'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME) doit strictement interdire d'établir une base vie à l'intérieur d'une aire protégée.

8. Affichage du règlement intérieur et sensibilisation du personnel

Les entreprises en charge des travaux doivent afficher un règlement intérieur de façon visible dans les diverses installations de la base-vie prescrivant spécifiquement : le respect des us et coutumes locales ; la protection contre les IST/VIH/SIDA ; les règles d'hygiène et les mesures de sécurité. Les entreprises doivent sensibiliser son personnel notamment sur le respect des us et coutumes des populations de la région où sont effectués les travaux et sur les risques des IST et du VIH/SIDA.

9. Emploi de la main d'œuvre locale

Les entreprises en charge des travaux est tenu d'engager (en dehors de son personnel cadre technique) le plus de main-d'œuvre possible dans la zone où les travaux sont réalisés. A défaut de trouver le personnel qualifié sur place, il est autorisé d'engager la main d'œuvre à l'extérieur de la zone de travail.

10. Respect des horaires de travail

Les entreprises en charge des travaux doivent s'assurer que les horaires de travail respectent les lois et règlements nationaux en vigueur. Toute dérogation est soumise à l'approbation du Maître d'ouvrage. Dans la mesure du possible, (sauf en cas d'exception accordé par le Maître d'ouvrage), les entreprises en charge des travaux doivent éviter d'exécuter les travaux pendant les heures de repos, les dimanches et les jours fériés.

11. Protection du personnel de chantier

Les entreprises en charge des travaux doivent mettre à disposition du personnel de chantier des tenues de travail correctes réglementaires et en bon état, ainsi que tous les accessoires de protection et de sécurité propres à leurs activités (casques, bottes, ceintures, masques, gants, lunettes, etc.). Les entreprises en charge des travaux doivent veiller au port scrupuleux des équipements de protection sur le chantier. Un contrôle permanent doit être effectué à cet effet et, en cas de manquement, des mesures coercitives (avertissement, mise à pied, renvoi) doivent être appliquées au personnel concerné.

12. Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement

Les entreprises en charge des travaux doivent désigner un responsable Hygiène/Sécurité/Environnement qui veillera à ce que les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont rigoureusement suivies par tous et à tous les niveaux d'exécution, tant pour les travailleurs que pour la population et autres personnes en contact avec le chantier. Il doit mettre en place un service médical courant et d'urgence à la base-vie, adapté à l'effectif de son personnel. Les entreprises en charge des travaux doivent être responsables de fournir un plan hygiène et sécurité comprenant une évaluation des risques au travail pour ses travailleurs.

c. Repli de chantier et réaménagement

13. Règles générales

À toute libération de site, les entreprises en charge des travaux laissent les lieux propres à leur affectation immédiate. Il ne peut être libéré de ses engagements et de sa responsabilité concernant leur usage sans qu'il ait formellement fait constater ce bon état. Les entreprises en charge des travaux doivent réaliseront tous les aménagements nécessaires à la remise en état des lieux. Il est tenu de replier tous ses équipements et matériaux et ne peut les abandonner sur le site ou les environs.

Après le repli de tout le matériel, un procès-verbal constatant la remise en état du site doit être dressé et joint au procès-verbal de réception des travaux. La non remise en état des lieux doit entraîner le refus de réception des travaux. Dans ce cas, le pourcentage non encore libéré du montant du poste « installation de chantier » sera retenu pour servir à assurer le repli de chantier.

14. Protection des zones instables

Lors du démantèlement d'ouvrages en milieux instables, les entreprises en charge des travaux doivent prendre les précautions suivantes pour ne pas accentuer l'instabilité du sol : (i) éviter toute circulation lourde et toute surcharge dans la zone d'instabilité ; (ii) conserver autant

que possible le couvert végétal ou reconstituer celui-ci en utilisant des espèces locales appropriées en cas de risques d'érosion.

15. Aménagement des carrières et sites d'emprunt temporaires

Les entreprises en charge des travaux doivent réaménager les carrières et les sites d'emprunt selon les options à définir en rapport avec le Maître d'ouvrage et les populations locales : (i) régalinge du terrain et restauration du couvert végétal (arbres, arbustes, pelouse ou culture) ; (ii) remplissage (terre, ou pierres) et restauration du couvert végétal ; (iii) aménagement de plans d'eau (bassins, mares) pour les communautés locales ou les animaux ; (iv) zone de loisir ; écotourisme, entre autres.

16. Gestion des produits pétroliers et autres contaminants

Les entreprises en charge des travaux doivent nettoyer l'aire de travail ou de stockage où il y a eu de la manipulation et/ou de l'utilisation de produits pétroliers et autres contaminants.

17. Contrôle de l'exécution des clauses environnementales et sociales

Le contrôle du respect et de l'effectivité de la mise en œuvre des clauses environnementales et sociales des entreprises en charge des travaux doit être effectué par le Maître d'ouvrage, dont l'équipe doit comprendre un expert environnementaliste qui fait partie intégrante de la mission de contrôle des travaux.

18. Notification

Le Maître d'ouvrage (ABERME) notifie par écrit l'entreprise en charge des travaux tous les cas de défaut ou non-exécution des mesures environnementales et sociales. L'entreprise en charge des travaux doit redresser tout manquement aux prescriptions dûment notifiées à lui par le Maître d'ouvrage. La reprise des travaux ou les travaux supplémentaires découlant du non-respect des clauses sont à la charge de Les entreprises en charge des travaux doivent.

19. Sanction

En application des dispositions contractuelles, le non-respect des clauses environnementales et sociales, dûment constaté par le Maître d'ouvrage, peut être un motif de résiliation du contrat. L'entreprise en charge des travaux doivent ayant fait l'objet d'une résiliation pour cause de non application des clauses environnementales et sociales s'expose à des sanctions allant jusqu'à la suspension du droit de soumissionner pour une période déterminée par le Maître d'ouvrage, avec une réfaction sur le prix et un blocage de la retenue de garantie.

20. Réception des travaux

Le non-respect des présentes clauses expose l'entreprise en charge des travaux au refus de réception provisoire ou définitive des travaux, par la Commission de réception. L'exécution de chaque mesure environnementale et sociale peut faire l'objet d'une réception partielle impliquant les services compétents concernés.

d. Clauses Environnementales et Sociales spécifiques

Le titulaire du marché veille à ce que les prestations qu'il effectue respectent les prescriptions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement, de sécurité et de santé des personnes, et de préservation du voisinage. Il doit être en mesure d'en justifier, en cours

d'exécution du marché et pendant la période de garantie des prestations, sur simple demande de l'ABERME ou de son représentant.

A cet effet, le titulaire prend les mesures permettant de maîtriser les éléments susceptibles de porter atteinte à l'environnement, notamment les déchets produits en cours d'exécution du contrat, les émissions de poussières, les fumées, les émanations de produits polluants, le bruit, les impacts sur la faune et sur la flore, la pollution des eaux superficielles et souterraines.

En cas d'évolution de la législation sur la protection de l'environnement en cours d'exécution du marché, les modifications éventuelles, demandées par l'ABERME ou son représentant, afin de se conformer aux règles nouvelles donnent lieu à la signature, par les parties au marché, d'un avenant. Le non-respect des obligations environnementales par le titulaire d'un marché de travaux pourra être sanctionné lourdement. L'ABERME peut résilier le marché pour faute du titulaire au cas où le titulaire contrevient aux obligations légales ou réglementaires, relatives au travail ou à la protection de l'environnement.

21. Mesures de transport et de stockage des matériaux

Lors de l'exécution des travaux, les entreprises en charge des travaux doivent limiter la vitesse des véhicules sur le chantier par l'installation de panneaux de signalisation et des porteurs de drapeaux.

22. Mesures pour la circulation des engins de chantier

Seuls les matériels strictement indispensables sont tolérés sur le chantier. En dehors des accès, des lieux de passage désignés et des aires de travail, il est interdit de circuler avec des engins de chantier.

L'entreprise doit s'assurer de la limitation de vitesse pour tous ses véhicules circulant sur la voie publique, avec un maximum de 60 km/h en rase campagne et 40 km/h au niveau des agglomérations et à la traversée des villages.

22. Protection des zones et ouvrages agricoles

Le calendrier des travaux doit être établi afin de limiter les perturbations des activités socio-économiques et autres des riverains. Les principales périodes d'activité agricoles (semences, récoltes, séchage, etc.) devront en particulier être connues afin d'adapter l'échéancier à ces périodes. Le Concessionnaire doit identifier les endroits où des passages pour les animaux, le bétail et les personnes sont nécessaires. Là encore, l'implication de la population est primordiale.

23. Protection des milieux humides, de la faune et de la flore

Il est interdit à aux entreprises d'effectuer des aménagements temporaires (aires d'entreposage et de stationnement, chemins de contournement ou de travail, etc.) dans des milieux humides, notamment en évitant le comblement des mares temporaires existantes. En cas de plantations, l'entreprise doit s'adapter à la végétation locale et veiller à ne pas introduire de nouvelles espèces sans l'avis des services forestiers. Pour toutes les aires déboisées sises à l'extérieur de l'emprise et requises par l'entreprise pour les besoins de ses travaux, la terre végétale extraite doit être mise en réserve.

24. Protection des sites sacrés et des sites archéologiques

Les entreprises en charge des travaux doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter les sites culturels (cimetières, sites sacrés, etc.) dans le voisinage des travaux et ne pas leur porter atteintes. Pour cela, elle devra s'assurer au préalable de leur typologie et de leur implantation avant le démarrage des travaux. Si, au cours des travaux, des vestiges d'intérêt culturel, historique ou archéologique sont découverts, les entreprises en charge des travaux doivent suivre la procédure suivante : (i) arrêter les travaux dans la zone concernée ; (ii) aviser immédiatement le Maître d'œuvre qui doit prendre des dispositions afin de protéger le site pour éviter toute destruction ; un périmètre de protection doit être identifié et matérialisé sur le site et aucune activité ne devra s'y dérouler ; (iii) s'interdire d'enlever et de déplacer les objets et les vestiges. Les travaux doivent être suspendus à l'intérieur du périmètre de protection jusqu'à ce que l'organisme national responsable des sites historiques et archéologiques ait donné l'autorisation de les poursuivre.

25. Mesures d'abattage d'arbres et de déboisement

En cas de déboisement, les arbres abattus doivent être découpés et stockés à des endroits agréés par les entreprises en charge des travaux. Les populations riveraines doivent être informées de la possibilité qu'elles ont de pouvoir disposer de ce bois à leur convenance.

Les arbres abattus ne doivent pas être abandonnés sur place, ni brûlés ni enfouis sous les matériaux de terrassement.

26. Prévention des feux de brousse

Les entreprises en charge des travaux sont responsables de la prévention des feux de brousse sur l'étendue de ses travaux, incluant les zones d'emprunt et les accès. Il doit strictement observer les instructions, lois et règlements édictés par les autorités compétentes.

27. Gestion des déchets liquides

Les bureaux et les logements doivent être pourvus d'installations sanitaires en nombre suffisant (latrines, fosses septiques, lavabos et douches). Les entreprises en charge des travaux doivent respecter les règlements sanitaires en vigueur. Les installations sanitaires sont établies en accord avec le Maître d'ouvrage. Il est interdit aux entreprises en charge des travaux de rejeter les effluents liquides pouvant entraîner des stagnations et incommodités pour le voisinage, ou des pollutions des eaux de surface ou souterraines.

28. Gestion des déchets solides

Les entreprises en charge des travaux doivent déposer les ordures ménagères dans des poubelles étanches et devant être vidées périodiquement. En cas d'évacuation par les camions du chantier, les bennes doivent être étanches de façon à ne pas laisser échapper de déchets. Pour des raisons d'hygiène, et pour ne pas attirer les vecteurs, une collecte quotidienne est recommandée, surtout durant les périodes de chaleur. Les entreprises en charge des travaux doivent éliminer ou recycler les déchets de manière écologiquement rationnelle. Les entreprises en charge des travaux doivent acheminer les déchets, si possible, vers les lieux d'élimination existants.

29. Protection contre la pollution sonore

L'entreprise en charge des travaux est tenue de limiter les bruits de chantier susceptibles d'importuner gravement les riverains, soit par une durée exagérément longue, soit par leur

prolongation en dehors des heures normales de travail. Les seuils à ne pas dépasser sont tirées des Lignes directrice EHS sur le niveau de bruit.

30. Prévention contre les IST/VIH/SIDA et maladies liées aux travaux

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur les risques liés aux IST/VIH/SIDA. Il doit mettre à la disposition du personnel des préservatifs contre les IST/VIH-SIDA.

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur la sécurité et l'hygiène au travail. Il doit veiller à préserver la santé des travailleurs et des populations riveraines, en prenant des mesures appropriées contre d'autres maladies liées aux travaux et à l'environnement dans lequel ils se déroulent. Il doit : (i) instaurer le port de masques, d'uniformes et autres chaussures adaptées ; (ii) installer systématiquement des infirmeries et fournir gratuitement au personnel de chantier les médicaments de base nécessaires aux soins d'urgence.

31. Journal de chantier

L'entreprise doit tenir à jour un journal de chantier, dans lequel seront consignés les réclamations, les manquements ou incidents ayant un impact significatif sur l'environnement ou à un incident avec la population. Le journal de chantier est unique pour le chantier et les notes doivent être écrites à l'encre. L'entreprise doit informer le public en général, et les populations riveraines en particulier, de l'existence de ce journal, avec indication du lieu où il peut être consulté.

31. Entretien des engins et équipements de chantiers

L'entreprise doit respecter les normes d'entretien des engins de chantiers et des véhicules et effectuer le ravitaillement en carburant et lubrifiant dans un lieu désigné à cet effet. Sur le site, une provision de matières absorbantes et d'isolants (coussins, feuilles, boudins et fibre de tourbe, etc.) ainsi que des récipients étanches bien identifiés, destinés à recevoir les résidus pétroliers et les déchets, doivent être présents. Le Concessionnaire doit exécuter, sous surveillance constante, toute manipulation de carburant, d'huile ou d'autres produits contaminants, y compris le transvasement, afin d'éviter le déversement. L'entreprise doit recueillir, traiter ou recycler tous les résidus pétroliers, les huiles usagées et les déchets produits lors des activités d'entretien ou de réparation de la machinerie. Il lui est interdit de les rejeter dans l'environnement ou sur le site du chantier.

L'entreprise doit effectuer les vidanges dans des fûts étanches et conserver les huiles usagées pour les remettre au fournisseur (recyclage) ou aux populations locales pour d'autres usages. Les pièces de rechange usagées doivent être envoyées à la décharge publique.

32. Lutte contre les poussières

L'entreprise en charge des travaux doit choisir l'emplacement des concasseurs et des équipements similaires en fonction du bruit et de la poussière qu'ils produisent. Le port de lunettes et de masques anti-poussières est obligatoire.

33. Le Bruit

Parmi les options de réduction que l'on doit envisager, on indiquera les suivantes : Sélection d'équipements dont les niveaux de bruit dégagés sont inférieurs ; installation de dispositifs d'insonorisation appropriés sur l'échappement des moteurs et des composants de compresseurs.

Installation d'isolations de vibrations pour équipements mécaniques ; Limitation des heures de fonctionnement pour certains équipements ou certaines applications, en particulier des sources mobiles utilisées dans une agglomération.

34. Hygiène et sécurité au travail

L'entreprise en charge des travaux doit introduire des mesures de prévention et de protection conformément à l'ordre de priorité suivant : Élimination des risques par la suppression de l'activité du procédé de travail. Maîtrise du risque à la source par le biais de contrôles techniques ; Minimisation des risques par l'étude de systèmes de travail sans danger et de mesures de contrôle administratives ou institutionnelles ; Fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI) appropriés conjointement avec la formation, l'utilisation et l'entretien des EPI. Les principaux équipements de sécurités à utiliser par les entreprises en charges des travaux sont présentés dans le tableau suivant :

Casques	Tous travaux présentant le risque de chocs à la tête	Obligatoire sur
Vêtement de travail	Tous travaux présentant des risques de salissure ou d'agression	Obligatoire sur site
Chaussures, bottes	Tous travaux présentant le risque de chute d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de perforation de la semelle par objets pointus.	Obligatoire sur site
Lunettes, masques	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (meulage, manipulation produits acides ou caustiques,) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance	Lunettes obligatoires sur site
Masques, cagoules	Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières, gaz Toxiques, ...).	
Tabliers	Tous travaux présentant des risques de projection sur le corps (Soudage, manipulation produits dangereux, ...).	
Gants	Tous travaux présentant des risques pour les mains. Nombreux types de gants selon le type d'agression : coupures, écrasement, chaleur, attaque chimique,	Obligatoire sur site
Chasuble	Tous travaux à proximité de la circulation présentant des risques de	
Harnais et dispositif Antichute	Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un risque de chute de hauteur.	
Casques antibruit, bouchons	Tous travaux exposant à des niveaux sonores supérieurs à	Recommandés
Masques respiratoires	Tous travaux exposant à des inhalations de vapeurs ou de poussières (quelques fois invisibles et inodores).	

Casques	Tous travaux présentant le risque de chocs à la tête	Obligatoire sur
Vêtement de travail	Tous travaux présentant des risques de salissure ou d'agression	Obligatoire sur site
Chaussures , bottes	Tous travaux présentant le risque de chute d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de	Obligatoire sur site
Lunettes , masques	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (meulage, manipulation produits acides ou caustiques) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance	Lunettes obligatoires sur site
Masques ,	Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières, gaz	
Tabliers	Tous travaux présentant des risques de projection sur le corps	
Gants	Tous travaux présentant des risques pour les mains. Nombreux types de gants selon le type d'agression : coupures, écrasement, chaleur, attaque chimique, électrisation	Obligatoire sur site
Chasuble	Tous travaux à proximité de la circulation présentant des risques de collision.	
Harnais et dispositif	Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un risque de chute de hauteur.	
Casques antibruit, bouchons	Tous travaux exposant à des niveaux sonores supérieurs à 85dBA (conduite d'engins, meulage, ...)	Recommandés
Masques respiratoire	Tous travaux exposant à des inhalations de vapeurs ou de poussières (quelques fois invisibles et inodores).	

Le chantier sera interdit au public. L'entreprise principale installera les panneaux et palissades nécessaires et réglementaires. L'accès du personnel pourra être contrôlé à tout moment par les personnes habilitées par le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants ou les autorisés légaux.

Les directions des entreprises s'engageront sur l'honneur que le personnel figurant sur ces listes est en règle vis-à-vis de la loi et des textes réglementaires relatifs à l'emploi des travailleurs. En accord avec le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants, toute personne contrevenant à ces règles se verra refuser l'accès au chantier et s'exposera aux sanctions éventuelles de l'Inspection du travail.

3.5.Prevention des incendies

Des extincteurs adaptés et en nombre suffisant seront mis en place par l'entreprise sur la zone de cantonnement. Chaque entreprise sera équipée des extincteurs nécessaires et adaptés à ses propres travaux, aux risques locaux, compte tenu de l'environnement, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Boite de secours

Une personne est nommément désignée comme responsable de la boîte de secours.

36. Contrainte concernant les approvisionnements et le stockage

Les entreprises prendront chaque fois que nécessaire toutes les dispositions pour que les approvisionnements sur le chantier se fassent dans le respect des règles de sécurité, à savoir :

- Informations des fournisseurs sur les personnes à contacter sur le chantier et les modalités pour accéder au chantier
- Contrôle à l'entrée du chantier et prise en charge du fournisseur à son arrivée.
- Contrôle des stockages de matériel ou de matériaux livrés.

Les stockages de matériels et de matériaux ne pourront se faire qu'à l'intérieur de l'enceinte du chantier. Les approvisionnements seront gérés en fonction de l'avancement des travaux et des espaces accordés aux stockages. Les aires de déchargement et de stockage ne sont pas figées et devront être définies par l'entreprise en accord avec la maîtrise d'œuvre et/ou la société béninoise d'énergie électrique.

37. Voies ou zones de déplacement ou de circulation horizontales et verticales

L'accès du chantier : A définir au début des travaux à l'ouverture du chantier. Le chantier étant situé le long des voies publiques, toutes précautions seront prises par l'ensemble des entreprises.

- respect de la signalisation (vitesse, stationnement, etc.).
- tenir les abords et les voies en état de propreté constante aux abords immédiats du chantier. Il sera procédé, par chaque entreprise ayant provoqué un salissement de la voie ou des trottoirs, au nombre de nettoyages ou de lavages nécessaires.
- mise en place de signalisation et pré-signalisation par l'entreprise.

Les accès provisoires au chantier pour le personnel des entreprises, devront être soigneusement protégés contre les chutes de matériaux, gravois, etc. et maintenus en bon état. Pour les gabarits et les charges limites, l'entreprise se rapprochera des services techniques de la ville afin de déterminer les contraintes et définir le ou les plans de circulation les mieux adaptés.

Les zones de circulation menant aux phases de la construction devront être maintenues dégagées de tous matériaux et matériels. Les camions de livraison devront, pendant toute la durée de l'Opération, se conformer aux dispositions d'organisation arrêtées.

Les zones de livraison - déchargement seront interdites d'accès au public au moyen d'un dispositif physique. Les Entreprises devront se conformer aux restrictions de circulations diverses, qui pourraient leur être imposées par les autorités compétentes, notamment, voiries interdites, itinéraires imposés, limitation de tonnage ou de gabarit, limitation des bruits.

Les Entreprises devront prendre toutes dispositions pour ne pas apporter de nuisances aux chaussées existantes. Pendant toute la durée du chantier, l'entreprise sera tenue d'adapter ses horaires pour éviter, autant que faire se peut, des nuisances sonores vis-à-vis des populations locales.

38. Habilitation (Mesures de protection contre les risques électriques)

L'habilitation est obligatoire pour le personnel travaillant à proximité des lignes électriques en services et lors des travaux de connexions et de mise en service. Cette habilitation qui est délivrée par le chef d'entreprise, doit obtenir l'agrément du Maître d'œuvre et/ou de la Société Béninoise d'Energie Electrique. Chaque entreprise précisera, la liste de son personnel ayant l'habilitation électrique, selon les recommandations de la publication UTE NF C 18-510.

L'habilitation est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées.

Le titre d'habilitation comporte une codification symbolique formée de lettres et de chiffres.

La première lettre indique le domaine de tension :

B (BT et TBT)

H (HT).

Le chiffre indique la qualité de la personne :

0 (non électricien),

1 (exécutant électricien),

2 (chargé de travaux électriques).

La deuxième lettre précise la nature des opérations pouvant être réalisées :

V (travail au voisinage),

N (nettoyage sous tension),

T (travail sous tension),

C (chargé de consignation),

R (chargé d'interventions en BT).

Exemples : B1V : exécutant électricien avec travail au voisinage en BT BC : chargé de consignation en BT.

Toutes les habilitations doivent être précédées d'une formation aux risques électriques. L'habilitation doit être révisée en cas de changement de fonction, d'entreprise ou de restriction médicale.

Domaines de tension

Domaines de tension		Valeur de la tension Un en volts	
		En courant alternatif	En courant continue
Très basse tension TBT		Un <= 50v	Un <= 120v
Basse tension	BTA	50v < Un <= 500v	120v < Un <= 750v
	BTB	500v < Un <= 1 000v	750v < Un <= 1 500v
	HTA*	1 000v < Un <= 50 000v	1 500v < Un <= 75 000v
	HTB	Un > 50 000v	Un > 75 000v

* appelée aussi MT dans le texte

OUTILS DE COLLECTE

Outils de collecte des données

AGENCE BENINOISE D'ELECTRIFICATION RURALE ET DE MAITRISE D'ENERGIE
(ABERME)

ETUDE DE FAISABILITE DE SOUS-PROJET RELATIF A L'ELECTRIFICATION DE 150
LOCALITES RURALES DES DEPARTEMENTS DU ZOU, COLLINES ET MONO

Mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Questionnaires de collectes des données

Cette fiche est établie dans le cadre de la collecte des données/informations pour l'EIES du sous-projet d'électrification de 150 localités rurales dans le cadre du Sous-projet d'Electrification Rurale (PERU). Elle vise également à dénombrer les biens et personnes affectées le long du corridor de la ligne électrique à construire.

1- Identification de la localité

Département	
Commune	
Arrondissement	
Quartier de ville/ Village	:
Coordonnées géographiques de la localité	X : Y : Z :

2. Identification des personnes et biens affectés

2.1 Identification de la personne dont le bien est affecté

Nom de la PAP	
Contact de la PAP	
Adresse de la personne contact de la PAP	
Sexe	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Statut du répondant	Propriétaires
	Représentant du
	Parent du propriétaire
	Locataire
	Autres (préciser)

Statut matrimonial de la PAP	M <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>
Ethnie	
Domaine d'activité de la PAP	Agriculture
	Commerce
	Transport
	Artisanat
	APE/ACE
	Privé
	Autres (préciser)
Revenu moyen mensuel du chef de ménage (F CFA)	
Nombre de personnes vivant dans le ménage à affecter (préciser le nombre de personnes)	Homme : Femme : Enfants :
Nombre de personnes à charge vivant dans le ménage	Homme : Femme : Enfants :
Revenu mensuel moyen des membres du ménage (estimer)	
Personne vulnérable/handicapée	Oui Non
Type de vulnérabilité	Handicap moteur Handicap visuel Handicap mental
Niveau d'instruction : <input type="checkbox"/> Sans – <input type="checkbox"/> Primaire – <input type="checkbox"/> Secondaire – <input type="checkbox"/> Universitaire	
Religion : Christianisme Islam Animisme	
Types d'appareils électriques et électroménagers dans le ménage : Radio, télévision, ampoule, ventilateur, frigo, fer à repasser, chauffe-eau	
Probable équipements électriques et électroménagers à acquérir à court et moyen terme	

2.2 Identification des biens affectés

Quel est le type de bien affecté dans le cadre de la construction de la ligne ?

Bien affecté	Oui/ Non	Nombre
Habitation		
Plantation (types d'espèces)		
Forêt classée		
Sites sacrés (divinités, forêts sacrées, mosquée, église, cimetière)		
Terre cultivée (champ)		
Terre non cultivée (parcelle vide, jachère, etc.)		
Autres (à préciser)		

2.2.1- Identification des habitations et connexes

Quel est le type d'habitation affectée ?

Types d'habitation	Description de l'habitation affectée	Coût du bien (FCFA)
Terre battue + paille		
Terre battue + tôle		
Brique + tôle		
Bois + paille/tôle		
Cuisine		
Hangar		
Grenier		
Poulailler		
Bergerie, porcherie		

2.2.2 Statut et coût du foncier affecté

Statut	Terre lotie	Terre non lotie	Terre ayant titre foncier
Dimension			
Coût			

2.2.3. Identification des espèces floristiques dans l'emprise

N°	Type d'espèce	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
1	Anacardier			
2	Karité			

3	Baobab			
4	Oranger			
5	Eucalyptus			
6	Teck			
7	Manguier			
8	Bananier			
9	Rônier			
10	Iroko			
11	Néré			
12	Autres (à préciser)			

2.2.4- Identification des sites sacrés dans l'emprise

a) Préciser le type de sites sacrés

	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
Divinités			
Forêts sacrées			
Mosquée			
Eglise			
Cimetière			
Autres			

b) Possibilité de déplacement du bien sacré affecté ?

Possibilité	Oui	Non

2.2.5- Patrimoine culturel sur le corridor

a) Existe-il un patrimoine culturel dans l'emprise de la ligne ?

Oui	Non
-----	-----

--	--

b) Si oui, le(s) quel(s) genre de patrimoine

c) Quel est son coût de déplacement et de réinstallation ?

2.3. Existent-ils des artisans dans le village ? Soudeurs |__| ; Couturier |__| ; Vulcanisateur |__| ; Tourneur |__| ; Scierie |__| ; etc.

2.4. Quel est le mode d'éclairage dans votre ménage : Groupe électrogène, Lampe rechargeable, Panneau Solaire, Lanterne, Autres

2.5. Quel est votre principal mode d'approvisionnement en eau ? : SONEB, Puits, Forage, Pompe manuel, Pompe manuel, Eau de surface, Autres à préciser :
.....

2.6.. Existe-t-il des plans/cours d'eau dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

Nature plan d'eau	Nom ou appellation	Usage actuel	Coordonnées
			X : Y : Z :
			X : Y : Z :

2.7.. Existe-t-il des infrastructures socioéconomiques dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

	Nom de l'infrastructure	Village	Activité	Nombre d'usagers	Coordonnées géographique (UTM)
<i>Il s'agit de : Administration, Centre de santé, Ecole, Eglise, Mosquée, Police, AEV, Marché, Atelier, etc.</i>					
01					X : Y : Z :
02					X : Y : Z :
03					X :

					Y: Z:
04					X: Y: Z:
05					X: Y: Z:
06					X: Y: Z:
07					X: Y: Z:
08					X: Y: Z:
09					X: Y: Z:
10					X: Y: Z: Z:

3. Usage du courant électrique

- ✓ Selon vous, en quoi le courant électrique pourrait améliorer votre condition de vie ?

4. Recommandation pour la phase d'exécution des travaux

Principaux enjeux environnementaux
Principaux sociaux et économiques
Observations particulières

--

Date de l'enquête :

Durée des entretiens :

Nom et prénom de l'enquêteur :

Nom et prénom de l'enquêté

TERMES DE RÉFÉRENCES

Section 7. Termes de référence

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021), notamment en son PILIER 3 : amélioration des conditions de vie des populations rurales et en son axe stratégique 6 : accès à l'électricité en milieu rural, le Gouvernement de la République du Bénin a adopté, en septembre 2018, un Plan Directeur d'Electrification Rurale qui prévoit l'électrification par raccordement au réseau conventionnel de 1274 localités rurales d'ici 2030 et la densification et/ou l'extension du réseau dans les localités péri-urbaines déjà électrifiées. Pour la concrétisation de cette ambition, l'ABERME s'est engagée dans la recherche de financement pour la réalisation de grands projets d'électrification rurale et péri-urbaine. Dans cette perspective, il est nécessaire de disposer d'étude technico-économique sur les localités concernées d'une part et d'autre part, d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) en raison de la nature et de la sensibilité des milieux concernés.

C'est pourquoi, à l'occasion du projet d'électrification de 176 localités rurales et péri-urbaines financé conjointement par la Banque Africaine de Développement et la République du Bénin, l'Agence a initié la réalisation d'une étude d'Avant-Projet Détaillé en vue de l'électrification de 500 localités rurales par raccordement au réseau conventionnel. La présente étude prend en compte 150 localités des départements des Collines, du Zou et du Mono.

II- Objectifs généraux des TDRs.

Les présents TDRs visent à identifier des cabinets ou bureaux d'études qualifiés ayant de l'expérience dans la réalisation des études d'Avant-Projet Détaillé (APD) pour l'électrification, en vue de la réalisation des études de faisabilité technico-économique et sociale pour l'électrification par raccordement au réseau

conventionnel de 150 localités rurales y compris la réalisation de l'Etude d'Impact Environnementale et Sociale.

III- Organisation générale de l'Etude

L'étude sera organisée en deux volets :

- ✓ Volet 1 : étude d'avant-projet détaillé pour l'électrification de 150 localités ;
- ✓ Volet 2 : Etude d'Impact Environnemental et Sociale pour l'électrification des 150 localités.

Les 150 localités sont réparties en six lots de travaux : Lot 1, Lot 2, Lot 3, Lot 4, Lot 5 et Lot 6. La liste des localités par lot est jointe en annexe.

Pour le volet 1 de l'étude, un seul rapport sera rédigé par le Consultant pour les 150 localités tandis que pour le volet 2 de l'étude, le rapport sera rédigé par lot de travaux. Ainsi, il est attendu du Consultant, six (06) rapports pour ce qui concerne le volet 2 de l'étude.

IV- Volet 1 : Etudes d'avant-projet détaillée pour l'électrification de 150 localités

IV.1- Description des prestations du consultant

Pour cette partie de l'étude, le Consultant est chargé de réaliser l'étude technique, économique et sociales en vue de l'électrification de 150 localités rurales. Au cours de ces études, la conception des ouvrages et installations électriques dans le cadre du projet devra tenir compte des plans d'aménagement et/ou de lotissement s'ils existent. Au cas où ces plans n'existent pas encore, les Autorités communales seront fortement impliquées dans la définition des itinéraires du réseaux. Le cas échéant, des engagements fermes écrits seront exigés à ces Autorités pour conserver ces itinéraires lors des opérations ultérieure de lotissement.

Un plan de masse assez détaillé devra permettre de représenter les différents axes routiers de la localité et les infrastructures sociocommunitaires qu'elle

abrite, de même que la position de ces dernières par rapport aux axes routiers de la localité. Par ailleurs, le profil en long des lignes électriques et réseaux électriques devront être produits ainsi que les plans de réseau.

Suite aux données et paramètres recueillis, le Bureau d'Etude pourra décrire et préciser le contenu des travaux et les ouvrages à implanter, depuis les lignes sources d'approvisionnement de la SBEE, jusqu'aux différents départs vers les abonnés potentiels, en passant par les postes H61 dont les nombres et les puissances devront être déterminés et précisés par localité, en fonction de la demande évaluée et projetée sur les 05-10-15 années à venir, afin de permettre au Maître d'Ouvrage et les bailleurs d'avoir un outil d'aide à la décision qui assure le fonctionnement et la qualité du réseau dans le temps.

Ainsi, le Bureau d'Etude devra :

- cartographier toutes les localités concernées à l'aide d'un outil d'information géographique adapté. A cet effet le cabinet proposera une méthodologie détaillée incluant ce volet,
- étudier les sites d'implantation des ouvrages de transport, de transformation et de distribution. Il devra alors dimensionner les ouvrages et les travaux, indiquer les quantitatifs des matériels et d'équipements, ainsi que les coûts des fournitures et des travaux pour l'électrification dans chaque localité concernée.

Pour chaque localité, le projet vise de façon spécifique à :

- Réaliser l'étude économique, financière et sociale pour l'électrification par réseau conventionnel ;
- Réaliser le tracé du réseau par GPS qui prend en compte les infrastructures sociocommunautaires (école, centre de santé, poste de police...) ;
- Mettre en place un répertoire des normes en vigueur applicables pour chaque type d'équipement ;
- Fournir le plan de masse réelle sur Google Earth ou sur tout autre outils de Géoréférencement ;

- Réaliser les études techniques de construction de lignes électriques HTA, Mixtes (HTA/BT) et BT avec réalisation des plans de réseaux qui tiennent compte du tracé GPS obtenu sur le terrain, conformément aux normes CEI ou NF (NF 11-201 et autres) en vigueur pour chaque type d'ouvrage. Les études devront être faites par un logiciel adapté (CAMELIA, JOVE, Pole 'n'wires ou PLS-CADD) ;
- Tenir compte des plans de lotissement s'ils existent, pour la réalisation des plans des réseaux électriques à construire. Au cas où la localité ne disposera pas d'un plan de lotissement, impliquer les communes ou autres services habilités, en obtenant leur adhésion par des attestations d'engagement de maintien des voiries existantes choisies pour le tracé desdits réseaux ;
- Se renseigner sur les caractéristiques des lignes sources d'alimentation de la SBEE et les intégrer au dimensionnement des ouvrages à construire. Si possible, répertorier pour chaque liaison, le niveau de tension et le nombre de localités déjà desservies par le poste source ;
- Dimensionner les équipements de façon à prendre en compte les demandes à l'horizon de quinze (15) ans. Cela aboutira entre autres, au choix optimal du poste de transformateur, des supports électriques et de la section des câbles;
- Définir les spécifications techniques des fournitures, matériels et équipements de lignes HTA, Mixte (HTA/BT) et BT en mettant un accent sur la fiabilité des réseaux électriques ;
- Etablir le devis quantitatifs et estimatifs pour la mise en œuvre du projet, conformément au modèle joint en annexe aux présents termes de référence.

IV.2- METHODOLOGIE

Le Cabinet d'études doit exposer dans son offre, les principales méthodes à employer pour collecter, enregistrer, analyser, et rédiger les rapports. La méthodologie devra comporter la description :

- des phases principales des études ;
- de l'organisation des enquêtes et études ;
- des outils de collecte et d'analyse de données qui seront utilisés, tels que les appareils, fiches, logiciels informatiques, etc.

L'exécution de la mission sera faite selon une approche participative ou brainstorming avec l'implication de l'ensemble des parties prenantes notamment les autorités locales et les bénéficiaires.

Au vue de la situation sanitaire actuelle, Les cabinets proposeront dans leur méthodologie, les différentes stratégies à mettre en place afin d'éviter la propagation du Covid-19 au sein de la population lors de la réalisation des études.

IV.3- Résultat attendu

Le résultat final consiste à produire un document contenant une étude de faisabilité technique, économique, financière et sociale de l'électrification des 150 localités qui s'articulera autour des aspects suivants :

- Le plan de réseaux et de profil en long pour chaque localité ;
- La cartographie et des photos satellites des différentes localités concernées par l'étude. Ces données seront présentées sur un support papier et numérique ;
- Le devis quantitatif et estimatif pour chaque localité ;
- Les spécifications techniques des équipements à utiliser ;
- Une évaluation de la capacité financière des ménages à pouvoir payer des factures d'électricité ;
- Une estimation des abonnés potentiels pour la première année après la réalisation du projet puis à l'horizon de 5, 10 et 15 ans ;
- Les différentes notes techniques de calcul pour chaque localité ;

- Un tableau récapitulatif regroupant les longueurs des lignes MT, Mixte, BT, le nombre de ménage et la puissance des transformateurs à installer pour chaque localité.

IV.4- Etendue de la mission

Les travaux, objet du volet 1 de l'étude, seront exécuté en un (01) seul lot.

Les principales actions à entreprendre dans le cadre des prestations du Consultant et sous sa responsabilité au cours de l'étude comprennent cinq (05) phases :

- Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage ;
- Phase II : Etude de faisabilité technique ;
- Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans
- Phase IV : Analyse sociale, économique et financière ;
- Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage

Le Consultant présentera un rapport de démarrage de sa mission. L'approbation du rapport de démarrage des études est du ressort d'un comité interne de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) au sein de l'ABERME, sous la supervision du Coordonnateur PERU.

Phase II : Étude de faisabilité technique

L'étendue des prestations à fournir par le Consultant au cours de cette phase couvrira entre autres :

- Collecte de données sur l'itinéraire des réseaux HTA ; Mixte et BT via GPS (Cartes et plans de cadastre des localités, avec tracé routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables) ;
- Evaluation de la demande dans les localités concernées en fonction de la population, des infrastructures et équipements collectifs existants (centres

- administratifs, écoles, centres de formation, centres de santé, forages, ateliers...), en tenant en compte la croissance de la demande en énergie et de la population, sur un horizon de temps établi de 5-10-15 ans ;
- Dimensionnement des paramètres techniques du réseau HTA en tenant compte dans les études des localités qui seront traversées par ledit réseau HTA, mais non prises en compte par la présente étude ;
 - Dimensionnement, conception technique et plans de réseaux. Le dimensionnement des équipements doit prendre en compte non seulement les besoins projetés sur quinze (15) ans, mais aussi les caractéristiques des lignes sources d'approvisionnement de la SBEE ;
 - Calculs électriques et mécaniques des lignes. L'objectif des calculs électriques et mécaniques est de confirmer la faisabilité technique de construction des lignes. Le consultant utilisera pleinement tous les moyens informatiques idoines pour effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques. Les calculs devront permettre de définir les caractéristiques des équipements à installer : la nature et la section des câbles pour chaque ligne d'interconnexion, la capacité des transformateurs à installer, les équipements de protection à mettre en place, les équipements de coupure et de sectionnement éventuel, les taux de pertes engendrés sur les lignes et sur les postes de transformation ;
 - Précision pour chaque ligne haute tension catégorie A : La capacité de transit, les chutes de tension maximale, les pertes etc... (le logiciel NEPLAN sera utilisé à cet effet) ;
 - Calculs mécaniques aboutissant au dimensionnement mécanique des supports, des armements et des fondations. (Les logiciels CAMELIA et ou PLS seront utilisés à cet effet)
 - Proposition des adaptations techniques nécessaires à faire au départ des lignes ou postes sources et à l'arrivée de chaque ligne HTA (y compris les travaux de génie civil éventuellement nécessaires).
 - Etude préalable du réseau de distribution BT s'il en existait dans ces localités et proposition des solutions pour son extension et ou le renforcement de son poste de transformation.

- Établissement des devis quantitatifs et estimatifs ;
- Elaboration des spécifications techniques des équipements à partir des dimensionnements et calculs ;

Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans :

Le Consultant préparera un géoréférencement (i) de l'ensemble des localités concernées par le projet (ii) de l'ensemble des lignes et postes à réaliser dans le cadre de cette étude. Suite à la phase de collecte des données, le Consultant dressera un état des lieux pour procéder à la mise en place d'un système de géoréférencement des futures infrastructures de distribution électrique. Le Consultant mettra ainsi en place une base de données fiable et actualisable avec les paramètres relatifs aux localités concernées d'une part et d'autre part les infrastructures électriques retenues à l'issue des analyses détaillées, en particulier lors des études. La base de données géoréférencés (y compris les principales caractéristiques physiques des lignes et postes) sera mise en relation avec les fichiers des fonds de cartes pour être spatialisés en vue de l'élaboration des cartes et des plans des réseaux électriques permettant de visualiser la distribution spatiale des infrastructures électriques. Les fichiers thématiques ainsi élaborés permettront de mettre à jour et de rédiger les cartes et plans des réseaux. Les fichiers numériques seront organisés en différentes couches vectorielles thématiques.

Au cours de l'étude, les données de plans permettront également de visualiser les contraintes géographiques à travers la localisation et la caractérisation des points particuliers. En rappel, les sources de données seront notamment les suivantes que celles citées plus haut : cartes et plans de cadastre des localités, avec tracée des bâtis, routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables ;

- Vues satellites (i) disponibles sur Google Earth, lorsque la résolution des images disponibles pour la zone du projet est de bonne qualité (ii) ou autres

- Relevés terrains effectués au GPS

Phase IV : Analyse sociale, économique et financière

L'objectif de ce volet de l'étude est de déterminer l'impact social du projet et sa viabilité financière et économique assortie des justificatifs pertinents pour sa réalisation.

En ce qui concerne l'étude sociale, le Consultant présentera sur la base d'enquête les conditions de vie des populations, estimera les sources et niveaux de revenus et de dépenses des ménages et déterminera la disposition à payer des populations ainsi que le nombre de ménages potentiels qui pourraient s'abonner dans la première année de réalisation du projet puis à l'horizon de cinq (05) ans, dix (10) ans voir quinze (15) ans afin d'évaluer le nombre de branchement promotionnel à prévoir par l'ABERME.

Quant au volet économique et financière, le Consultant doit déterminer les niveaux d'investissement nécessaire pour la réalisation du projet en tenant compte des coûts moyens des équipements sur le marché international, le transport et leur installation sur les sites. Il doit ensuite présenter en détail les données de bases de référence sur les activités économiques (nature, nombre d'acteurs, types d'emplois etc.), exercées dans chaque localité et identifier les activités génératrices de revenus qui pourraient se développer avec l'apport de l'énergie électrique. Pour finir, il calculera les indices comme la valeur actuelle nette économique (VANE), le taux de rentabilité économique (TRE) du projet et expliquera en détail les résultats.

Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Le Consultant devra présenter les rapports provisoires et définitifs des études de faisabilité technique, économique, financière et sociale lors d'une séance de travail à l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) par les parties prenantes.

IV.5- Obligations du consultant

Le bureau d'étude sera responsable de la réalisation des prestations décrites dans les présents TDR. Il prendra toutes les dispositions nécessaires pour la bonne exécution et dans les délais impartis, du travail qui lui sera confié. Il devra s'engager, entre autres, à :

- Entreprendre les prestations avec tout le sérieux requis conformément aux règles et aux normes internationalement reconnues ;
- Respecter les coutumes du Bénin ;
- Vérifier la cohérence des données et informations collectées dans le cadre de l'exécution de son mandat ;
- Réaliser ses prestations avec diligence et en conformité avec le calendrier d'exécution proposé et accepté ; il devra, dans les limites du possible, soumettre les rapports sans délai dans un format acceptable et approuvé ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant et après l'exécution de sa prestation et remettre à la fin de sa mission les documents qui lui auront été remis ;
- Utiliser pleinement tous les moyens informatiques idoines et modernes afin d'effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques et les postes de distribution ;
- Souscrire toutes les assurances requises couvrant ses activités, ses employés, les véhicules, sans recours contre des tiers ;
- Supporter les frais d'acquisition des documents et autres services spécifiques nécessaires à l'exécution de l'étude ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant l'exécution de l'étude et remettre à la fin de l'étude les documents qui lui auront été remis ;

Le consultant sera entièrement responsable de la réalisation de ses prestations. Il fournira à temps les spécialités, les structures de soutien et la logistique indispensable en quantité et en qualité pour la bonne exécution de sa mission.

V- Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Les travaux de construction de réseaux en vue de l'électrifications des 150 localités, objet de l'étude d'APD, bien que bénéfiques du point de vue socioéconomique, pourraient présenter, lors de leur mise en œuvre des enjeux environnementaux qu'il importe d'identifier aux fins de les maîtriser pour

garantir la maximisation des avantages des sous-projet du PERU et la préservation de l'équilibre écologique des milieux récepteurs.

Ainsi, conformément aux recommandations du guide général de réalisation des EIES, les travaux d'électrification par raccordement au réseau de la SBEE de 150 localités rurales du Bénin méritent d'être soumis à une Etude d'impact Environnemental et Social (EIES) en raison de leur nature et de la sensibilité des milieux qui les accueillent.

Les principaux enjeux environnementaux liés à la réalisation de ces travaux sont, entre autres :

- la perte de biodiversité (destruction de la flore et régression de l'habitat de la faune) ;
- la pollution des sols, la pollution de l'air en phase travaux ;
- la destruction de la structure du sol liée aux fouilles dans les zones d'emprunts de matériaux ;
- préservation de l'esthétique paysager ;
- occupation du sol ;
- superficies boisées ;
- etc.

En ce qui concerne les enjeux sociaux, on note :

- les risques d'accidents liés à la circulation des engins en phases préparatoire et travaux ;
- les risques de contamination des maladies sexuellement transmissibles (VIH/SIDA) et des maladies hydriques ;
- santé publique et sécurité publique ;
- valeur marchande du foncier ;
- déplacement économique ;
- activités agricoles.
- Etc.

Au regard de ces enjeux, il convient de soumettre cette activité à une EIES conformément aux dispositions de la loi n°98-030 du 12 février 1999 portant Loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin. Ainsi, en référence au décret

n°2017-332 du 6 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin, le Cabinet devra réaliser :

- ✓ une EIES simplifiée pour les lots de travaux qui affectent moins de 100 personnes ;
- ✓ à une EIES assortie de Plan d'Action de Réinstallation pour les lots de travaux qui affectent au moins 100 personnes.

V.1- ETENDUE DES TRAVAUX

Les principaux travaux à exécuter lors de la mise en œuvre du projet se présentent comme suit :

V.1.1- Phase préparatoire

Les travaux à réaliser lors de la phase préparatoire portent essentiellement sur :

- recrutement et présence des ouvriers sur le chantier ;
- installation des chantiers ;
- amenés des engins sur les chantiers ;
- piquetages pour la matérialisation des emplacements des poteaux ;
- abattage éventuel des arbres et des arbustes ainsi que le débroussaillage pour la création des emprises des lignes ;
- mise en place et stockage de tout le matériel de montage et de l'outillage nécessaire à la construction des réseaux.

V.1.2-Phase de construction

Les travaux à réaliser lors de la phase de construction portent essentiellement sur :

- transport des équipements (poteaux, équipements électromagnétiques et électriques) ;
- exécution des fouilles pour la pose des poteaux ;
- implantation des poteaux ;

- montage des armements et accessoires de lignes électriques ;
- mise en place des conducteurs aériens, pose des postes de transformation électriques et des IACM ;
- mise en place des prises de terre du neutre des réseaux BT et des masses des équipements HTA ;
- pose et raccordement des luminaires d'éclairage public ;
- contrôle et vérification des travaux exécutés, essais de fonctionnement, tous les travaux de remaniement qui devraient être effectués même après l'achèvement des lignes, pour que l'installation réponde à toutes les prescriptions et règlements en vigueur ;
- repli du matériel et nettoyage des chantiers.

V.1.3-Phase d'exploitation

Pendant la phase d'exploitation, les travaux à réaliser portent essentiellement sur :

- La mise en service des installations électriques ;
- Les travaux de raccordement des abonnés ;
- l'entretien et la maintenance des installations.

V.2- OBJECTIFS DE L'EIES

V.2.1- Objectif général

L'objectif général de cette mission d'étude d'impact est d'évaluer les impacts potentiels sur l'environnement des travaux à réaliser pour l'électrification par raccordement de 150 localités rurales du Bénin afin de permettre une meilleure prise en compte des préoccupations environnementales et sociales dans la mise en œuvre du projet et garantir sa durabilité.

V.2.2- Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, il s'agira de :

- analyser l'état actuel du milieu récepteur du sous-projet ;

- décrire les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques du sous-projet avec un accent sur les différentes activités ;
- analyser le cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre du sous-projet ;
- établir les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs ;
- déterminer les principaux enjeux environnementaux et sociaux du sous-projet dans les zones d'accueil ciblées ;
- identifier les impacts négatifs et positifs susceptibles d'être engendrés par les différentes activités du sous-projet ;
- analyser ces impacts et évaluer leur importance ;
- analyser les risques relatifs aux opérations de raccordement et de distribution des lignes électriques ;
- organiser au besoin la consultation publique assortie des procès-verbaux signés par toutes les parties ;
- proposer des mesures pertinentes d'atténuation et/ou de compensation pour les impacts négatifs et des mesures de maximisation des impacts positifs ;
- préparer un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) en faisant ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement y compris un programme de surveillance, de suivi environnemental par ligne assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées ;
- élaborer un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques ;
- produire le rapport de mission et aider le Promoteur à le défendre.

V.3- Résultats attendus

A l'issue de cette étude d'actualisation des rapports d'EIES, il est attendu du Consultant :

- une description détaillée du milieu récepteur du sous-projet est faite ;

- les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques des sous-projets sont décrites avec un accent sur les activités projetées ;
- le cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre du sous-projet est présenté ;
- les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs sont élaborés ;
- les principaux enjeux environnementaux et socio-économiques liés à la réalisation des sous-projets sont identifiés ;
- les impacts négatifs et positifs des différentes lignes ou tracés sont réévalués ;
- une analyse des impacts identifiés et l'évaluation de leur importance sont faites ;
- les risques relatifs aux opérations de raccordement au réseau électrique sont identifiés et analysés ;
- les consultations publiques assorties des procès-verbaux signés par toutes les parties sont organisées au niveau des zones qui n'avaient pas été couvertes ;
- les mesures d'atténuation des impacts négatifs, et de maximisation des impacts positifs sont proposées ;
- les mesures de prévention et de gestion des risques, ainsi que les différentes mesures sociales sont proposées ;
- un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) qui fait ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées est élaboré ;
- un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques est élaboré ;
- le rapport de mission d'EIES est validé à l'ABE.

V.4- Mandat du consultant

Le consultant devra s'assurer que les tracés des lignes de raccordement proposés permettent d'éviter les 80% des impacts potentiels. Il s'agit de :

- éviter la traversée des zones d'habitation ;
- éviter les forêts classées et autres sites protégés ;
- maintenir la proximité de la route afin de réduire ultérieurement les besoins en nouvelles voies d'accès.

La mission du consultant se définit par rapport aux tâches suivantes :

- a. organiser les investigations de terrain en vue d'identifier les Eléments Valorisés de l'Environnement (les composantes environnementales et sociales du site susceptibles d'être affectées de façon grave ou irréversible) pour mieux les décrire ;
- b. décrire le cadre juridique, réglementaire et institutionnel d'exercice du projet;
- c. décrire la méthodologie d'élaboration et de la conduite de l'étude ;
- d. conduire au besoin la consultation du public, à travers des entretiens avec toutes les parties prenantes du projet (autorités locales et communales, dignitaires et personnes ressources, populations riveraines, associations des jeunes et de femmes, etc.) pour recueillir leurs opinions sur le sous-projet et assurer leur participation à sa mise en œuvre ;
- e. décrire les caractéristiques naturelles et socio-économiques de la zone du projet afin d'asseoir une analyse judicieuse et une évaluation conséquente des impacts potentiels du sous-projet ;
- f. produire le rapport d'étude d'impact sur l'environnement conformément au guide général de réalisation des études d'impact sur l'environnement, qui devra comprendre au moins les rubriques ci-après :
 - o *Résumé analytique ;*
 - o *Introduction ;*
 - o *Cadre stratégique, juridique et administratif ;*
 - o *Description et justification du projet ;*
 - o *Description de l'environnement du projet ;*
 - o *Présentation des solutions de rechange étudiées ;*
 - o *Résultats de la comparaison des solutions de rechange ;*
 - o *Impacts environnementaux et sociaux potentiels ;*

- *Mesures d'atténuation/renforcement et initiatives complémentaires ;*
- *Gestion des effets résiduels attendus et des risques environnementaux ;*
- *Programme de suivi ;*
- *Résumé des consultations publiques et des opinions exprimées ;*
- *PGES ;*
- *Plan de renforcement des capacités institutionnelles ;*
- *Conclusion ;*
- *Annexes.*

g. aider l'UGP du PERU à défendre le rapport devant la commission de validation. Les détails techniques liés au contenu du rapport d'EIES figurent en annexe.

V.5- Orientations méthodologiques

Cette étude doit être réalisée conformément aux exigences du décret n° 2017-382 du 06 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin. Elle devra allier une approche globale scientifique aux différentes méthodes spécifiques d'identification, d'analyse et d'évaluation des impacts potentiels du sous-projet.

L'utilisation des fiches de renseignements, des statistiques récentes, des outils d'analyses de référence, ainsi que des supports cartographiques et photographiques adaptés, clairs et lisibles seront de mise.

La méthodologie adoptée sera soigneusement décrite dans le rapport à produire.

V.6- Données, services locaux, personnel et équipements à fournir par le maître de l'ouvrage

Le maître de l'ouvrage doit :

- a. Assurer le libre accès à toutes les données existantes ;
- b. Fournir la liaison et les contacts avec les communes et aider le Bureau d'études dans ses relations avec les autorités locales ;

c. Fournir toutes autres informations nécessaires à la réalisation de l'étude.

VI- LIVRABLES

Il est attendu du Consultant 3 livrables aux termes de l'étude : le rapport de démarrage, le rapport du volet 1 et les rapports du volet 2.

VI.1- Rapport de démarrage

Il sera organisé après la signature du contrat une réunion de cadrage au cours de laquelle le Consultant aura la lassitude de demander tous les éclaircissements nécessaires sur la mission. Cette séance de clarification sera sanctionnée par un rapport de démarrage que le Consultant devra soumettre à la validation du Maître d'Ouvrage au plus tard deux semaines après la réunion.

VI.2- Livrables du volet 1

Les résultats de l'étude d'Avant-Projet Détaillé des 150 localités seront présentés sous forme d'un rapport uniques contenant toutes les informations issues de l'étude. Le nombre d'exemplaires est défini comme suit :

- ✓ Rapport provisoire : 2 copies plus la version numérique sur clé USB (pour observation) ;
- ✓ Rapport définitif (validé) : 5 exemplaires plus la version numérique sur clé USB.

VI.3- Livrable du volet 2

Pour chaque lot de travaux, les résultats de l'EIES seront présentés sous forme de rapport d'étude d'impact sur l'environnement et social assorti d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et de Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) si nécessaire. Pour chaque lot, le nombre d'exemplaires est défini tel qu'il suit :

- ✓ Rapport version provisoire : 2 copies plus la version numérique sur clé USB (pour observation) ;
- ✓ Rapport final : 13 exemplaires plus la version numérique sur clé USB (à soumettre à la validation) ;
- ✓ Rapport définitif (validé) : 5 exemplaires plus la version numérique sur clé USB.